



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Nouvel an...**
- ☞ **Ministres de l'Agriculture :**
Stéphane Le Foll (suite et fin)
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 8
- ☞ **Fêtes de Noël en Provence et pastrage**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 9 à 15
- ☞ **FCO : moucheron maudit**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 16 à 19
- ☞ **Le berceau de berger**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 20 à 24
- ☞ **Alexandre Yersin, éleveur et agronome (fin)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 25 à 30
- ☞ **Les Sarkatsanes, bergers nomades des Balkans**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 31 à 40
- ☞ **Les vacances d'un accoucheur. Excursions en Velay et en Vivarais en 1880. (suite)**
(Docteur Emile BAILLY)
pages 41 à 47
- ☞ **Quartiers d'hiver à Montfaucon**
(René BORE)
pages 48 à 54
- ☞ **Poinsettia, l'Etoile de Noël**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 55 à 58
- ☞ **Les pets des vaches... bientôt taxés ?**
(Henri OLLIER)
pages 59 et 60
- ☞ **Un ques era pas convidat**
(Un qui n'était pas invité)
(Hervé QUESNEL-CHALEILH)
page 61 à 63

Nouvel An

La célébration du jour de l'an correspond au renouvellement annuel de la cosmogonie des origines qui permet de retrouver la plénitude du monde initial. Selon les calendriers, cette date est fixe ou mobile. On remarque cependant une relative concordance. En effet, la disparition de la végétation durant l'hiver et sa renaissance au printemps ont nourri le concept très répandu de la « renaissance cyclique » de l'année. Il n'est donc pas étonnant qu'un grand nombre de « Jour de l'an » soit fêté entre le solstice d'hiver et l'équinoxe de printemps. L'Égypte antique fête la nouvelle année à l'arrivée de la crue du Nil, date entièrement tributaire des phénomènes météorologiques et généralement vers le 19 juillet. En Chine, c'est entre le 20 janvier et le 10 février. Les Celtes mesuraient le temps par le nombre des nuits. Samain, le 1er novembre de notre calendrier, correspond au début de l'année et de la saison sombre. En 46 avant notre ère, Jules César décide que le jour de l'an, auparavant célébré en mars, serait fixé au 1er janvier. Ce jour est dédié à Janus, dieu des portes et des commencements. Il était représenté avec deux visages, l'un tourné vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Janvier est formé sur son nom. En France, aux VI^e et VII^e siècles, dans de nombreuses provinces, le jour de l'an est célébré le 1er mars, style vénitien. Sous Charlemagne, l'année commence à Noël, style de la Nativité de Jésus. Du temps des rois capétiens, l'année débute le jour de Pâques, style de Pâques. Cet usage est quasi-général aux XII^e et XIII^e siècles et même jusqu'au X^e dans certaines provinces. Finalement, le jour de l'an est fixé au 1er janvier par l'édit de Roussillon du 9 août 1564, promulgué par le roi Charles IX. De 1792 à 1806, l'éphémère calendrier républicain fait débiter l'année le 1er vendémiaire, à l'équinoxe d'automne. La commune de Paris le restaure en 1871 pour une très courte durée. En Occident, il est coutume de fêter le jour de l'an par un riche repas festif et gastronomique, le soir du 31 décembre, le réveillon de la Saint-Sylvestre. Il est accompagné de danses, lancers de cotillons, boules et serpents. À minuit, tous s'embrassent, en se souhaitant les meilleurs vœux possibles. Puis on offre les étrennes, cadeaux de nouvelle année. La tradition de faire des vœux sous une boule de gui, suspendue à l'entrée de la demeure a perduré. Le gui, plante parasite de nombreux feuillus, était surtout apprécié par les druides, lorsqu'il poussait sur les chênes. Il semblerait que son association à la fertilité et la vitalité ait été préservée jusqu'au Moyen Âge. Les gens en plaçaient ainsi dans leurs maisons. L'expression "Au gui l'an neuf !" aurait une origine celtique. Célébrant le renouveau de la nature, les druides se seraient exclamés "O ghel an heu !", "Que le blé se lève !". Et pour conjurer le sort, ils auraient coupé le gui sacré. La formule aurait perduré jusqu'au Moyen Âge, mais sous la forme altérée "Au gui l'an neuf !", prononcée par les enfants qui réclamaient l'aumône. Le houx, son alter ego, aurait été choisi pour Noël car ses piquants rappelaient la couronne d'épine du Christ et ses baies rouges son sang. De même, certains résineux comme le sapin, l'if et l'épicéa ont été souvent associés aux symboles de l'espérance et de l'immortalité.

Alors : *Bona annada, plan granada e plan acompanhada. Que se sèm pas mai, que siam pas mens.* Bonne année, prospère et suivie d'autres. Que si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins". JCB

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Stéphane Le Foll (suite)

Ministre de l'agriculture

Ses activités en 2017

« Cinq ans au ministère de l'agriculture, ça pose son homme ! » comme s'en est amusé lui-même Stéphane Le Foll, lors de la présentation de ses vœux aux parlementaires et à la presse le **24 janvier 2017**¹. Le Sarthois est devenu le 1er octobre le recordman de la longévité à ce poste. « Pas seulement de la 5e République ! Mais aussi de la 4e et de la 3e ! ». En fait, personne n'a été ministre de l'agriculture aussi longtemps que lui depuis la création du ministère en 1836. A quelques mois de la quille, Stéphane Le Foll a voulu rappeler son bilan en énumérant « toutes les avancées qui ont été faites et dont on ne parle pas ». Parmi elles, on peut citer les « modifications de la DPA pour la rendre plus attractive », la « défiscalisation des dons de lait, d'œufs ou de volailles », la reprise par la MSA de la branche accidents du travail (Atexa), les dispositions des lois Hamon et Sapin 2 pour améliorer les relations commerciales, ou encore celles pour mieux encadrer la gestion du foncier. « Personne ne parle de ces avancées mais elles sont bien là », a insisté le ministre, avant d'évoquer plus longuement la réforme de la Pac qu'il a négociée en 2013. « La France a défendu le verdissement de la Pac, le paiement redistributif ou encore la pleine reconnaissance des Gaec. » Des avancées majeures selon lui. Mais en parallèle de ces enjeux, « il y a le projet agro-écologique », la ligne politique que le ministre a défendue pendant cinq ans. Pour le ministre, c'est en défendant un cap global « qu'on obtient les meilleurs résultats » et non « en s'attaquant à quelques symboles ». « Les CEPP sont le meilleur outil pour faire avancer les choses dans le bon sens à moyen terme », illustre-t-il. Le ministre n'est pas peu fier d'atteindre aussi l'objectif d'une « validation d'environ 400 GIEE ». « Ces initiatives collectives permettent de trouver des solutions sur le terrain ». Le ministre défend aussi sa position pour mettre en avant la « triple



performance des exploitations ». « Lorsque vous faites de l'économie, vous êtes accusé de ne pas tenir compte de l'environnement, et quand vous faites de l'écologie, vous êtes accusé de ne pas tenir compte de l'économie des exploitations » explique-t-il. « Regardez la question de l'antibiorésistance. Grâce à nos efforts, on constate déjà une baisse de 25 % de l'usage des antibiotiques », argumente-t-il encore. Mais Stéphane Le Foll n'oublie pas « les coups » qu'il a pris durant cinq ans. « J'ai beaucoup souffert, j'ai pris beaucoup de coups », constate-t-il non sans une certaine amertume. « C'est vrai, c'est difficile de vendre des mesures qui passent mal et de faire face à une certaine inertie culturelle et sociale. » Bon nombre d'agriculteurs peuvent légitimement l'accuser de ne pas avoir fait plus, et plus vite, pour les aider à surmonter la crise agricole. Ceci dit, jamais un ministre de l'agriculture n'a eu à gérer autant de difficultés économiques et de crises sanitaires. Le ministre de l'agriculture garde un goût amer de ses relations avec le syndicalisme majoritaire, et se rappelle du dernier congrès de la FNSEA, « où j'ai été sifflé pendant les 35 minutes de mon discours alors que, par conscience professionnelle, j'avais accepté la sollicitation du syndicat malgré les vives critiques ». Mais ce mauvais moment du congrès de la FNSEA à Laval n'est pas le « pire » qu'il retiendra de ces cinq ans. « Mon pire moment ? C'est le dernier salon de l'agriculture ». L'an dernier, le

ministre et François Hollande se sont fait siffler et insulter à maintes reprises, avant que le stand du ministère ne soit démonté par des agriculteurs FDSEA et JA d'Ile-de-France.

Benoît Hamon sera le candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle. Le député des Yvelines l'a emporté au second tour de la

primaire à gauche face à Manuel Valls, le **29 janvier 2017**, avec plus de 58 % des voix. Après avoir creusé l'écart au premier tour (avec 36,03 % des voix contre 31,48 % pour M. Valls), il a réussi à maintenir son avance, dans un contexte d'augmentation de la participation.

Le 54e édition du Salon de l'agriculture inaugurée le **25 février 2017** par le président de la République s'est déroulée dans l'indifférence des paysans qui ont déjà tourné la page du quinquennat de François

1- « Malgré les coups et les critiques, on a permis des avancées significatives ». Arnaud Carpon. 25 janvier 2017. terre-net.fr

Hollande². « On lui a dit qu'on espérait plus rien de lui et qu'il pouvait profiter de son salon car c'est le dernier ». Il n'a pas voulu s'attarder dans ce hall 1, pourtant l'incontournable passage des politiques, où se trouvent les animaux d'élevage. L'an dernier il avait été copieusement hué par des éleveurs très en colère. Pour éviter que cet épisode ne se reproduise la visite a été menée au pas de charge. « Je suis venu reconnaître et saluer le travail de l'agriculture française », souligne François Hollande. Cette visite est « un message d'encouragement, de soutien et de solidarité envers les agriculteurs ». Un peu plus tôt, il avait inauguré une plaque commémorative en l'honneur de Xavier Beulin, le président de la FNSEA décédé brutalement dimanche dernier. « Aujourd'hui s'ouvre un Salon qui n'est pas comme les autres, marqué par une profonde tristesse », a indiqué François Hollande. Le chef de l'Etat a pris son petit déjeuner avec les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le stand de



l'interprofession de la viande, Interbev. Il en a profité pour déguster un pavé de vache Limousine élevée en PACA. « Il faut une grande agriculture française à la fois pour nourrir la planète, contribuer à l'amélioration climatique, à l'aménagement du territoire et donner à notre pays une image d'excellence », a-t-il insisté. En retrait le ministre de l'Agriculture, sait qu'il n'est pas le bienvenu chez les agriculteurs. Les éleveurs en effet doivent faire face à l'effondrement des prix du lait et de la viande. Leurs revenus se sont effondrés depuis deux ans. Beaucoup devraient même être obligés de mettre la clef sous la porte. « 20 000 fermes sont menacées de disparition », chiffrait même Xavier Beulin, dans une interview au *Parisien*. Le président a d'ailleurs annoncé ce samedi que le plan de refinancement des exploitations agricoles en difficultés, composé d'une garantie de prêts et de reports des crédits bancaires (« année blanche »),

2- Au Salon de l'Agriculture, Hollande à la rencontre d'un monde paysan résigné. Eric de La Chesnais. 25/02/2017. lefigaro.fr

serait prolongé de trois mois jusqu'à fin juin. Quelques 20 000 à 30 000 exploitants pourraient être concernés. La crise agricole s'enlise malgré les aides de la PAC dont la France est la première bénéficiaire des pays européens. Un point que s'empresse de souligner François Hollande dans un salon très politique à deux mois du premier tour de l'élection présidentielle. Il a mis en garde les candidats qui préconiseraient une sortie de l'Union européenne et donc de la PAC. « Il faut quand même se souvenir de ce qu'était l'agriculture sans l'Europe et ce que peut être l'agriculture avec l'Europe », a-t-il dit. « Il y a une politique agricole commune qu'il va falloir repenser mais qu'il va falloir surtout préserver parce que si la PAC est mise en cause vous allez voir la situation que vont avoir beaucoup d'agriculteurs ». En attendant les agriculteurs ont besoin d'encouragement et de mesures concrètes pour soulager leur trésorerie. Avec des millions de canards abattus dans le sud-ouest, depuis janvier pour cause de grippe aviaire, pour la deuxième année consécutive, les éleveurs de canards sont les plus touchés. La profession est en danger.

Je serai prudent, mais on va arriver au bout de cette épizootie³. On voit le bout du tunnel ! », a annoncé le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, le **20 mars 2017**, en parlant de la grippe aviaire qui sévit depuis quatre mois dans le sud-ouest de la France. Un signe, selon lui : la diminution du nombre d'apparitions de nouveaux foyers d'infection par ce virus de la grippe (H5N8) en France. Une bonne nouvelle pour les éleveurs qui encaissent la mort de 1,7 million de volailles et de 2,3 millions de canards abattus par les services sanitaires du gouvernement. « Mais la stratégie fonctionne », a souligné le ministre, rappelant « la virulence et l'agressivité du virus ». Il a évoqué



des « abattages préventifs qui continuent toujours aujourd'hui, comme dans la région de la Chalosse (Landes) ». Pour autant, le jour même de ces annonces, certains éleveurs vont pouvoir remettre

3- Grippe aviaire. Stéphane Le Foll voit « le bout du tunnel ». Emilie Durand. 21/03/2017. ouest-france.fr

des poules et autres gallinacés sur leur exploitation, notamment dans les zones où la propagation du virus s'est stabilisée (536 communes). Petit à petit, ces zones vont s'étendre pour une levée progressive des mesures de restriction. Mais, là encore des mesures perdurent avant de réinstaller les animaux : examen sanitaire obligatoire à l'arrivée des volailles, élevage en bâtiment pendant 4 semaines, élevages périphériques de la zone desservis en priorité. Du côté des canards à gaver, dans les départements où la maladie a fait de lourds dégâts comme le Gers, les Landes, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées, les éleveurs pourront relancer leur activité fin mai 2017... « Si la situation continue à évoluer favorablement », alerte le ministre. Une chose est sûre, la maladie reviendra. Entre abattages de masse, indemnités et aides à la trésorerie, « nous n'allons pas reconduire cela tous les ans », a déclaré Stéphane Le Foll. La filière semble bien en avoir conscience, selon le gouvernement. Aussi, le ministre a annoncé « un pacte avec l'interprofession des palmipèdes gras et des gallinacés » pour éviter que les futurs épisodes ne prennent une telle ampleur. Ce plan se baserait sur une meilleure alerte de la part des professionnels sur le terrain en cas de détection du virus, une amélioration du respect des règles de biosécurité notamment en cas de transport des animaux, le confinement éventuel d'animaux, la mise en place de filets au-dessus des parcours en liberté, la couverture des lieux d'alimentation et d'abreuvement, une baisse de densité des populations d'élevage, un travail en bande unique, le traitement des lisiers avant épandages... Tout reste encore en négociation, notamment avec le Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (CIFOG), les collectivités locales ou encore les régions. Stéphane Le Foll n'en dit pas plus sauf : « Il y aura du confinement mais pas que... ». Du côté des indemnités, les éleveurs auront - encore une fois - à remplir un dossier fin mars pour une indemnisation fin avril. Difficile pour le gouvernement d'estimer le montant des pertes. Pour l'heure, l'épisode H5N8 n'est pas encore achevé, mais ces indemnités dépasseront certainement celles de 2016 (185 millions d'euros).

Trois élections primaires se tiennent en amont de

l'élection et sont ouvertes aux sympathisants et non pas seulement aux militants : la « primaire de l'écologie » pour Europe Écologie Les Verts, la « primaire ouverte de la droite et du centre » pour Les Républicains et leurs alliés et enfin la « primaire citoyenne » pour le Parti socialiste et ses alliés. La campagne électorale est notamment marquée par des affaires politiques et judiciaires visant François Fillon et sa famille, ainsi que Marine Le Pen et son parti, puis par un attentat survenu trois jours avant le premier tour. Le premier tour de scrutin, le **23 avril 2017**, voit s'affronter onze candidats. Emmanuel Macron arrive en tête devant Marine Le Pen et tous deux se qualifient pour le second tour. Néanmoins, avec François Fillon et Jean-Luc Mélenchon, les scores des quatre candidats ayant recueilli le plus de voix sont serrés : 4,4 points entre le premier et le quatrième. Pour la première fois, aucun des candidats des deux partis politiques traditionnels, pourvoyeurs jusque-là des présidents de la Ve République, n'est présent au second tour. Celui-ci se solde par la victoire d'Emmanuel Macron, le **7 mai**, avec 66,1 % des suffrages exprimés, face à la candidate du Front national, qui recueille 33,9 %. Le scrutin est marqué par une abstention de 25,4 %, taux important pour un second tour d'élection présidentielle, et par un record de votes blancs ou nuls, à savoir plus de quatre millions. La passation de pouvoir a lieu le **14 mai**.



Stéphane le Foll détient désormais un record. Avec cinq années pleines en poste, il a connu la plus grande longévité au ministère de l'Agriculture. Le précédent record était détenu par Edgard Pisani, sous la présidence du général De Gaulle au moment de la mise en place du marché commun agricole. « Je vais essayer d'être à la hauteur de l'héritage de Stéphane Le Foll », un « grand ministre » a dit Jacques Mézard, « pour amener l'agriculture au niveau ». Jacques Mézard, sénateur PRG du Cantal, est arrivé seul, le **17 mai 2017**, avec son attaché parlementaire au ministère. Il a indiqué que sa première priorité allait être de constituer son équipe « d'ici la fin de la semaine⁴ ». Lors d'une émouvante cérémonie dans la cour d'honneur du ministère, son

4- Le nouveau ministre de l'agriculture veut « protéger » les paysans. AFP. 18 mai 2017. terre-net.fr

prédécesseur Stéphane Le Foll est parti à pied sous les applaudissements, encadré par une haie d'honneur. « Durant le quinquennat, les agriculteurs ont souffert », a admis celui qui a battu le record de longévité de la Ve République dans cette fonction, en affrontant moult crises économiques, météorologiques ou sanitaires avec les épidémies de grippe aviaire. « J'ai fait le choix toutes ces années d'avoir une ligne de conduite agro-écologique à un moment de mutation pour l'agriculture », a rappelé Stéphane Le Foll, qui entre immédiatement en campagne électorale pour les législatives dans son fief de la Sarthe. « Nous ne réglerons pas tous les problèmes d'un coup de



baguette magique », a répondu son successeur, qui fut l'un des premiers ralliés à Emmanuel Macron, et architecte, avec d'autres, de son programme agricole. Jacques Mézard, costume bleu sombre et cravate assortie, a prévenu la presse qu'il n'était « pas un homme de média », et qu'il ne serait pas non plus « porte-parole du gouvernement », contrairement à son prédécesseur. Une allusion à l'une des critiques brandies par le syndicat agricole FNSEA, qui a longtemps reproché à Stéphane Le Foll de ne pas être un ministre à plein temps. Jacques Mézard a aussi assuré qu'il était « homme de caractère », mais aussi « de concertation ». « Nos paysans, comme a dit le président de la République, sont un élément essentiel de la vie de la Nation, nous avons le devoir de les protéger, de les aider à se moderniser, il est indispensable de réussir, nous le ferons ensemble » a-t-il dit. En vue des prochains Etats généraux de l'alimentation annoncés par Emmanuel Macron, il a indiqué qu'il souhaitait aller « le plus vite possible ». La première priorité de ces Etats généraux sera « le prix payé » aux agriculteurs, a-t-il dit. « Il faut arriver à une meilleure coordination entre producteurs, transformateurs et distributeurs ».

Porte-parole du gouvernement

Le 16 mai 2012, Najat Vallaud-Belkacem est nommée ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement dans le gouvernement de

Jean-Marc Ayrault. Cette ancienne porte-parole de Ségolène Royal était devenue, après la victoire de François Hollande aux primaires, en octobre 2011, porte-parole du candidat du PS, avec Delphine Batho, Bruno Le Roux et Bernard Cazeneuve. Le 2 avril 2014, elle est nommée ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports dans le gouvernement Valls mais laisse le porte-parolat à Stéphane Le Foll. Maintenu dans l'équipe gouvernementale, la benjamine du gouvernement avait semblé anticiper cette dépossession de prérogatives, expliquant *mezza voce* que le porte-parolat était trop lourd pour elle.

Porte-parole consiste à exprimer à la presse, et donc à l'opinion publique, la position et l'opinion de son gouvernement sur certains sujets, les plus sensibles étant réservés au chef du gouvernement. Son rôle est de veiller à ce que les annonces soient faites de la manière la plus appropriée et en recherchant à maximiser l'impact favorable des messages et de minimiser l'impact défavorable.

Porte-parole du gouvernement depuis avril 2014, Stéphane Le Foll a tenu pendant trois ans le point presse qui suit chaque conseil des ministres⁵. Le mercredi 10 mai 2017, pour sa 154e et dernière apparition devant les journalistes, il déroule comme à son habitude le contenu du conseil des ministres, de manière très formelle, avec détail et précision. Ce qui fait parfois sourire Hervé Asquin, correspondant de l'Agence France Presse à l'Elysée. Il y a une rhétorique lefollienne qui est assez particulière : tout est important ! Comme s'il voulait en convaincre les journalistes. Mais il est



dans son rôle. Et la langue de bois fait partie de ce qu'un porte-parole doit savoir manier avec précision. Le style Le Foll s'exprime aussi et surtout à travers sa manière de répondre *cash* aux

5- Stéphane Le Foll : « être porte-parole du gouvernement, ça n'est pas de tout repos, mais ça n'a jamais été un sacerdoce ». Ruddy Guilmin. 11 mai 2017. francebleu.fr

questions des journalistes. Plus de mille questions lui ont été posées en trois ans, pas toujours à son goût. Le Sarthois a notamment souligné à de multiples reprises, non sans humour, l'obstination des journalistes à l'interroger sur des sujets sans rapport avec le contenu du conseil des ministres. Ce qui a parfois suscité des réponses sèches, agacées ou ironiques. Stéphane Le Foll, c'est quelqu'un de vif qui attire les questions vives et qui répond vivement, confirme Hervé Asquin de l'AFP, François Hollande lui-même dit de Le Foll que c'est un brutal... Et qu'on en a besoin. « Ce style grognard », Stéphane Le Foll l'assume : « Je n'ai pas cherché à cultiver une image, mais à rester comme je suis. Alors c'est vrai, je n'ai jamais mâché mes mots, j'ai essayé de le faire aussi avec un peu d'humour, de dérision... C'est aussi une manière de se protéger parce que le flot des questions, c'est quelque chose sur lequel il faut avoir un peu de recul. Sinon on est emporté ». Fidèle et proche du président, il a choisi de devenir porte-parole afin d'officialiser une fonction qu'il occupait de fait car les journalistes cherchaient souvent des réponses auprès de lui. Il ne l'a donc jamais vécu comme un sacerdoce. Le Sarthois a toujours offert un apéritif après ses points presse, en mettant en avant à chaque fois des produits et spécialités régionales différentes. Pour sa dernière, ce fut du brie et du Beaujolais «presque nouveau ».

De son célèbre lapsus au sujet de Bruno Le Roux, rebaptisé «Bruno le relou » à sa tirade sur l'Histoire de France, le passage de Stéphane Le Foll au porte-parolat du gouvernement aura marqué les esprits. « Rien qu'en Bretagne, vous aviez quatre grands peuples. Les Osismes, c'est le Finistère. Les Coriosolites, magnifique nom. les Vénètes sur le Morbihan. Les Rudens sur la partie qui correspond à l'Ille-et-Vilaine », avait notamment énuméré le ministre, en réponse à Nicolas Sarkozy sur « nos ancêtres » les Gaulois.

Député de la Sarthe

Candidat à sa réélection lors des élections législatives de juin 2017, il est en tête au premier tour, 30,3 % contre 22,1 pour Emmanuel Franco (UDI-LR). Il l'emporte à l'issue du second tour (54,9 % contre 45,1). La République En Marche avait choisi de ne pas présenter de candidat face à lui. Après son élection, il se montre peu actif à l'Assemblée.

Candidat au poste de secrétaire du PS

Stéphane Le Foll annonce sa candidature au poste de premier secrétaire du Parti socialiste, un parti « exsangue » qu'il entend « faire évoluer », le

9 janvier 2018, dans un entretien au quotidien Le Maine Libre⁶. « J'ai donc décidé de relever le défi, ou plutôt les défis qui sont face à nous, en présentant un projet devant les militants » lors du congrès du PS en avril. Pour Stéphane Le Foll, « les défis sont nombreux : le PS fait face à une double défaite, présidentielle et législatives. Il est exsangue, inaudible aux oreilles des Français ». Pour le député de la Sarthe, « la présidentialisation des institutions actuelles sous Emmanuel Macron met à mal les partis dits "traditionnels". Il faut donc être capable de faire évoluer le Parti socialiste et de l'adapter à ce nouveau contexte ». Alors qu'on le présente parfois comme étant « macron-compatible », Le Foll se revendique « dans l'opposition » au chef de l'Etat. Les candidats à la succession de l'ex-premier secrétaire Jean-Christophe Cambadélis ont jusqu'au



27 janvier pour se faire connaître, l'élection étant prévue le 29 mars, et le Congrès les 7 et 8 avril. Les militants socialistes ont placé Olivier Faure et Stéphane Le Foll en tête de leurs suffrages au premier tour de l'élection du premier secrétaire du PS.⁷ Olivier Faure a réuni 48,56% des suffrages, devant Stéphane Le Foll à 26,10%. Après l'annonce de ses résultats, Stéphane Le Foll a en effet décidé de retirer sa candidature, laissant le champ libre à son concurrent. « Je considère qu'avec le résultat qu'a obtenu Olivier Faure, avec sa motion il a vocation à devenir Premier secrétaire », a-t-il dit lors d'une déclaration à la presse à Paris. « Et donc il est candidat le 29, date du second tour, et je ne suis pas candidat le 29 ».

Maire du Mans

À la suite du décès de Jean-Claude Boulard, les élus socialistes et apparentés de la mairie du Mans choisissent Stéphane Le Foll pour lui succéder, par

6- Stéphane Le Foll est candidat à la tête du Parti socialiste. Le Monde avec AFP. 9 janvier 2018

7-Election au PS. Olivier Faure, qui a obtenu 48,56% des voix, sera le Premier secrétaire. Ouest-France avec AFP. 16/03/2018. ouest-france.fr

12 voix contre 9. Il est élu maire du Mans le 14 juin 2018. Le jour même, il est élu président de la communauté urbaine Le Mans Métropole. En application de la réglementation sur le cumul des mandats, il démissionne de son mandat de député le 11 juillet 2018, sa suppléante Sylvie Tolmont lui succédant de nouveau à l'Assemblée nationale.

En mars 2019, pour protester contre la décision du Parti socialiste de mener une liste commune avec Place publique aux élections européennes, il



démissionne du bureau national du Parti socialiste⁸. « J'ai décidé, et d'autres avec moi, de quitter le Bureau national du PS », déclare M. Le Foll dans un entretien au figaro.fr. « Pour autant, je reste au PS et au Conseil national car, un jour ou l'autre, l'identité politique de notre parti devra être remise à plat, sur la table ». Pour le maire du Mans, la candidature de Raphaël Glucksmann à la tête d'une liste Place publique qui devrait recevoir le soutien du Conseil national du PS est « une mauvaise plaisanterie ».

Il est tête de liste socialiste aux élections municipales de 2020 au Mans⁹. À l'issue du premier tour, il est en ballottage favorable avec 41,9 % des suffrages exprimés. Il affronte au second tour Marietta Karamanli, députée PS dissidente, qui a recueilli 13 % des voix, tandis que la liste EÉLV est éliminée de justesse alors qu'elle était pronostiquée en seconde position par les observateurs. Dans l'entre-deux-tours, Stéphane Le Foll est soutenu par la grande majorité des écologistes locaux. Il l'emporte au second tour, le 28 juin 2020, avec 63,1 % des voix. Le 3 juillet suivant, il est réélu maire lors de l'installation du conseil municipal et peu après, il est reconduit à la tête du Mans Métropole. Il rompt son alliance avec les élus écologistes après les élections départementales de 2021, les accusant de sédition

8- PS : Le Foll quitte le Bureau national, en désaccord avec le soutien à la candidature Glucksmann. AFP. 15/03/2019. challenges.fr

9- wikipedia.org

durant la campagne. Il est également opposé à l'idée d'une alliance entre le PS et EÉLV au niveau national.

Primaires présidentielles socialistes de 2021

En juillet 2021, il se prononce en faveur de l'organisation d'une primaire socialiste en vue de l'élection présidentielle de 2022 à laquelle il se dit « légitime à participer¹⁰ ». Un vote des adhérents socialistes (« primaire fermée ») est organisé en octobre 2021 : Stéphane Le Foll y réunit 27 % des suffrages exprimés face à la maire de Paris, Anne Hidalgo (73 %). Il indique ensuite qu'il ne fera pas campagne pour cette dernière, jugeant que les divergences sont trop importantes entre eux.

Il s'oppose après l'élection présidentielle à l'union de la gauche et annonce soutenir les dissidents socialistes qui voudront se présenter aux élections législatives de 2022 contre les candidats investis par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES). Il se propose par la suite de créer une « nouvelle fédération à gauche » avec les déçus du Parti socialiste d'Olivier Faure.

L'écrivain

Il publie *Des Éléphants roses : 10 ans dans les coulisses du PS*, Paris, Calmann-Lévy, en 2009. Directeur de cabinet de François Hollande depuis 1997, Stéphane Le Foll a tout vu, tout entendu. Mécano de la gauche plurielle lorsque Lionel Jospin était Premier ministre, il a été au cœur des grandes batailles électorales. A ce poste clé, cet homme de l'ombre, discret et averti, a été le témoin des déchirements politiques entre François Hollande, Ségolène Royal et les autres. Aujourd'hui, à l'inverse de ses camarades, Stéphane Le Foll ne brigue aucun mandat. C'est même précisément le contraire : il est acquis qu'il quittera son poste en même temps que son patron auquel il est l'un des rares à être resté absolument fidèle pendant la campagne présidentielle. Bref, c'est le moment idéal pour tout raconter avec une grande liberté de ton et d'avouer les erreurs commises.

Dans *La Première graine*, Calmann-Lévy, en 2017, il livre le projet agroécologique qu'il portait pendant cinq ans au ministère de l'agriculture. Dans toutes les sociétés et à toutes les époques, l'agriculture a été le moteur des grandes évolutions. Aujourd'hui, alors que le réchauffement climatique en cours sur notre planète cause déjà des catastrophes, elle a un rôle primordial à jouer pour que nous parvenions à une gestion saine et respectueuse de notre environnement. Mettre au service de la durabilité tous les moyens techniques que nous avons

10- wikipedia.org

accumulés est une formidable piste d'exploration, que certains parcourent déjà, et que les politiques publiques doivent encourager.



Renouer avec la France des lumières, Calmann-Lévy, 2021, est un livre testament. Chacun porte en soi une partie de l'histoire de France avec ses territoires, ses singularités, ses invariants et ses rêves. Pourtant, de nombreux Français ne se sentent plus associés à ce destin collectif et les élections ont été marquées une nouvelle fois par l'abstention. La gauche et l'écologie ne parlent plus à la classe insécurisée, celle qui a peur pour l'avenir de ses enfants, celle qui peine au quotidien. Dans cet essai, Stéphane Le Foll fait le constat d'une gauche qui s'est éloignée de ceux qu'elle est censée représenter. Mais cette fracture sociale n'est pas inéluctable et, pour cela, l'auteur fait le choix du progrès plutôt que de la sobriété, et propose de penser l'avenir à travers une stratégie fiscale et économique tournée vers un nouveau modèle de croissance – une « croissance sûre », basée sur l'innovation et l'investissement vert. Pour ne pas disparaître dans les abîmes de l'histoire et renouer avec nos Lumières, il propose aux socialistes de retrouver un lien indéfectible avec les Français et d'ouvrir une nouvelle page pour une France durable.

Stéphane Le Roc¹¹

11- Cette expression nous fait penser à une bande dessinée de notre enfance. Blek le Roc, qui, dans l'Amérique du XVIIIe siècle, se bat contre les Anglais, était d'origine française. Un jour de 1777, alors qu'il était enfermé dans la forteresse de Boston, il raconte sa vie : il est né le 27 novembre 1749, sous le règne de Louis le "Bien-Aimé", au royaume de France et même Breton. Natif de Saint-Malo où son père Dieudonné Leroc, cartographe du roi, exerçait sa profession et sa mère, Locmaria, faisait de la dentelle. Il s'appelait alors Yann.

Un « menhir », un « granit tranquille », un « roc inébranlable », ainsi est souvent qualifié Stéphane Le Foll. 100% breton, petit-fils d'agriculteurs des Côtes d'Armor, c'est dans la Sarthe qu'il naît, grandit et s'engage jeune en politique. Député européen, puis député de la Sarthe, il est ministre de l'Agriculture de 2012 à 2017, sous la présidence François Hollande. C'est la plus grande longévité à ce ministère réputé très difficile toutes républiques confondues. Il est maire du Mans depuis 2018. Fidèle entre les fidèles, il n'a pas sa langue dans sa poche, reste un militant à l'écoute, très combatif et engagé, un peu comme au premier jour. Tandis que le premier secrétaire du PS, en soldat assidu du NFP, enchaîne les sorties en rupture avec le discours social-libéral depuis le lancement de l'alliance de gauche, Stéphane le Foll réunit les dissidents sur ses terres de la Sarthe. Fidèle à sa ligne, il pense à la reconstruction de l'espace politique béant entre La France insoumise (LFI) et la Macronie et entend bâtir une « nouvelle fédération de gauche sociale, écologiste et européenne ».

Jean Claude Brunelin

Et il rêvait de s'embarquer pour les Indes. Après des ennuis avec des percepteurs d'impôts, Yann embarque avec le patron-pêcheur Kernann pour aller pêcher le hareng et la morue. Pris dans une bagarre à la taverne "Ty l'Argoat", condamné à six mois de prison dans les geôles de Brest, Yann se révoltera, tâtera de l'île de Ré, réussira à s'évader. Menacé d'être repris, il s'enrôle sur un bateau corsaire, le Rorqual, commandé par "Œil de Cuir", un trafiquant, un pillard, un naufrageur. Ayant pris la tête d'une mutinerie, Yann Leroc est nommé capitaine du Rorqual avec un beau programme : Vouons-nous à la défense des faibles et des opprimés ! Chassons l'Anglais pour le compte du Roi ! Vive la France. Terreur des Anglais, vêtu de noir, Yann prend le surnom de Black Leroc, le " Corsaire noir ". Présenté au roi à Versailles, il y gagnera une terre et le brevet de chef d'escadre des Antilles. Sans navire, il s'ennuie, se bat en duel et doit fuir. Il s'embarque sur le Locmaria-Kernann, cap au nord-ouest du territoire américain, vers les terres inconnues. Naufrage vers l'île de Baffin. Il en réchappe, recueilli par des esquimaux. Black décide d'explorer la baie d'Hudson où vivent des indiens. Capturé puis adopté par les Montagnais, Black y gagne le surnom de Blek, adaptation du mot indien bleck qui signifie "éclair d'or". Devenu Peau-Rouge, il mène la vie dure aux Anglais. Puis intégré à un groupe de trappeurs, il devient alors "Blek le Roc".

Fêtes de Noël en Provence et pastrage

Dès le début de décembre s'ouvre en Provence la période calendale, qui s'étend jusqu'à la Chandeleur au début de février. Marquée par les réjouissances de Noël, elle se trouve rythmée par un ensemble de pratiques traditionnelles qui puisent leurs origines dans l'histoire locale. Ces pratiques s'étendent sur toute la Basse-Provence et constituent des temps forts de la période de Noël : plantation du blé de la Sainte Barbe, exposition et achat des santons de Provence associés à l'installation de la crèche dans les foyers, « gros souper » de la vigile de Noël, treize desserts précédant la messe de minuit, où des pastorales sont chantées pour fêter la Nativité, célébration de l'Épiphanie avec dégustation du gâteau des Rois et « Chandeleur victorine » à la basilique Saint Victor de Marseille.

Le blé de la Sainte Barbe

La plantation du blé de la Sainte Barbe est un rite d'ouverture du cycle de l'Avent, qui débute le 4 décembre, jour de la Sainte Barbara. Il consiste en la plantation dans trois soucoupes, *sietouns*, symbole de la Trinité, avec un peu d'ouate humide, de grains de blé dits de la Sainte Barbe. Lors du « gros souper », les trois coupelles de blé sont disposées sur la table. La bonne germination du blé, présage heureux pour l'année à venir, est accompagnée de la formule *Quand lou blad vèn bèn, tout vèn bèn*. La signification profonde de ce blé verdoyant au cœur de l'hiver demeure inconnue. Attestée par les auteurs du XIXe siècle et par le Mireio de Mistral (1906) comme la réminiscence des « jardins d'Adonis » antiques, cette pratique demeure très suivie.

La crèche et les santons

Le santon, petite figurine en argile colorée de la crèche provençale, participe à la mise en scène de la Nativité, autour de l'enfant Jésus, Marie et Joseph, avec l'âne et le bœuf réchauffant l'enfant de leur souffle. Ces santons figurent les Rois mages et les bergers et toute une série de petits personnages, inspirés des costumes et des métiers des habitants des villages provençaux traditionnels. Chargées de présents, ces figurines cheminent vers l'étable, surmontée de son étoile, à travers un paysage provençal avec des oliviers représentés par du thym fleuri. Le faïencier marseillais Jean-Louis Lagnel (1764-1822) a élaboré les santons tels qu'on les connaît aujourd'hui. L'universalité de la crèche de Noël constitue un tremplin considérable, qui a conduit à l'instauration de foires aux santons au cœur des saisons touristiques et à la demande d'un label d'appellation d'origine.



Le gros souper et les treize desserts

En Provence, la tradition des treize desserts¹ s'insère dans le cérémonial du « gros souper », consommé lors de la vigile de Noël. Pris avant minuit, ce dîner est constitué uniquement de plats maigres, coquillages, poissons, légumes ou pâtes... et se distingue du Réveillon, qui, lui, est après minuit et marque le temps du gras. Jusqu'en 1920, aucun texte n'énumère les desserts provençaux de Noël. Depuis le début du XXe siècle, ils sont désignés par *calenos* et caractérisés par leur abondance et leur douceur. Ainsi, pommes, poires, *verdaù* (melon vert conservé dans le grain), raisin frais, sorbes, nougat blanc, nougat noir, noix, amandes, noisettes, figes sèches, pompe à l'huile, raisins secs constituent la liste des treize desserts traditionnels. Connus sous le terme générique de « mendiants », les fruits secs : figes, amandes, noix, noisettes, raisins secs et récemment pruneaux et abricots secs, sont à l'honneur sur toutes les tables de la veillée. Peuvent également figurer oreillettes, beignets de pommes, œufs au lait, pâtes de coings, confitures de fruits, pralines... Sur la crédence sont disposés la pompe à l'huile² et le nougat, *mets sacramentels* selon Frédéric

1- Il faut disposer trois nappes blanches, symbole de la Trinité, sur la table sur laquelle sont disposés treize pains, les douze petits représentant les apôtres et le plus grand le Christ.

2- La pompe à l'huile, *poumpo à l'òli* ou *pompa a l'òli*, appelée aussi *fougace*, ou encore *gibassié*, d'origine provençale, est un gâteau simple, composé principalement de farine, sucre et huile d'olive, souvent cuisiné lors de fêtes telles que Noël ou l'Épiphanie. L'origine de la pompe à huile viendrait du fait qu'à la fin du processus de fabrication de l'huile

Mistral et éléments traditionnels incontestés, de plus en plus fréquemment accompagnés de chocolats, papillotes, fondants, marrons glacés et autres bûches. La pompe à l'huile a plusieurs dénominations. L'huile d'olive est l'un des constituants de base de ces deux produits, mais la *pompe* est « allongée et briochée, parfumée à l'anis », tandis que le *gibassié* est « rond, parfumé à l'anis et sablé ». Quant au *nougat noir* ou « nougat de ménage », il est confectionné à partir de miel et d'amandes.

L'Épiphanie et le gâteau des Rois

Le 6 janvier, à l'occasion de l'Épiphanie, qui célèbre l'arrivée des Rois mages auprès de l'enfant Jésus, il est commun de tirer les rois et de déguster la galette des Rois. En Provence, le gâteau des Rois est une brioche en forme de couronne, avec un trou en son centre. Appelée couronne des Rois, *corona dels Reis*, couronne bordelaise, *corona bordalesa* à Bordeaux et royaume, *lou Reiaume* en provençal, la brioche est parfumée à la fleur d'oranger, surmontée de fruits confits et de gros grains de sucre. À l'intérieur de la brioche sont placées une fève alimentaire et une petite figurine, dite « santon ». Avant de découper la brioche des Rois, le plus jeune des convives est invité à se placer sous la table. Selon l'usage, la répartition des parts lui revient, afin que le santon et la fève soient bien distribués au hasard : « *uno favo qui designe lou rèi* », ou « le roi sera celui qui obtiendra la fève » ou « celui qui aura le santon sera son sujet ». Cette pratique se répète généralement en Provence jusqu'au 2 février, jour de la Chandeleur, qui marque alors la fin des fêtes calendales.

La chandeleur « victorine »

Le 2 février, la Chandeleur termine le long cycle des fêtes de Noël. Elle représente la plus importante fête mariale de Marseille et attire environ 80 000 pèlerins dans la basilique Saint-Victor. Elle se caractérise par la vente de cierges verts³ et de la navette⁴, biscuit de marine au façonnage particulier. Les cérémonies de l'octave de la Chandeleur durent neuf jours, au cours desquels pèlerins et croyants se rassemblent autour de la basilique, trop étroite pour abriter tous les fidèles. Ils assistent et participent aux processions et aux célébrations organisées autour de la statue de la Vierge noire⁵ des cryptes, sculptée en bois de noyer et parée d'atours. Il est d'usage de ramener chez soi un cierge allumé et une « navette », représentant la barque qui amena les saintes sur les côtes de



Provence.

d'olive dans les moulins provençaux, les mouliniers jetaient de la farine qui « pompait » l'huile résiduelle au fond des cuves. Cette farine humide était ensuite utilisée pour ce dessert en rajoutant du sucre.

3- Le conseil paroissial de Saint-Victor à Marseille a le monopole de la vente des cierges verts

4- La navette est un biscuit en forme de barquette fabriqué depuis 1781 au « Four des Navettes », au coin de la rue Sainte et de la rue d'Endoume. L'entreprise, voisine de la basilique, détient l'exclusivité de la fabrication des navettes, qui constituent une véritable marque déposée. Selon la légende une barque amena les saintes Maries sur les Côtes de Provence. Dans son ouvrage sur l'Histoire de la Ville de Marseille, Ruffi en 1696 fait débarquer Lazare à Marseille. Il est accompagné de Marthe, Marie-Madeleine et ses soeurs Jacobé et Salomé, Marcelle leur servante, Maximin, Sidoine (ou Celidoine), Joseph d'Arimatee et d'autres disciples de Jésus Christ bannis pour avoir prêché la résurrection du sauveur de ce Monde.

5- Le vocable de Notre-Dame de Confession est connu à partir du XIIème siècle. La statue, d'une hauteur de 98 centimètres, se situe dans la crypte. On affirmait autrefois qu'elle avait été rapportée par Lazare, et sculptée par saint Luc dans un bois de fenouil. En réalité, elle serait du XIIIème siècle, et en bois de noyer très sombre. Son autre surnom de Feunou serait issu, non pas de fenouil, mais du feu nouveau. La Vierge, couronnée et voilée, trône en majesté, tenant de la main gauche, l'enfant Jésus sur ses genoux. A la Chandeleur, le 2 février, la Vierge est habillée de vert, les fidèles appelés à la procession reçoivent des cierges bénis de couleur verte. François Marchetti signale cette pratique dans son livre "Explications des usages et coutumes marseillais", paru en 1683. Pendant la Révolution, cette statue a pu être sauvée mais le trésor, constitué de vêtements et bijoux, est dispersé en 1794. La statue est vendue aux enchères. Le 19 mai 1804, veille de Pentecôte, l'église supérieure est rendue au culte et devient paroissiale. Le lendemain, 20 mai, on rapporte la Vierge Noire de l'église de Saint-Jérôme (aujourd'hui Saint-Charles), à Saint-Victor. Le 2 février 1822, la Vierge Noire est descendue dans sa chapelle souterraine enfin restaurée. Actuellement, l'office se célèbre dans les catacombes et la tradition est de toucher la robe verte de la statue avec des cierges verts et de ne les allumer qu'ensuite. <http://lieuxsacres.canalblog.com>

La messe de minuit, les cérémonies de pastrage et la pastorale⁶

Après le « gros souper » et avant les « treize desserts », la messe de minuit célèbre la naissance de l'enfant Jésus. C'est un moment marquant pour les pratiquants et aussi une tradition propre à la Provence. La renommée de certaines messes de minuit a dépassé les limites de la région, grâce au spectacle des tambourinaires et des chorales en provençal. Ces cérémonies comprennent une séquence d'offrandes appelées *pastrage*. Rappelant la célébration de la naissance de l'enfant Jésus par les bergers, *pastres* en provençal, elles mettent en scène des bergers, des pêcheurs ou des cultivateurs, en costumes traditionnels, apportant en procession le produit de leur travail. Le nom de pastorale, qui désigne la représentation théâtrale chantée et parlée en provençal de la célébration de la Nativité, dérive directement du spectacle de la procession des bergers vers l'étable où Jésus vient de naître.

La cérémonie de l'église des Baux-de-Provence semble avoir servi de modèle. Son rituel remonterait à plusieurs siècles et il serait caractéristique de la Provence rhodanienne et par extension de la Provence.

Le principe de l'offrande des bergers est le don d'un agneau vivant au clergé, au cours de la messe de minuit. Le *pastrage* correspond donc à la procession des offrandes apportées au célébrant, attestée depuis le début de l'église, louée par saint Augustin. Ce cérémonial d'oblations en argent ou en nature n'a rien de spécifiquement provençal. Il est attesté aux XVII^e et XVIII^e siècles lors de messes d'obsèques, de mariage, de fête patronale, de confréries professionnelles. L'offrande faite par les bergers, la nuit de la Noël, est particulièrement chargée de sens, à cause de leur rôle dans l'évangile de Luc, une allusion au



Bon Pasteur et à l'agneau immolé ou à l'agneau de l'Apocalypse. Le *pastrage* intègre généralement l'offrande proprement dite à une *pastorale* mettant en scène, avec des chants de noëls, l'annonce faite aux bergers et l'adoration des bergers.

Les mentions de l'offrande de la nuit de Noël sont rares. Ce rituel semble être jusqu'au XX^e siècle circonscrit dans le sud-est, aux zones de la Provence rhodanienne et du Comtat, où les bergers étaient suffisamment nombreux pour constituer un groupe et une confrérie.

Fernand Benoît, conservateur du Museon arlaten, avait signalé la seule source connue pour le XVII^e siècle : « Cette cérémonie avait lieu dans toute la Provence. Le journal [*sic*] d'un chanoine de Cavaillon, Gaspar [*resic*] de Grasse, la décrit en 1665 à Cavaillon ; nous y retrouvons les éléments du « pastrage » qui se célèbre encore [suit l'indication de cinq communes des Bouches-du- Rhône]. L'édition par Frédéric Meyer du livre de raison manuscrit du chanoine Jean-Gaspard de Grasse⁷ a révélé en 2002 le texte exact :

Nota que cette année, à la messe de minuit, vigile de la Noël, les bergers de cette ville ont offert un agneau tout enjolivé de rubans dans une petite charrette tirée par deux motons, accompagné d'une grande quantité de bergers, avec leurs cabans, fifres, tambours, et autres instruments rustiques, avec aussi une grande quantité des bergères habillées de blanc portant des gorbeilles pleines de fruits et leurs quenouilles au costé, en sorte qu'on a veu jamais une plus naïve représentation du mistère de la naissance du fils de Dieu. L'offrande desdits bergers est en séquestre, attendu que les 2 chanoines prébendés, Mr d'Agard, cabiscol, et Pezet, la prétendent contre le chapitre, qui la prétend aussi.

6- Régis Bertrand, « Les cérémonies d'offrande à la messe de minuit », *Siècles* [Online], 21 | 2005.

<http://journals.openedition.org/siecles/2219>; DOI: <https://doi.org/10.4000/siecles.2219>

7- Frédéric Meyer (éd.), *Un chanoine de Cavaillon au grand siècle. Le livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684)*, Paris, 2002, p. 11.

La cérémonie est décrite à la fin de l'Ancien Régime dans l'article « Maillane » de la *Géographie de la Provence* du docteur Claude-François Achard⁸, seule autre description connue pour l'Ancien Régime :

La cérémonie des Bergers, aux trois messes du jour de la Noël, est curieuse [note : l'évêque l'a supprimée, mais on espère qu'elle pourra se rétablir]. Les prieurs de la confrairie des Bergers louent à leurs frais une symphonie à vent, avec laquelle ils donnent une sérénade la veille de Noël, à la porte de l'église, de la maison du curé et de celle des magistrats et des principaux bergers. Ils assistent aux trois grandes messes avec la symphonie et ils conduisent dans l'église une brebis couverte de rubans, qui traîne un petit char orné de fleurs et de guirlandes, d'où s'élève une croix peinte en rouge sur laquelle sont trois cierges qu'on allume pendant la messe. Leur place à l'église est dans la nef à gauche vis-à-vis l'autel où l'on fait la crèche. À l'Offertoire, les prieurs, suivis des bergers et bergères, vont au bas de l'église et viennent par la grande nef à l'autel pour y faire l'offrande et à l'élévation, les prieurs donnent un agneau au curé qui leur donne à déjeuner, ainsi qu'à leurs successeurs déjà nommés, le matin après la messe de l'aurore.

L'on retrouve également les traits essentiels de cette description dans un passage du tome III de la *Statistique des Bouches-du-Rhône* dirigée par le préfet Villeneuve⁹, publié en 1826 :

« La messe de minuit est célébrée partout de la même manière et avec tout l'éclat que comporte cette solennité nocturne. Mais dans la plupart des communes du 3ème arrondissement, il y a des usages particuliers qui méritent d'être connus.

Au moment de l'offrande, on voit s'avancer de l'autel le corps des bergers, précédé du tambourin, de la cornemuse et de tous les instruments rustiques qu'on peut rassembler dans le pays. Ils portent de grandes corbeilles remplies de fruits et d'oiseaux de différentes espèces. Les bergers suspendent ces corbeilles à leur ceinture par un ruban, et les femmes les portent sur



leur tête. À Maussane, les prieures sont coiffées du garbalin, espèce de bonnet conique et fort haut, garni tout autour de pommes et d'oranges.

À la suite du corps des bergers est un petit char, tout couvert de verdure, éclairé par une multitude de bougies, et traîné par une brebis dont la toison, d'une blancheur éclatante, est encore relevée par des noeuds de rubans distribués en guise de flocons. L'agneau sans tache est dans le char. Une seconde troupe de bergers et de bergères, jouant et chantant des noëls, ferment [sic] la marche. Les prieurs font l'offrande de l'agneau et des

corbeilles et le cortège retourne dans le même ordre. Le même cérémonial est répété à la messe de l'aurore et à celle du jour. Il est à regretter que le tumulte qu'il occasionnait quelquefois l'ait fait supprimer dans plusieurs communes ».

C'est une synthèse des réponses faites en 1825 par les maires du département au questionnaire préparatoire de cette partie de l'ouvrage. La cérémonie y est attestée dans douze communes comprises entre le pays d'Arles, le Rhône et la Durance. Elle n'est plus usitée dans trois d'entre elles dont les Baux où le maire écrit simplement ceci : « Les bergers faisaient autrefois à la Noël, quand les curés le jugeaient à propos, l'offrande d'un agneau au son de la cornemuse, du tambour et des *petites timbales* à la messe de minuit et à celle de dix heures du matin ; cette cérémonie s'appelait *offerte* ; elle n'a plus lieu depuis 1818 ». Ces séquences d'offrandes rituelles posent de fait problème au clergé, car elles sont une occasion potentielle de dissipation. Le *pastrage* n'est guère facile à suivre ensuite au cours du XIXe siècle. Il semble attirer fort peu l'attention des auteurs locaux. L'article *Pastrage* du *Trésor du félibrige* du dictionnaire de Mistral publié en 1879, est

8- Claude-François Achard, *Dictionnaire de la Provence et du Comté venaisien [...]. Description historique, géographique et topographique [...]*, Aix, 1787-1788, vol. II, p. 6-7.

9- Christophe De Ville-Neuve (éd.), *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t.III, Marseille, 1826, p. 229.

très succinct : « Adoration des bergers, qu'on représente à la Noël dans les églises en Bas-Languedoc ». F. Mistral suggère que ce rituel n'est pas systématique : « Aquest an fan lou pastrage, cette année, les bergers font l'adoration ».

Aux Baux, où l'offrande n'est signalée par aucune source d'Ancien Régime, elle aurait été reprise après la Révolution, interrompue en 1818, rétablie vers 1827 et interdite dès 1831 ; encore reprise ensuite, elle avait cessé en 1892, s'il faut en croire la chronologie fournie par la seconde édition du *Guide du visiteur* publiée en 1897 par l'abbé Jourdan¹⁰. La première édition, en 1885, ne disait mot d'une cérémonie qui pourtant devait se dérouler dans l'église. C'est en fait au moment où elle n'a plus lieu que le curé des Baux en donne une description qui va servir à sa renaissance.

La reprise vient d'une initiative d'un groupe félibréen marseillais, les Bons Provençaux, qui oeuvrait au rétablissement des traditions provençales. La *Revue de Provence* permet de suivre les progrès de ce renouveau. En décembre 1902, un article de Joseph Mathieu cite le passage de la *Statistique* qui décrit l'offrande des bergers. Une note de la rédaction signale que les Bons Provençaux ont « pris à cœur de faire revivre cette coutume dans l'ancienne cité des Baux ». Pour l'occasion, le poète-paysan Charloun Rieu¹¹ viendra chanter un Noël de sa composition. La livraison suivante renferme une description anonyme mais minutieuse de « la tradition ». Il semble que la reconstitution proposée par les Bons Provençaux introduisait dans le rite une complexité gestuelle difficile à exécuter de façon improvisée par des bergers qui n'avaient pas pratiqué l'offrande depuis dix ans. Le curé des Baux a sans doute mis à profit la disparition de la fête pour en proposer une reconstitution idéalisée ou même un rituel très normatif, conforme aux liturgies solennelles de son temps.

Cette cérémonie assez ancienne, au moins du XVI^e siècle, semble s'être perpétuée car *transmise*, reproduite à l'identique d'année en année, de génération en génération. Elle va rencontrer un succès grandissant. Des *moussus* de Marseille, parés du prestige du Félibrige en ces années où Mistral vient de recevoir le prix Nobel, soucieux d'aider au développement touristique de cette localité déclinante, sont venus assister à un rituel rustique, ce qui ne pouvait que valoriser la cérémonie aux yeux des habitants de la contrée. Dès 1904, on est accouru nombreux « de Marseille, d'Arles et de Saint-Rémy » ; selon J. Bourrilly, il y a eu « quatre ou cinq familles en automobiles » et les autres ont pris le train, ce qui a impliqué de nombreux trajets de voitures à chevaux pour transporter les visiteurs. Les retombées économiques ont été importantes pour les commerçants du cru. L'aubergiste Cornille, qui s'attendait à une piètre recette en cette nuit où traditionnellement chacun festoie chez lui, a dû organiser le réveillon et l'hébergement de ce beau monde. Le boulanger a cuit « une pompe à l'huile de plus d'un mètre de circonférence ». Les habitants des Baux, qui commençaient à soupçonner l'intérêt touristique des ruines de la ville haute, sont précocement entrés dans « l'économie culturelle ». En 1929, l'abbé Cheilan évoque des « autos innombrables alignées le long du chemin. Les phares s'allument, les moteurs vibrent. L'une après l'autre les voitures se mettent en marche et durant quelques instants tous les lacets de la montagne sont illuminés par les faisceaux lumineux. C'est la vie moderne qui reprend ses droits ». Le récit de Cadilhac confirme l'attraction touristique de la nuit de Noël dans cette ville encore ruinée. L'artiste André Galland, qui l'a accompagné, représente en illustration de son article les automobiles et les cars descendant en une longue théorie la route des Baux après la cérémonie.

Le rite se modifie au fil des années. Ainsi, au lieu des Noël d'Ancien Régime, l'offertoire et la consécration, puis la communion sont progressivement accompagnés par des œuvres de félibres : Noël de Roumanille, « grand artisan, aux côtés de Frédéric Mistral, de la renaissance provençale », Noël sur l'air de *Magali* repris



10 - Abbé Jourdan, *Guide du visiteur dans l'antique ville des Baux*, 1885, et 2e édition, Avignon, 1897.

11- Charles Henri Rieu, dit Charloun Rieu, né en 1846 au Paradou et mort en 1924 à Fontvieille, deux villages des Alpilles, est un poète et conteur de langue provençale. Il a connu un succès régional grâce à la publication de trois tomes de *Li Cant dóu Terraire*, Les Chants du terroir. Il est considéré par Frédéric Mistral comme « le chantre de la terre des Baux ».

par Mistral au chant III de *Mirèio*, *Pastre di mountagno* de Micoulau Sabòli. Un autre exemple pittoresque : au moment de l'élévation « le baile-pastre tenant l'agneau de l'offrande entre ses bras vient s'agenouiller devant l'autel et lorsque le prêtre élève l'hostie sainte, le petit agneau bêle plaintivement : son bêlement remplace la sonnette de l'enfant de chœur ». L'abbé Casteran explique prosaïquement comment un tel effet est obtenu : « la tradition veut qu'on presse trois fois la queue de l'agnelet »...

Telle qu'elle se déroule depuis exactement un siècle, l'offrande des Baux est de fait une cérémonie recueillie, à forte connotation régionaliste. Ce *pastrage* avait été présenté au début du XXe siècle comme une spécificité de cette ville en partie morte et figée dans le temps. Il a vite été intégré au particularisme d'une cité dont la fortune touristique prenait forme. Sa renaissance en a entraîné d'autres par transposition du modèle des Baux. Cette « invention de la tradition » suit un schéma que l'on retrouve pour d'autres fêtes provençales. Dès lors que les « folkloristes » puis les ethnologues répertorient dans des recueils de « traditions *provençales* » une pratique ou un rituel en les présentant comme spécifiques d'un lieu ou d'un petit « pays », des félibres « mainteneurs » ambitionnent de les imiter ailleurs même s'ils n'y sont pas historiquement attestés, puisqu'ils sont « typiquement provençaux ». La mémoire collective interprète ces créations comme le début d'une reprise de tradition. Ainsi Paul Ruat, libraire provençaliste marseillais, ancien secrétaire des Bons Provençaux et éditeur de la *Revue de Provence*, lui-même félibre et catholique fervent explique qu'il est allé assister à la cérémonie des Baux, en 1919, et qu'il a eu alors l'idée de la transposer à Marseille dans la paroisse des pêcheurs. L'offrande du poisson par les pêcheurs et les poissonnières dans l'église Saint-Laurent de Marseille était née. Une « invention » semblable est à l'origine du *pastrage* d'Allauch. La messe y est précédée par « la descente des bergers ». Les bergers et leurs animaux viennent d'autres localités désormais car il n'y a plus de troupeau à Allauch ainsi que les membres du groupe félibréen portant leurs costumes traditionnels, descendent depuis le sanctuaire de Notre-Dame-du-Château. La cérémonie a surtout valeur d'évocation d'une activité paysanne et pastorale assez largement disparue et ses nombreux acteurs jouent un rôle de *santons vivants*, explicitement voulu par le promoteur de cette « crèche vivante ».

La caractéristique du retour cyclique du temps de Noël est à la fois de marquer l'écoulement irréversible du temps, puisque notre calendrier est fondé sur la date théorique de la naissance du Christ, et d'être aussi la période par excellence de la reprise et de la transmission familiale ou publique de traditions de toute sorte, réputées héritées des générations antérieures. Il correspond à un moment où la communauté se plaît à reprendre des gestes ancestraux pour marquer sa propre continuité à travers le temps dans l'espace où elle s'enracine. Le *pastrage* tel qu'il a été « reconstitué » aux Baux au début du XXe siècle est particulièrement chargé d'évocations visuelles et sonores qui instituent un rapport exceptionnel du présent au passé. Son impact sur l'imaginaire collectif et les aspirations identitaires de nos contemporains explique qu'il soit « rétabli » là où il aurait dû exister. Il présente enfin une originalité majeure : résurrection éphémère d'un monde agro-pastoral presque aboli, il s'agit du seul rite festif essentiellement rural qui ait été promu durant le XXe siècle au titre de tradition provençale de Noël.

Le Velay n'est pas la Provence et nous n'avons pas ce *pastrage*. Mais nous n'avons pas échappé à ce phénomène de « récréation », de « reconstitution » d'événements anciens même historiquement improbables ou peu étayés.

Il en est ainsi des *Fêtes Renaissances du Roi de l'Oiseau*. En 1524, le jeu de l'oiseau est apparu pour la première fois au Puy. Cette coutume, instaurée bien longtemps auparavant par Charles V, consistait à essayer d'abattre un oiseau de chiffon appelé le *papegai*, perroquet en occitan, d'un coup d'arquebuse ou d'une flèche. Le jeu avait lieu le Lundi de Pentecôte. Le vainqueur, proclamé Roi pour une année, recevait les clés de la ville, avec droit au port de l'épée, rang de consul, commandeur d'une compagnie d'arquebusier mais il devait abreuver et donner collation au public. En 1986, Jean-Louis Roqueplan rencontre Bernard Jammes, alors maire du Puy, qui a l'ambition de proposer « quelque chose » de novateur en terme d'animation pour la ville, dans le but de la faire rayonner bien au-delà du Velay. Plusieurs personnalités ponctuelles sont naturellement associées à la réflexion. Jean Arzac évoque l'œuvre de Jean Burel et plus particulièrement le Roi de l'Oiseau, cette compétition historique où l'on tirait un oiseau à la Renaissance. Jean-Louis Roqueplan se souvient : « On cherchait une idée. J'ai pensé que cette histoire pouvait être intéressante. Il y avait un côté enfantin, ludique, universel aussi, tout le monde pouvait devenir roi. On a donc opté pour ce concept et le Roi de l'oiseau est né de la volonté de Bernard Jammes, qui a mis le paquet, en associant Gérard Beaume, Jean Barbazat, Jean-Paul Grimaud, Jannick Clément, Jean-Jacques Lyotard et d'autres ». La fête est montée très vite, avec l'appui de tous les services techniques de la ville,

l'enthousiasme des pionniers, avec un scrupuleux respect historique, pour aujourd'hui devenir le premier événement culturel et festif du département.

La voie au départ du Puy-en-Velay du *chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, Via Podiensis*, est décrite dès le 12^e siècle. C'est l'une des 4 voies jacquaires majeures avec Paris, Vézelay et Arles pour rejoindre le sanctuaire espagnol de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les pèlerins venaient sur cette terre de Galice pour y honorer les reliques de saint Jacques apôtre martyrisé en 44 en Palestine. En 1971-1972, « Le Sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle » est créé au Puy-en-Velay, le GR 65, à l'initiative de Mme Rodde et de M. Chaize aidés d'un groupe de bénévoles. Il est agréé par le Comité National des sentiers de grande randonnée. Ce travail se concrétise par une recherche historique, un balisage sur le terrain et l'édition d'un topo-guide. La documentation était mince, réduite au *Guide du pèlerin*. A défaut d'écrits mentionnant Compostelle dont on cherchait le chemin, restaient des toponymes, des sculptures ou des vestiges. L'« authenticité historique » du chemin retenu est fragile et permet de mesurer à quel point elle a grandi dans l'imagerie pèlerine jusqu'à devenir vérité indiscutable, voire tradition religieuse. De peu scrupuleux communicants désignèrent même l'évêque Godescalc comme étant le premier pèlerin à avoir fait le pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en 950-951. En fait, après avoir reçu Mayeul, abbé de Cluny, au Puy, venu prier la Vierge d'Anicium, il part, probablement sur son conseil, à l'abbaye San Martín d'Albelda dans la Roja, près de Logrono où il demande au moine Gomez une copie du livre *De Virginitate* écrit par saint Ildefonse de Tolède contre les adversaires de la virginité de Marie. De là, il se rend effectivement à Saint-Jacques-de-Compostelle mais ce n'était certainement pas son but premier. Plus de 20 000 pèlerins annuels partent du Puy-en-Velay et génèrent d'importantes retombées économiques.

A notre modeste niveau, sous l'impulsion de François Ranchoux et l'appui de Jean-Louis Roqueplan, nous avons relancé pour la promotion de la race ovine Noire du Velay, une *Fête de la Noire*, évocation de transhumance inverse lorsque les 2000 brebis de l'Hôtel-dieu, partaient du Trespeulx, hameau de Saint-Jean-Lachalm pour passer les hivers 1531-1532 aux Baux-de-Provence. Ces transhumances anciennes ne sont pas décrites mais appréhendées grâce à des comptes financiers. Ces brebis n'étaient sans doute pas noires, ou du moins pas toutes, l'harmonisation des races étant une démarche plus récente. Le revue *Le Souffle de la Neira* était aussi un outil de promotion. Le but final étant de conserver cette race, la faire connaître et en commercialiser les agneaux, en quelque sorte « faire manger de l'histoire ».

D'autres productions agricoles du département ont usé de cette démarche de « récréation » comme *la lentille verte du Puy* remontant à l'époque gallo-romaine et le *Fin Gras du Mézenc* très vieille tradition de production de bœufs gras à Pâques.

Jean Claude Brunelin



FCO/ Blue Tongue : maudit moucheron...

La maladie

La fièvre catarrhale ovine (FCO), ou Blue Tongue, maladie de la langue bleue, est une arbovirose due au virus bluetongue (BTV pour *bluetongue virus*), transmis par des moucherons piqueurs du genre *Culicoides* à des ruminants surtout domestiques, principalement les moutons, moins souvent les chèvres et les bovidés.

Elle n'est ni contagieuse ni transmissible à l'Homme, mais elle peut être grave pour les espèces de ruminants domestiques sensibles et avoir d'importantes répercussions économiques.

D'origine africaine, cette infection est endémique dans la ceinture intertropicale mondiale, où elle reste le plus souvent inapparente. Des foyers de formes graves surviennent régulièrement, de façon saisonnière, aux limites des zones tempérées nord et sud. Depuis 1998, une extension rapide de la FCO a été constatée en particulier en Europe. Ce phénomène s'explique probablement par des facteurs multiples dont l'importance respective est encore mal comprise.

Histoire

Jusqu'aux années 1920, la maladie se localise en Afrique du Sud. Les premières descriptions chez le mouton sont publiées en 1876, mais la maladie est sans doute apparue à la fin du XVIII^e siècle, lorsque les moutons européens ont été introduits dans la même région pour un élevage intensif. L'origine virale est démontrée en 1905, avec production d'un vaccin utilisé en Afrique du sud jusqu'en 1943. Le rôle de transmission par le moucheron piqueur *Culicoides imicola* est établi.

En 1924, la maladie atteint Chypre et les États-Unis dans les années 1950. Elle est reconnue en Méditerranée, en Asie, en Australie et dans toute la zone mondiale intertropicale. Au cours du XX^e siècle, un modèle de la FCO s'impose : celui d'une maladie ovine émergente d'origine africaine, liée aux mouvements et au commerce d'animaux vivants, limitée à la zone intertropicale.

Au tournant du XXI^e siècle, ce modèle est mis à mal par la survenue d'épizooties majeures en Europe, transmises par d'autres *Culicoides* autochtones, touchant aussi les bovins.

L'agent de la maladie

L'agent de la maladie est le BTV, *bluetongue virus*, un virus à ARN double brin de la famille des Reoviridae. Comme le virus de la peste équine, *african horse sickness*, également transmis par des *Culicoides*, il appartient au genre *Orbivirus*. Les orbivirus sont des virus non enveloppés avec une capsidie icosaédrique à symétrie cubique qui contient un génome segmenté.

Sérotypes

Le pouvoir pathogène varie considérablement d'une souche à l'autre. En 2019, on a répertorié 24 sérotypes différents. Il y a peu de protection croisée entre les sérotypes : l'infection par un sérotype ou la vaccination contre un sérotype ne protège pas ou pas nécessairement contre les autres sérotypes.

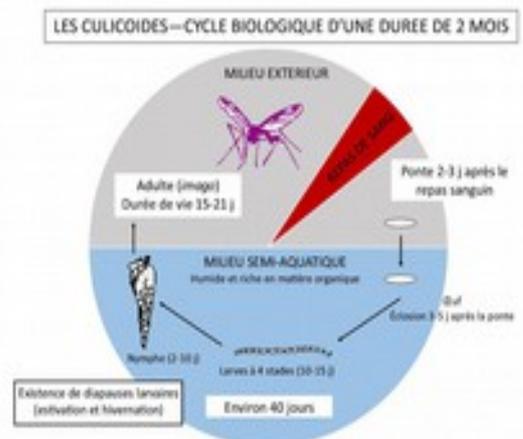
Le nombre de sérotypes découverts, typiques ou atypiques, chez les ruminants domestiques et sauvages, augmente avec l'effort de surveillance et les capacités de détection avec l'utilisation de nouvelles technologies. Il est probable qu'ils soient peu pathogènes, mais ils sont à surveiller car susceptibles de recombinaison avec des sérotypes virulents.

Vecteurs

Cette recombinaison ou réassortiment génétique, peut aussi survenir lorsque des sérotypes virulents différents circulent simultanément dans une même population d'hôtes.

La maladie est non contagieuse, et se transmet par des petits moucherons piqueurs du genre *Culicoides*, famille des Ceratopogonidae. Sur les 1315 espèces de *Culicoides* recensées en 2015 seule une quinzaine sont vectrices de BTV. La température optimum pour une activité maximale de ces moucherons est 24 °C, vers 15-18 °C, ils s'arrêtent de voler.

Un *Culicoides* infesté le reste à vie en multipliant le virus de manière intense dans ses glandes salivaires avec une période de réplication de 6 à 8 jours qui s'arrête lorsque la température s'abaisse à moins de 15 °C. Une seule de ses piqûres suffit à infecter un hôte sensible.



Chaque espèce vectrice de *Culicoides* transmet des sérotypes préférentiels dans une zone géographique donnée, constituant ainsi différents « pathosystèmes » dans le monde.

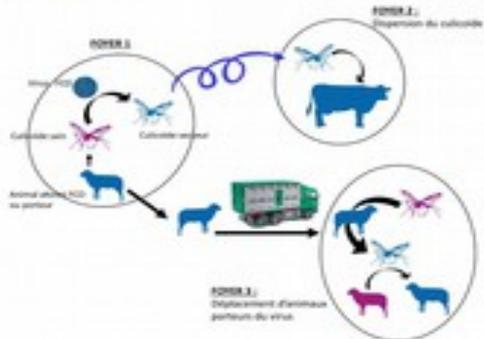
Culicoides imicola est reconnu comme le vecteur majeur de la fièvre catarrhale ovine en région méditerranéenne et en Afrique.

En Europe non méditerranéenne, d'autres vecteurs ont été signalés : *Culicoides dewulfi*, *Culicoides obsoletus* et *Culicoides pulicaris*, susceptibles de transmettre le virus.

Transmission et contamination

La transmission virale peut se produire tout au long de l'année, mais plus forte en périodes chaudes et pluvieuses. Les bovins et les veaux infectés *in utero*, jouent le rôle de réservoir. Ils permettent au virus de passer l'hiver dans les régions tempérées où l'hiver est souvent trop rigoureux pour permettre une survie du vecteur toute l'année.

Epidémiologie



Dès le printemps, la densité des *Culicoides* commence à augmenter, mais ils ne se nourrissent que sur les bovins, sur lesquels ils se contaminent. Ce n'est que plus tard qu'ils commencent à piquer les ovins.

Les espèces affectées

La fièvre catarrhale du mouton a été décrite pour la première fois en Afrique du Sud, où elle était probablement endémique chez les ruminants sauvages. Classiquement, la

fièvre catarrhale était réputée n'affecter que les ovins.

L'infection était généralement inapparente et jugée sans effets significatifs chez les bovins et les caprins même quand le virus était retrouvé dans leur sang. Cependant une surmortalité a été démontrée chez les bovins dans les années 2000-2010. Cette maladie pourrait avoir été sous-estimée chez les bovins, en raison d'une « clinique peu spécifique », de problèmes de qualité des tests diagnostiques et parfois de réticences à déclarer des animaux malades par peur des conséquences économiques.

Les races domestiques améliorées sont beaucoup plus sensibles au virus que les espèces domestiques rustiques. Les ruminants sauvages susceptibles d'être atteints sont les buffles, les antilopes, les cerfs, les wapitis et les camélidés.

Par gravité croissante, on distingue les formes inapparentes sans symptômes, subaiguës, aiguës et suraiguës. La morbidité peut atteindre 80 % du troupeau, et la mortalité 5 à 10 %, et jusqu'à 40 % chez les animaux élevés dans de mauvaises conditions. Cette mortalité survient au 10^e-12^e jour suivant le début de la maladie.

En Europe, le BTv8 est responsable de la plus forte morbidité du bétail, et sa mortalité est très variable.

La période d'incubation est de l'ordre de 5 à 10 jours. Un individu infecté, sans ou peu de signes cliniques, est susceptible de transmettre le virus par insecte vecteur 4 jours après l'infection.

Chez les ovins, les principaux symptômes sont une forte fièvre et des lésions du museau : salivation excessive, écoulement nasal, œdème, érosions et ulcérations des muqueuses, langue enflée et colorée en bleu. Chez les ovins et les bovins, il existe en outre une raideur des membres et des boiteries, une fonte musculaire importante, un érythème des mamelles chez les bovins, ainsi que des avortements et malformations congénitales.

Le diagnostic est suspecté sur la base de signes cliniques typiques, et de la présence des insectes vecteurs dans la zone concernée. Il est confirmé par des tests de laboratoire. Les prélèvements se font à partir du sang, du lait, d'organes d'animaux morts, de produits d'avortement. L'identification se fait par méthodes immunologiques et virologiques. Plusieurs de ces tests sont obligatoires pour le commerce international.

S'agissant d'un virus, il n'existe encore aucun traitement efficace.

La vaccination est la mesure la plus efficace et la plus simple pour réduire les pertes liées à la maladie ou interrompre le cycle entre les animaux contaminés et les vecteurs. Les sérotypes vaccinaux doivent correspondre aux sérotypes sauvages causant l'affection dans une région donnée.

Les vaccins vivants atténués ont l'avantage d'être peu coûteux et de couvrir la plupart des sérotypes. Mais ils sont plus difficiles à utiliser, avec un risque pour les gestantes vaccinées, un risque de réassortiment avec un virus sauvage avec émergence de nouvelles souches virales. Ces vaccins restent utilisés dans la plupart des pays du monde, en fonction des objectifs et des situations locales.

Les vaccins inactivés ont l'avantage de sûreté, mais ils sont plus chers, ne couvrent que quelques sérotypes (BTv-1, 2, 4 et 8) et depuis 2008, les seuls à être autorisés en Europe.

Le 14 février 2008 le ministre de l'Agriculture Michel Barnier annonce un plan de vaccination contre la fièvre catarrhale en France. Dans plusieurs pays européens, les campagnes de vaccination massive ont démontré leur efficacité à éliminer les épizooties les plus graves, mais pas à éradiquer le virus. En Europe,

les vaccins inactivés sont recommandés pour les éleveurs et obligatoires pour le commerce d'animaux vivants.

La situation en France

Deux sérotypes sont présents : le BTV8 et le BTV4 depuis novembre 2017.

Cependant, un nouveau sérotype a été introduit en fin d'année 2023 dans le nord de l'Union européenne. Une épizootie de fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (BTV3) a débuté aux Pays-Bas autour d'Amsterdam. Ce sérotype n'était pas présent sur le territoire européen. Les premiers foyers belges ont été signalés en septembre de la même année et les premiers foyers allemands, en octobre.

Fin juillet 2024, des foyers sont signalés par les autorités belges à proximité de la frontière française.

Un premier foyer de fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 a été confirmé en France le 5 août dans le département du Nord.

Au 26 septembre 2024, 3 743 foyers étaient recensés, répartis dans les départements suivants : Aisne, Ardennes, Haute-Marne, Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Somme, Aube, Doubs, Nièvre, Haute-Saône, Sarthe, Yonne, Cher, Eure-et-Loire, Loiret, Mayenne, Seine-Maritime, Eure et Jura.

Une campagne de vaccination volontaire ciblée a été lancée le lundi 12 août pour une mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2024.

6 400 000 doses de vaccins (dont 1,1 million de doses pour les ovins et 5,3 millions de doses pour les bovins) ont gratuitement été fournies par l'État aux éleveurs, sur une zone de vaccination volontaire comportant les régions suivantes : Hauts-de-France, Normandie, Île-de-France, Grand-Est, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté.

Face à la propagation de la maladie, la zone de vaccination volontaire prise en charge par l'État a été élargie, le 30 août, aux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Pays-de-la-Loire, ainsi qu'aux départements de l'Ille-et-Vilaine, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Pour pourvoir à l'élargissement de cette zone de vaccination, l'État s'appuie sur la commande de 5,3 millions de doses complémentaires. Le 20 septembre, l'ensemble de la Bretagne a été intégrée à la zone vaccinale.

Situation en Haute-Loire

Nous avons eu un certain nombre de foyers entre août et décembre 2023. Mi août 2024, nous constatons une nouvelle augmentation du nombre d'analyses positives à la FCO 8. Le nombre de foyers augmente très rapidement; ils sont répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

Ce sérotype étant désormais considéré comme endémique, la mise en évidence d'un foyer n'engendre pas de restrictions de circulation.

Dans le cadre d'une suspicion FCO, les frais de déplacement du vétérinaire, de prélèvements (dans la limite de 3 animaux par espèce pour une même exploitation) et d'analyse sont pris en charge par l'Etat. Pour rappel, le sérotype 8 de la FCO a été détecté en France pour la première fois en 2006 et circulait depuis « à bas bruit ». Il était régulièrement détecté mais n'engendrait pas ou peu d'impacts cliniques dans les élevages ovins et bovins.

Durant l'été 2023, le fort impact clinique mis en évidence sur le terrain a amené le Laboratoire National de Référence de Maisons-Alfort, à conduire des investigations. Il a montré que la souche du sérotype 8 avait muté. La souche BTV8 – France 2023 s'est rapidement propagée à une vingtaine de départements.

L'immunité d'un animal comporte une immunité innée et une immunité acquise. L'immunité innée représente 80% de l'immunité d'un animal. Elle est précoce, non spécifique et très dépendante des pratiques d'élevage. L'immunité acquise est, a contrario, spécifique. Elle ne représente que 20% de l'immunité et n'a qu'un but préventif, pas curatif.

Pour protéger les troupeaux, **il est recommandé** d'isoler les animaux malades et de les désinsectiser ; travailler sur l'immunité naturelle des troupeaux et vérifier notamment que les apports en oligoéléments et vitamines A et E sont suffisants ; vacciner ; réduire la pression vectorielle en travaillant sur les gîtes larvaires. Pour son cycle de reproduction, le culicoïde a besoin du milieu aquatique. En supprimant au maximum les eaux stagnantes, le cycle biologique du moucheron est fortement impacté.

La **vaccination** n'est pas obligatoire, sauf export mais au vu du contexte actuel, elle est vivement conseillée. Elle permet de protéger son cheptel, le voisinage, les autres animaux lors de rassemblement collectif (comice, foire, concours, centre de rassemblement, marché...) et lors d'introduction d'animaux. Généralement, il faut compter 6 semaines (42 jours) entre la première injection de primo-vaccination et la mise en place de l'immunité complète.

Suivant les vaccins, elle réduit ou empêche la virémie, l'apparition de symptômes et la mortalité. Un animal vacciné ne peut donc pas transmettre le virus à un autre animal. La protection est donc à la fois individuelle et collective pour le troupeau et le voisinage.

Dans les zones déjà atteintes ou qui le seront prochainement, il est fortement recommandé de vacciner sans délai. En effet, le virus circule vite et pourrait infecter les animaux avant la protection immunitaire et engendrer de très sérieux impacts. S'agissant d'infection virale, en cas d'infection il n'y a pas de traitement spécifique mais une thérapie de soutien.

En ovins, en une seule injection, nous avons une immunité complète en 39 jours pour le Syvazul 4-8® et en 21 jours pour le Bultavo 3®. En deux injections, sont possibles pour la primo-vaccination BTVPur4-8®, Bluevac-8®, Bluevac-3® et immunité complète 21 jours après la deuxième injection. Il est recommandé d'éviter de vacciner pendant la période de lutte : 15 jours avant la lutte et 1 mois après insémination, et de réduire le plus possible le stress causé par les manipulations.

Sur un troupeau infecté, la vaccination a un intérêt et diminue les signes cliniques. Les signes cliniques observés sont dus à l'infection par le virus naturel. La vaccination d'un troupeau infecté peut réduire l'impact clinique au sein du troupeau si elle est réalisée rapidement.

Un troupeau correctement vacciné contre le sérotype 3 peut quand même avoir des animaux malades ou morts mais nettement moins qu'en cas d'infection.

Des éleveurs désespérés

En 2024, sur les 650 éleveurs que compte la Haute-Loire, 590 ont déclaré la présence du foyer FCO-8 dans leur élevage, maladie connue depuis une dizaine d'années. Le virus est apporté par un moucheron favorisé par la chaleur et la présence de points d'eau, qui pique la brebis. Cela infecte les voies respiratoires et buccales. L'animal meurt en quelques jours. « Il n'y a pratiquement aucune chance de survie », déplore Yannick Fialip, le président de la Chambre d'agriculture. « La maladie touche de 5 % à 50 % du cheptel. La solution a été de rentrer les brebis à l'intérieur, les privant en cette saison des prairies mais pour les protéger du moucheron. La vaccination est l'autre sujet. Elle est préventive et ne peut sauver les bêtes touchées. La forte demande crée une razzia et des pénuries, et une hausse du prix. Le vaccin coûtait 2 €, il est passé à 6-8 €. Et ce n'est pas remboursé par l'Etat. » D'autres virus inquiètent : la FCO-3 est arrivée dans le Nord de la France au printemps. « On conseille la vaccination. Comme c'est une maladie nouvelle, l'Etat le prend en charge. Et les vaccins sont disponibles », précise Yannick Fialip.

Depuis le 1er juillet, 8 000 brebis sont mortes dans le département et 460 bovins. Les éleveurs réclament le soutien de l'État pour sortir de cette crise. Les aides promises par le Premier ministre ne concernent que la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO 3). En Haute-Loire, c'est la FCO 8 qui fait des ravages et nous ne sommes donc pas concernés par ce plan d'urgence. C'est un sentiment d'abandon qui prédomine alors chez les éleveurs. Leurs représentants demandent une indemnisation des pertes à hauteur de 300 € par brebis et la prise en charge de la vaccination.

La mesure de lutte la plus efficace connue à ce jour est la vaccination, en espérant que la production de vaccins suivra la demande. Des mesures peuvent aussi être mises en place pour freiner la propagation du virus lors de la détection de foyers. Elles consistent à restreindre la circulation des animaux sensibles à la FCO et présents dans une zone de 150 km autour du foyer. Les éleveurs attendent avec angoisse l'été prochain et le retour probable des mouchérons et de la maladie...

Jean Claude Brunelin



Le berceau du berger.



En 2013, il nous a été donné d'acquérir ce berceau probablement construit avant 1920. Nulle précision sur sa fabrication, familiale ou extra-familiale. Selon toute probabilité il s'agit d'un berceau de la famille Charrat installée aux environs de Bellevue-la-Montagne, à Salavert-Peugnet, Tailhac, Ligouzac. Il aurait vu les premiers mois de Louis Charrat, de son frère cadet René et de leur sœur.

Remarquable de simplicité, de qualité de conception et de fabrication, semble-t-il en pin de pays cintré à chaud, il mesure 86,5 cm de long, 35 cm de large, 27,5 cm de hauteur du fond au-dessus des poignées, et 21 cm de creux du fond aux rebords.



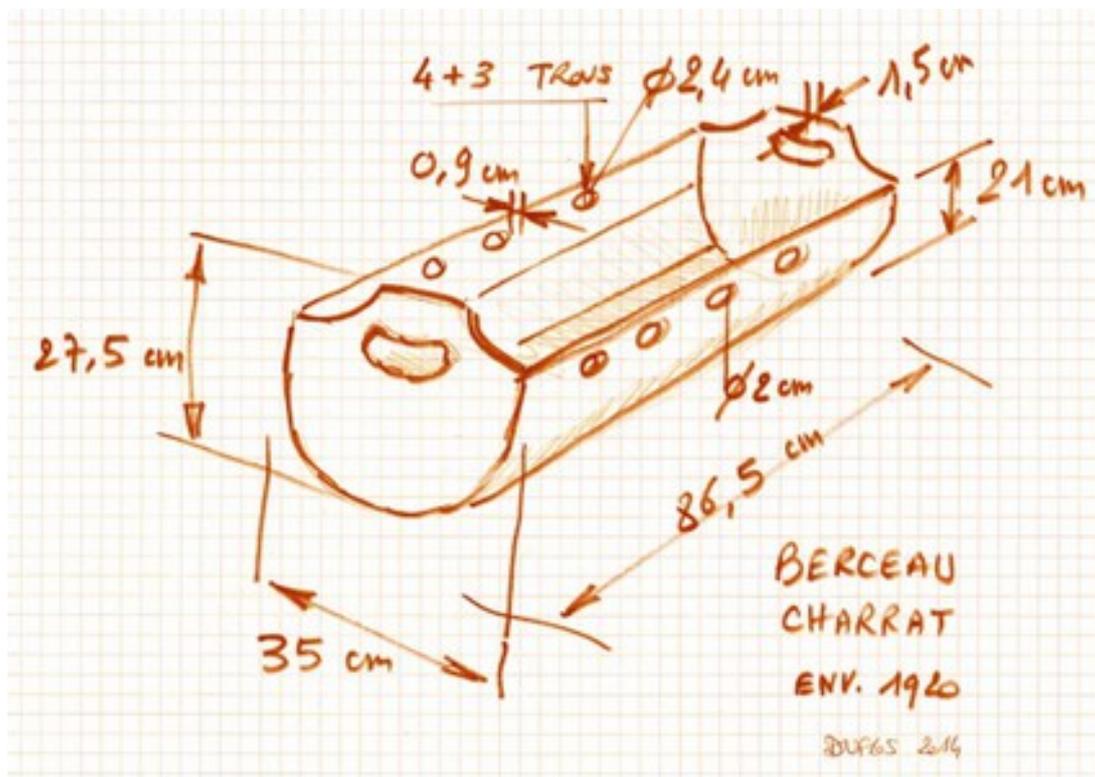
L'épaisseur des lames cintrées est de 9 mm. Celle des extrémités est de 15 mm. Il présente les traces de deux supports transversaux, d'environ 25 mm

d'épaisseur, qui le rehaussaient et permettaient de le balancer sans qu'il se retourne car sa section est en demi-cercle d'environ 32 cm de diamètre. On note aussi l'empreinte d'un fil de fer transversal, peut-être ajouté pour éviter que les assemblages s'ouvrent.

L'assemblage par emboitements des lames longitudinales, sur 4 à 5 mm, a souffert au fil du temps et est incomplet, mais montre une belle compétence de l'artisan pour parvenir à cette précision.

Un trou d'environ 2 cm de diamètre, au centre du fond permettait les écoulements... mais n'a pas été bien placé ou s'est révélé insuffisant si on en juge par les traces qui ont attaqué la lame du fond sur la moitié de sa longueur et non au milieu.

Le long du bord supérieur, on note quatre trous de 2 cm de diamètre d'un côté et trois un peu plus grands du côté opposé. Ces trous permettaient de sangler l'enfançon, certes, mais nous ignorons les raisons de cette dissymétrie. Des découpes dans les extrémités forment poignées.



Les plaques d'extrémité portent chacune deux plaquettes de bois. Ces renforts semblent avoir été ajoutés et ne montrent pas la même finesse d'exécution que les autres assemblages.

L'ensemble est cloué en de multiples endroits tandis que les emboitements n'en portent pas, peut-être collés ou juste emboîtés.

Nous avons démonté l'ensemble, nettoyé, réajusté sans reconstituer les parties manquantes, collé et recouvert de vernis satiné effet cire.



Autres berceaux de conception et réalisation comparables.



Cette carte postale montre bien la situation. Pendant que la maman ou la grand-mère file, fait de la dentelle ou tout autre chose, dans la maison ou dehors, du pied elle balance doucement le berceau.



Certains berceaux peuvent être balancés posés au sol ou suspendus.



Association des Amis d'Allègre
Association de La Neira
G. Duflos
2014

Alexandre Yersin, éleveur et agronome (suite et fin)

Passion fleurs et orchidées

Yersin a sans doute, comme il le dit à sa sœur, la passion des fleurs. Pas étonnant pour un natif de Suisse. Mais il avait aussi l'exemple de Mme Vassal Gabrielle, l'épouse d'un collaborateur, anglaise jusqu'au bout des doigts. « Elle ferait fleurir un bâton » disait Yersin. Faisant ramener de la terre alluviale, elle avait créé un véritable jardin avec des massifs, des allées, et planté des fleurs de l'arrière-pays : flamboyants, caféiers, fougères, orchidées, agaves, hibiscus... Elle fait aussi venir de Paris graines et bulbes pour constituer un jardin « européen »... sans oublier une pelouse et une tondeuse venue de Londres.

Yersin acclimate facilement des figuiers envoyés sous forme de boutures par Emilie de la Maison des Figuiers. Il se consacre à des espèces européennes commandées chez Vilmorin : amarantes, œillets, dahlias, muflers, cyclamens, fuchsias, chrysanthèmes... « *J'ai en ce moment quelques chrysanthèmes du Japon en fleurs. Ce sont des fleurs énormes, échevelées, superbes. C'est un vrai plaisir pour moi que de les admirer* ».

Lorsqu'il s'installe dans sa station d'altitude, il fait suivre ses plantes. Il rêve aussi d'un jardin alpin, pour lui rappeler sans doute sa Suisse natale : « *La culture des fleurs me passionne de plus en plus. Je voudrais en couvrir la montagne, et j'espère y arriver avec le temps. J'essaie les plantes alpines, j'ai déjà des semis de myrtilles et de petites gentianes bleues que je surveille avec anxiété* ».



Il avait observé des orchidées lors de ses expéditions et ramené d'une excursion dans la vallée de Nha Trang en compagnie d'Armand Krempf qui recherchait des moustiques vecteurs du paludisme. Armand Krempf est biologiste et il a dirigé le Jardin botanique de Saïgon. C'est aussi un excellent grimpeur. Yersin collectionne les orchidées dans une serre à la lumière tamisée et abritée des vents. Il possède une quarantaine de variétés, locales mais aussi d'Amérique centrale, du Costa Rica. Il en ramène de ses séjours à Paris et veille sur elles pendant le voyage de retour. Pour faire partager son plaisir, il envoie des photographies stéréoscopiques à sa sœur, en noir et blanc puis en couleurs plus tard.

L'arbre à quinquina

Pour cette nouvelle aventure, Yersin va s'attacher les services d'un spécialiste, André Lambert qui venait d'entrer à la Société des Quinquinas. Il l'engage comme chef de laboratoire de chimie de l'Institut Pasteur de Saïgon, avec la mission de créer un centre de recherche sur le caoutchouc pour améliorer la culture d'hévéas. Vernet venait de quitter le navire. L'entente entre les deux hommes est parfaite. Lambert va travailler sur l'hévéa, sur la santé publique (épuration des eaux, contrôle de l'alimentation des indigènes...), et surtout sur l'acclimatation des quinquinas. Ils signent conjointement les cinq premières notes sur les « *essais d'acclimatation des arbres à quinquinas en Indochine* », parues en 1927 et 1935 dans la Revue de Botanique. Yersin est sujet à des crises de paludisme et se traite à la quinine. La métropole fournit les européens d'Indochine. La Première Guerre mondiale va mettre en péril cet approvisionnement. Des bateaux marchands sont torpillés par les Uboats allemands infestant la Méditerranée. La totalité de la quinine fut



réservée à l'armée d'Orient dévastée par les trois agents de la malaria : plasmodium vivax, plasmodium malariae, plasmodium falciparum le plus pathogène. Sans quinine, le paludisme réinvestit toute la péninsule indochinoise. Yersin n'a alors de cesse de tenter l'acclimatation de l'arbre à quinquina pour approvisionner l'industrie pharmaceutique française. Lors de son passage au Buitenzorg en 1899, il avait observé les plantations de quinquina et les techniques de semis. Les Indes néerlandaises assurent alors l'essentiel de la production mondiale. Yersin ne veut pas briser ce monopole mais simplement sécuriser et assurer l'indépendance française. Il a par ailleurs d'excellentes relations

avec le directeur du service des quinquinas M. Kerbosch qui lui fournit conseils et graines sélectionnées de *cinchona*. En 1917, il met en terre au Hon Ba, trois espèces d'arbres à quinquina, graines provenant de Java : *cinchona ledgeriana*, *cinchona succirubra* et une variété d'hybrides. Malgré un climat favorable, une température idéale, les pieds végètent. Il fallut se rendre à l'évidence, le sol granitique ne convenait pas. Yersin fait continuer les semis et recherche une autre terre plus conforme. Cela semble être le cas sur la colline de Dran culminant à 1000 m. Une analyse de cette terre basaltique donne une composition acceptable moyennant des engrais correcteurs. En juillet 1923, des plants de deux ans, en mauvais état, sont transplantés

de Hon Ba à Dran. Ils reprirent une croissance plus normale. Des parcelles expérimentales reçoivent des plants sur des sols fertilisés de différentes façons : fumier de ferme, chaux, cyanamide, sels d'Alsace, phosphate du Tonkin, nitrate de chaux. Le fumier fut excellent, phosphate et potasse sans effets, cyanamide néfaste. Yersin tente alors des combinaisons, terre naturelle et chaux à différentes doses, terre naturelle et chaux et fumier, pour optimiser la fumure. Il procède également au semis des graines sur place pour éviter le stress du transport. En 1925, il introduit une autre espèce, *cinchona robusta*, dont les alcaloïdes de l'écorce, moins riches en quinine, renfermaient davantage de cinchonine active aussi contre le paludisme. Surprise, les arbres mis en terre fleurissent deux ans plus tard, bien plus tôt qu'à Java où il faut dix ans. Angoisse aussi, car cette floraison précoce n'allait-elle pas altérer la teneur des écorces en alcaloïdes ? Au final, elles s'avèrent très satisfaisantes après les analyses de la Société des Quinquinas. L'aventure peut donc continuer mais il faut prospecter d'autres terres. Ce fut un plateau à toujours 1000 m d'altitude, à 80 km de Dran, sur des terres brun-chocolat à Djiring. Des plants de deux ans produits à Dran sont repiqués en 1926. Les résultats sont un peu moins bons et Yersin fait étudier la nature du sol pour la rectifier. Il passe aussi à une autre étape d'expérimentation à savoir la détermination d'une échelle des productions d'écorce selon l'âge des arbres et leur teneur en sulfate de quinine. Ces observations sont très utiles pour la conduite de la plantation, la prévision de récolte et le remplacement des arbres en fin de production. Il met aussi en évidence les variabilités individuelles dans une même espèce de cinchona et par là même une possibilité de sélection des plants les plus productifs. Yersin veut pousser cette sélection et expérimenter le cinchona en altitude. À cet effet, en 1927, il ouvre une nouvelle station, le Petit Lang Bian, un plateau de 100 ha à 1600 m d'altitude. Il n'a pas perdu de vue son objectif, l'auto-suffisance de la France en quinine. Les usines de la métropole traitent annuellement 65 tonnes de sulfate de quinine soit 11% de la production mondiale. En Indochine, ses plantations produisent 40 kg par ha. Il suffirait de planter 1500 ha pour assurer les écorces nécessaires à l'industrie française et de s'en tenir là pour ne pas heurter le monopole des hollandais et ne pas dévaloriser les cours. En 1931, Yersin récolte à Dran et Djiring, 2100 tonnes d'écorces qui traitées, fournirent 137 tonnes de sulfure de quinine d'une qualité supérieure à celle des plantations de Java. Il met en culture la station de Diom, proche des autres implantations et à une altitude de 1000 m. En 1932, la récolte est de 2300 tonnes mais faiblit l'année suivante suite à une maladie cryptogamique, fusariose ou maladie du collet, causant un dépérissement des arbres. Yersin étudie le champignon, les possibilités de traitement et les mesures de prévention à savoir un engrais dopant la résistance de la plante. En 1936, il expédie près de 30 tonnes d'écorces soit plus de 2 tonnes de sulfate de quinine. L'objectif est de 3 tonnes de sulfate de quinine. Il reste prudent, estimant que la période d'acclimatation est loin d'être terminée. En 1939, il signe seul la sixième note sur l'acclimatation des quinquinas dans la Revue de Botanique appliquée et rend un hommage vibrant à André Lambert hospitalisé en 1936 à Saigon puis rapatrié à Paris où il meurt le 2 juillet 1936 à l'âge de 46 ans.

Organisation et financements des Instituts Pasteur¹

Au mois de janvier 1890, sur la demande de Pasteur, Albert Calmette, médecin du Corps de Santé militaire des Colonies, était envoyé en Indochine pour créer à Saigon le premier laboratoire de microbiologie. De 1891 à 1901, l'Institut Pasteur de Saigon dépendait du Gouvernement de la Cochinchine. En 1901, il était placé sous l'autorité directe du gouvernement général de l'Indochine. Convaincu de l'importance que devait présenter, pour les progrès hygiéniques et économiques de l'Indochine, l'existence d'établissements pourvus d'un outillage plus puissant, d'un personnel spécialement préparé, d'une organisation plus indépendante et plus souple, le Gouvernement général de l'Indochine décida, en 1904-1905, de rattacher les deux Instituts existants à l'Institut Pasteur de Paris qui assumerait leur direction scientifique et administrative. Cette conception répondait aux vues de l'Institut Pasteur de Paris qui a toujours été favorable au groupement, sous sa haute direction, des laboratoires de recherches et de services pratiques dans les colonies. L'expérience lui avait prouvé la nécessité de l'autonomie financière, sans laquelle une institution scientifique serait vouée à la stérilité. À partir de 1905, l'Institut Pasteur de Nhatrang et l'Institut Pasteur de Saigon ont été réunis, sous le nom d'Instituts Pasteur d'Indochine, et sous la direction générale du mandataire de l'Institut Pasteur de Paris en Indochine. Deux contrats trentenaires, en date de septembre 1904, pour Nhatrang, et de juillet 1905, pour Saigon, fixent les conditions qui lient l'Institut Pasteur de Paris et le gouvernement général de l'Indochine. Alexandre Yersin, nommé en 1904-1905, mandataire de l'Institut Pasteur de Paris et directeur des Instituts Pasteur d'Indochine, n'a cessé de remplir ces fonctions jusqu'à ce jour. Il choisit pour adjoint, au point de vue administratif, A. Gallois, décédé à Nhatrang en 1918. De l'ensemble des conventions intervenues depuis quelques années et des décisions de l'institut Pasteur de Paris, résultent les conditions de fonctionnement des deux établissements. Leurs ressources financières proviennent : 1° Des subventions accordées par le

¹ - L'Institut Pasteur de Saigon. L'Éveil économique de l'Indochine. 8 avril 1923

Gouvernement général de l'Indochine et par le Gouvernement de la Cochinchine pour certains services locaux de l'Institut de Saigon ; 2° Des contributions diverses de l'Institut Pasteur de Paris ; 3° D'une part de la vente des sérums et vaccins et de certains travaux de laboratoires non couverts par les subventions. Les frais de voyage, aller et retour de France en Indochine, sont à la charge du Gouvernement général. Sur leurs ressources, les Instituts Pasteur d'Indochine payent le personnel français et indigène, les dépenses de fonctionnement, d'achats d'animaux, de matériel neuf, d'entretien de l'outillage, les essais d'extension et de perfectionnement des services. Le personnel technique est recruté, parmi ses élèves, par l'Institut Pasteur de Paris. Il est constitué par des médecins et des chimistes qui appartiennent, pour le plus grand nombre au Corps de Santé des Troupes coloniales et, pour quelques unités, au Corps de Santé de la Marine ; par des vétérinaires, du Service des épizooties de l'Indochine ; par des chimistes et des biologistes des services locaux de la Colonie. Ces techniciens, détachés de leurs corps d'origine, sont placés hors cadres au service de l'Institut Pasteur. En outre, des spécialistes sont envoyés de Paris en mission pour la mise au point de recherches déterminées.

Pour résumer, les ressources financières de l'Institut Pasteur de Saigon proviennent de subventions accordées par le Gouvernement général de l'Indochine et par le Gouvernement de la Cochinchine pour des missions bien déterminées, de contributions diverses de l'Institut Pasteur de Paris, et enfin éventuellement de dons faits par des personnalités ou des organisations privées dans le but d'encourager les recherches sur un point particulier de la pathologie ou de l'hygiène indochinoise. C'est ainsi que grâce à la générosité de MM. Michelin le Service du Paludisme a pu, en 1928, être doté des moyens qui lui ont permis pour la première fois de porter sur le terrain des investigations autrefois forcément limitées au laboratoire.



Les stations annexes de biologie végétale de Suoi-Giao, Hon-Ba, Dran et Djiring poursuivent les recherches entreprises sur un budget entièrement distinct des subventions de l'Indochine. L'Institut Pasteur collabore ainsi au développement économique du pays sans aucune aide financière de la Colonie. Il prépare pour l'avenir des ressources pécuniaires qui pourront utilement intervenir dans le perfectionnement et l'extension des services traditionnels des laboratoires techniques. Les Stations expérimentales créées par M. Yersin sont, au point de vue budgétaire, absolument indépendantes des Instituts Pasteur d'Indochine. Solidaires de la plantation de Suôi-Giao qui les subventionne, lorsqu'il y a lieu, sur les bénéfices de son exploitation, ces stations poursuivent donc au moyen des ressources particulières qu'elles s'assurent ainsi dans les périodes économiques favorables, les recherches entreprises sur un budget entièrement distinct des subventions de la Colonie.

Les « lubies » de Yersin

C'est le terme employé par Georges Vernet pour décrire les occupations extraprofessionnelles de Yersin. « *Fantaisie soudaine, caprice extravagant* », nous dit le Larousse pour décrire ce mot, dérivé du latin *lubere*, variante de *libere*, plaire. Il est vrai que Yersin peut paraître extravagant. Menant une vie presque monacale, il n'en est pas moins homme de son temps et se passionne pour le progrès technique. Il veut savoir « *comment ça marche* » :

« ...Mais la mécanique, toutes les mécaniques, devrais-je dire, m'intriguaient. Du microscope au scalpel, de la carabine à l'appareil de photographie, sans oublier les postes de radio à galène, puis à ampoules, pour finir par les lunettes astronomiques, les loupes et tout ce qui a trait à l'optique, tout cet univers me fascinait, tout bonnement. Je parvins à me payer ces appareils grâce à mes salaires ou à mes honoraires. J'avais pris une habitude qui hérissait mes collaborateurs et mes amis. A peine une nouvelle machine arrivait-elle sur mon bureau que je devais la démonter pour l'ausculter ! Littéralement. Aussi, combien de défauts ai-je pu constater, et combien de défauts de conception ! Je faisais une petite liste, instrument après instrument, bien décider à l'expédier à la fabrique²... »

Il dote ses établissements de tous les appareils nécessaires pour le confort et pour les besoins des laboratoires et des cultures : un four à stérilisant pour le laboratoire, une armoire-chauffage pour la maison, la construction d'un moulin à vent pour l'irrigation et la production d'énergie électrique pour ses installations et le village de pêcheurs, béliet hydraulique montant l'eau du torrent vers les maisons et les irrigations...

² - Moi, Alexandre John Emile Yersin. Journal apocryphe. Daniel Bernard. Ginkgo éditeur. Editions Neige. Paris. 2015.

Jeune, il se passionne pour le vieux microscope de son père puis de son instituteur M. Orlando, entomologiste. En 1885, lors d'un séjour à Berlin en compagnie de son frère, il fait perfectionner son microscope chez Carl Zeiss, avec un condensateur Abbe et une lentille à immersion permettant de plus forts grossissements. Ce microscope, sans cesse perfectionné, le suivra toute son existence.

Lors de ses expéditions il utilise et apprécie le filtre à eau Chamberland³. Il se dote aussi de théodolite, instrument de terrain des géomètres, baromètre, boussole et chronomètres pour se repérer et cartographier. Plus tard, il s'offrira une montre suisse Patek Philippe. Prudent, il acquiert des armes pour chasser le gibier mais aussi se protéger, fusils, revolver.

Pour ses voyages en métropole, il utilise le **bateau**, sur les lignes régulières. Lors d'un voyage un mécanicien des Messageries Maritimes lui fait visiter la salle des machines et ne lui épargne rien : taux de compression, segments, culasse, consommation de carburants, huile et essence... Il fallait presque un mois pour relier Saigon à Marseille. Il apprend à faire le point observé et plus tard acquiert un sextant chez Secrétan.



En 1910, Il a volé pour la première fois à la l'aérodrome de Chartres, où il a été tenté d'acheter un **avion** avec l'idée de l'utiliser pour ses déplacements. Mais il aurait fallu construire une piste d'atterrissage à Nha Trang. A partir de 1934, il devient un habitué des lignes d'Extrême-Orient qui mettent huit jours pour le trajet Saigon-Marseille avec plusieurs étapes dont les dernières à bord d'hydravion, Lioret, Bréguet et le trimoteur terrestre Dewoitine 336. Il embarque dans le spectaculaire hydravion LeO H-242, « *petite baleine blanche en duralumin anodisé* » qui « *vibre au milieu du grand bleu... dans le bourdonnement de ses quatre moteurs du nouveau modèle Gnome & Rhône, rassemblés en haut d'une cheminée aérodynamique en arrière du cockpit* » qui emporte Alexandre Yersin tout au long du récit, pour un dernier voyage qui le ramène en Indochine, qui sera aussi le dernier vol de la compagnie Air France

avant l'occupation allemande. Il ne se plaint jamais de l'inconfort et des décollages hâtifs au petit jour. Il note tout au crayon sur son carnet, étapes, personnel de bord, renseignements techniques, incidents...

C'est la plantation de Suoi Giao qui rendit vite nécessaire un moyen de transport moins fatiguant que la bicyclette Peugeot pour Yersin. Il achète une petite **voiture** à cheval, puis, à l'occasion d'un voyage à Paris en 1900, il passe commande à M. Serpollet pour la somme de six mille francs, d'une automobile à vapeur 5 CV. Il prend des leçons de conduite, attend impatiemment la réception de son véhicule qui arrive finalement en juillet 1901. Il ne dépasse pas les 25 km/heure du fait du mauvais état de la route et de nombre d'annamites circulant d'une façon anarchique. Il allonge ses périples, jusqu'à trois jours et 300 km. Sa mère s' inquiète et il la rassure. La chaudière Serpollet est inexplosible car elle ne renferme aucune réserve de vapeur, formée au fur et à mesure de la consommation. Tout au plus les conduits peuvent crever et dégager un petit jet de vapeur. C'est ce qui est arrivé un matin en arrivant à Suoi Giao et ses Moïses ont dû remorquer la voiture jusqu'à Nha Trang pour changer le tube crevé. En septembre 1901, il acquiert une voiturette légère Clément, marchant à l'essence et à l'alcool. Il remplace sa bicyclette par un tricycle à alcool et se procure un canot à vapeur Serpollet pour de longues promenades en mer. Il engage un aide-mécanicien, Qué, qui l'accompagne à Paris et ils essaient la nouvelle voiture fin mai 1903. Il achète le modèle au-dessus, une 6 CV qu'il fait suivre à Hanoi en juin 1903 ainsi que deux motocyclettes. En automne 1903, la voiture du Dr Yersin ne passe pas inaperçue à Hanoi lorsque, chaque soir, pour se délasser des heures de cours à la nouvelle Ecole de médecine, son propriétaire la lance à 50 kilomètres à l'heure sur le seul tronçon de route carrossable : douze kilomètres entre Hanoi et Cao Deu où l'auto fait demi-tour ! « ... *Le général commandant en chef m'a demandé si je pourrais le piloter avec mon auto pendant les grandes manœuvres qui ont lieu dans une quinzaine de jours à une trentaine de km de Hanoi. Je vais voir comment je pourrai faire traverser le fleuve à ma machine car le grand pont n'est pas disposé pour le passage des voitures, les trains seuls peuvent circuler dessus ...* ». (lettre du 5 janvier 1904). Il rapatrie le tout à Nha Trang, achève des arrangements nouveaux à sa 6 CV, remet en état son canot, répare l'ancienne 5 CV puis une motocyclette et le moulin à eau, procède au montage du moteur fixe actionnant pompe à eau du laboratoire de Suoi Giao... « *Me voilà du coup ingénieur.* » déclare-t'il dans une lettre. En janvier 1905, il vend sa 5 CV au résident de France. Il se sépare aussi de la petite Clément et de sa 6 CV. Il monte en gamme avec une 11 CV et acquiert une voiturette Alcyon en 1907. En 1912, il se laisse tenter par une Clément-Bayard 15 CV à quatre places et fermée. Sur son Carnet de l'Automobile (Desmarais Frères. Paris), il note la consommation : « ... *use en essence 8,5 litres aux 100 km sur bonne route et 11 litres sur la route de la Citadelle et Suoi Giao, très mauvaise et où il faut*

³ - Charles Chamberland (1851-1908) est biologiste et physicien. Il travaille avec Louis Pasteur et lors d'une épidémie de fièvre typhoïde à Paris, il conçoit en 1884 le fameux filtre, à partir d'une bougie de porcelaine poreuse permettant de filtrer les liquides et de retenir par exemple les micro-organismes présents dans l'eau.

souvent ralentir ». Lorsqu'elle rend l'âme, il ne la remplace pas. En mars 1923, il pousse sa voiture à 60 km/heure en haut d'une côte mais il est arrêté par deux policiers⁴. Il a soigné des membres de leur famille. Ils le réprimandent et le conjurent de ne pas se casser la figure car tout le monde a besoin de lui. Jusqu'en 1925, il utilise les moyens courants de déplacement, bicyclette⁵, pousse-pousse, train. Il se dote alors d'une Torpédo Zèbre, rapide (105 km/h), silencieuse et agréable à conduire. En 1930, au volant de sa « Zèbre » il faillit renverser un enfant. Bouleversé par l'incident et les pleurs de l'enfant, il ne reprit jamais le volant. La Zèbre était sa septième voiture ! Daniel Bernard⁶ mentionne une autre voiture, une Pic-Pic⁷, à la veille du premier conflit mondial, que Yersin se plaît à passer au peigne fin et à traquer les imperfections. « *La Pic-Pic démarrait mal le matin. La Pic-Pic chauffait à midi. La Pic-Pic refusait de servir en fin de journée... Mais les moments passés à la modifier rendait le peu de temps que je passais à son volant tellement jouissif, que la Delahaye bleu canard de Noël Bernard... me paraissait presque banale tant elle était parfaitement construite* ». Il apprend à conduire à Tran-Quang-Xé qui deviendra chauffeur de Noël Bernard puis, après le départ de ce dernier, reviendra auprès de Yersin. En janvier 1943, des troubles pulmonaires le gênent pour pédaler. Il demande à l'Institut un cyclo-pousse et se déplace alors avec son fidèle serviteur.

Marguerite Gallois-Ducrest, fille de Robert Gallois, évoque dans ses souvenirs l'arrivée d'une **auto-chenille** : « *Après la Guerre 1914-18, M. Yersin avait fait venir de France une auto-chenilles qui avait beaucoup travaillé du côté de Verdun. Quelle histoire ! [...] cette vieille et vénérable était arrivée sur le bord du Suoi. Toute la famille, M. Yersin supervisant, assista à sa toilette : astiquage, graissage, réparations diverses et petits coups de peinture. Mon père, qui avait fait l'Armée d'Orient, prit un air compétent et l'engin se mit à lui obéir en grimant les talus, dressé sur l'arrière de ses chenilles, franchissant les fossés avec la légèreté d'une vieille dame bien conservée. ... Monsieur Yersin était simplement content, absorbé surtout par le fonctionnement surprenant d'une telle machine : le progrès, quoi !... Je n'ai pas le souvenir d'avoir vu M. Yersin la conduire...* » Cette machine fut très utile pour faire le tour des plantations et des diverses activités (essais, élevages, usine...)

Pour assurer des transmissions rapides entre les différents sites, Yersin fait appel en 1921 à un officier des transmissions pour mettre en place un réseau de télégraphie sans fil avec un poste émetteur-récepteur principal et deux postes annexes. L'officier forma un opérateur et Yersin lui-même apprit l'alphabet morse pour communiquer directement. Il se dote également d'un récepteur puissant pour capter différentes radios et se tenir au courant des événements du monde : Radio Paris, Sottens... Bordeaux (heure exacte au 1/100e de seconde), radios internationales... bien que « ces appareils lui coûtent fort cher » comme il le dit à sa sœur.

Yersin pratique la photographie, se tenant au courant des derniers progrès. Lorsqu'ils deviendront disponibles, il acquiert caméra et phonographe qui feront l'amusement et l'étonnement des enfants de Nha Trang à qui, il faisait visionner des films où, jeunes encore, ils s'étaient regardés sourire et remuer. Il leur passe aussi des Charlot. Il existe un petit film avec une petite séquence de Yersin zigzaguant sur son vélo. Sa caméra Lumière se grippe lors de la mousson. Il passe la nuit à la démonter, sécher les pièces mobiles, nettoyer les couloirs et les presseurs. Il lisait aussi des contes aux enfants. Il aimait les livres d'enfants comme en témoignent ses échanges avec la jeune Maguy Ducrest des albums de Bécassine contre Jules Verne, et la série des Gédéon de Benjamin Rabier. HH Mollaret et J. Brossollet ont noté que lors de son avant-dernier voyage à Paris en octobre 1938, il a vu au cinéma Blanche-Neige et les sept nains. Ce qui est bien insuffisant pour nous révéler ses goûts littéraires, si ce n'est la collection du Masque, romans policiers visibles dans sa bibliothèque au Musée de Nhatrang. Littérature enfantine et romans policiers le distraient peut-être de ses lectures d'ouvrages scientifiques et de ses travaux.

Ses goûts artistiques sont difficiles à cerner. Il a du mal avec la peinture « *moderne* ».

Il a un grand sens de la musique, éveillé sans doute par les cultes et offices protestants où Jean Sébastien Bach est en tête de liste. Il apprécie les symphonies Albert Roussel, navigateur et marin, et en mer suit les concerts des radios françaises.

⁴ - Moi, Alexandre John Emile Yersin. Journal apocryphe. Daniel Bernard. Ginkgo éditeur. Editions Neige. Paris. 2015.

⁵ - « ...La nôtre, la plus proche du grand Institut, était séparée de la plage par un jardin, une route vaguement empierrée et la dune aux pervenches. Monsieur Yersin passait à bicyclette. Il avait longtemps abandonné la Serpollet puis la Zèbre ... Il avait un jour failli renverser un enfant et avait renoncé, bouleversé, aux automobiles. M. Yersin passait, -on savait qu'il était trois heures -, en kaki toujours, chapeau de toile cabossé et pinces en bas du pantalon. Je disais à Maman « Pourquoi est-il toujours jaune ? », elle répondait « il n'est pas jaune, il est kaki... » Yersin dans le regard de Marguerite. www.adaly.net

⁶ - Moi, Alexandre John Emile Yersin. Journal apocryphe. Daniel Bernard. Ginkgo éditeur. Editions Neige. Paris. 2015.

⁷ - Pic-Pic (acronyme de Piccard & Pictet) est un constructeur automobile suisse basé à Genève, actif de 1905 à 1921. Paul Piccard (1844-1929) est un ingénieur mécanicien diplômé d'origine vaudoise et Lucien Pictet (1864-1928), un ingénieur genevois.

A la fin de sa vie, il s'intéresse à la traduction de textes grecs et latins : Fables de Phèdre, Bucolique de Virgile, Odes d'Horace, textes de Salluste, Cicéron, Platon, Démosthène. Les textes originaux sont espacés pour y glisser la traduction.

Curieusement, il parle mal le vietnamien, cependant assez pour se faire comprendre par périphrases et à-peu-près. Il a cependant essayé et étudié la langue. Et pourtant, il pratique parfaitement allemand et français.

L'astronomie, il s'en sert pour prévoir le temps et déterminer plantations et récoltes. Il monte une véritable station météorologique avec relevés de températures, hauteurs d'eaux. Dès 1905, il sonde l'atmosphère pour mesurer l'électricité, à l'aide de cerfs-volants retenus par des câbles d'acier et manœuvrés par de puissants treuils. Il dispose aussi une coupole sur le toit de sa maison. Il y installe une lunette astronomique Zeiss, étudie les logarithmes et dresse une table. Il rapporte de Paris un astrolabe à prisme pour déterminer position des astres et positions géographiques. Il en perfectionne le système d'éclairage et introduit un rhéostat. Il commande aussi une grande lunette astronomique et une petite lunette méridienne. Il invite un ingénieur hydrographe de la marine, M. Fichot, et ensemble comparent la précision de divers instruments : astrolabe, chronomètre-enregistreur, chronographe dédoublant et rattrapant, enregistreur Ditisheim... Il fait part aux fabricants de ses observations. Il se lance ensuite avec un électromètre bifilaire de Wulf dans la mesure des champs électriques pour tenter de prévoir orages et typhons qui ravagent régulièrement les côtes. Il se désintéresse un peu de l'astronomie, démonte sa coupole craignant que son poids fragilise la structure de son blockhaus.

L'observation des marées occupe la dernière année de sa vie. Il contrôle l'exactitude de l'annuaire astronomique des marées établi par les Japonais. Il fait installer dans la rivière et dans la mer des échelles graduées plantées au milieu du courant, avec des lampes à leurs sommets et de sa terrasse à la jumelle, il relève les hauteurs d'eau, consigne les coordonnées lunaires, mesure les étiages et les coefficients, le marnage... Ses observations seront publiées par Jacotot et envoyé au Bulletin de la Société des études indochinoises. « *Diagrammes des niveaux des marées observées à Nha Trang, dressés d'après les niveaux relevés par le Dr Yersin devant sa maison à Nha Trang.* »

La fin d'un homme... et d'une époque

Le 27 février 1943, le vieil homme s'affaiblit et ne put relever la hauteur des marées. Tran-Quang-Xé, son fidèle serviteur, avertit Henri Jacotot qui se rendit au chevet de Yersin. Il s'éteignit paisiblement dans la nuit du 1er mars 1943. Dans son testament, il léguait ses biens personnels à son neveu, les immeubles techniques et le matériel à l'Institut Pasteur, ses appareils d'astronomie à l'observatoire central de Phu-Liên. Il n'oublia pas ses vieux et fidèles serviteurs qu'il dota de pensions viagères. Il exprimait aussi le désir « *d'être enterré simplement, sans aucun apparat ni discours* ». Malgré l'énorme retentissement de son décès dans la presse indochinoise, son désir fut exaucé et son corps déposé à Suoi Giao, à flanc de colline.

En mars 1945, le Japon envahissait l'Indochine, marquant le début de trente années de destruction et de morts, jusqu'à la chute de Saïgon en avril 1975.

Même si les nouveaux maîtres du Vietnam effacèrent les traces des anciens colonisateurs, le nom de Yersin est resté pour les avenues qui portaient son nom et il jouit de la vénération de la population qui entretient soigneusement le lieu de sa sépulture. Cette vénération engendra même une légende : Alexandre aurait eu un fils d'une femme de la tribu Rhadé, une ethnie des régions montagneuses. Cette légende montre cependant la grande affection mutuelle entre ce solitaire et le menu peuple de la Pointe des Pêcheurs.

Jean Claude Brunelin



Les Saracatsanes

C'est à la lecture de L'écho du lac¹, un livre de Kapka Kassabova que nous avons découvert l'existence en Macédoine du nord, d'un ancien peuple de bergers, les Saracatsanes. L'auteur voyage dans cette région malmenée par l'Histoire où cohabitaient autrefois peuples, langues et religions. « Dans notre lignée de femmes, je représente la quatrième génération à émigrer. » C'est pour rompre cette spirale de l'exil que Kassabova se rend aux sources de son histoire maternelle, les lacs d'Ohrid et Prespa, les plus anciens lacs d'Europe. Au gré de ses rencontres (gardien d'église troglodyte, guide ou pêcheur), elle collecte les histoires agitées de cette région des Balkans située à cheval entre la Macédoine du Nord, l'Albanie et la Grèce. Une réflexion sur l'identité portée par une narration virtuose qui croise faits historiques, récits familiaux et légendes locales.

« Pendant des siècles, Prespa fut un haut lieu du pastoralisme, fief des bergers appelés les Saracatsani ou Karakachani, du turc kara et kachan, "passeurs noirs", en référence à leur mode de vie nomade, à leur habit de laine noire et à leur incroyable dextérité pour ce qui était de franchir les frontières. Ils montaient ici depuis la Thessalie et le Pinde puis passaient l'été sous des huttes de roseaux sur les hauteurs de Prespa. Beaucoup évoluaient dans le massif des Rhodopes, à l'est. Il existe même une race de chiens de montagne appelée karakachan, en Bulgarie. Cette ancienne sous-culture des Balkans du Sud vivait en étroite connexion avec les cycles de la nature. Une poignée de ces familles survivaient aux abords de Prespa et se réunissaient dans des villages côtiers comme Germanos en fin de saison, avec leurs troupeaux, avant de reprendre le chemin du sud. Ils vendaient leur lait à la population locale qui faisait un peu de fromage² ».

Ce peuple de bergers a donné son nom à une race de chien et à une race ou population de brebis.

Les bergers

Leur origine³

Les *Saracatsanes* ou *Karakatchani*, bergers hellénophones nomades d'Albanie, Bulgarie et Grèce, vivaient en transhumance permanente à travers la péninsule des Balkans, pratiquant le mariage à l'intérieur de la communauté et ne se mêlant pas aux populations sédentaires environnantes. Ils ne sont mentionnés sous ce nom qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer leurs origines.

Selon leurs propres légendes, ils seraient issus de Sirakou, *Sâracu* en aroumain⁴ village montagnard du Pinde à l'est de Ioannina, capitale de l'Épire, ou de Saraketsis, *Sârâcutsi* en aroumain, aujourd'hui Perdikkas en Grèce du nord.

Certains historiens et ethnologues pensent qu'il s'agissait à l'origine de Valaques hellénisés par la prédication de l'anachorète Côme d'Étolie, car leur dialecte grec est difficilement compréhensible aux Grecs, et comprend des mots et des voyelles d'origine aroumaine ainsi que des mots slaves et turcs.

D'autres estiment que les Saracatsanes ont pu développer leur dialecte en raison de leur nomadisme à travers des territoires habités par des Grecs, des Albanais, des Valaques, des Bulgares et des Turcs, sans être issus d'un de ces groupes. Dans cette hypothèse bulgare, *Sarakatsan* ou *Karakatchan* pourrait être une déformation du turc *karakaçak*, obscur fuyard, au sens de contrebandier.

J.K. Campbell précise qu'en 1937, les Saracatsanes s'adonnaient encore au pastoralisme transhumant ainsi qu'au vol et à la revente de bétail appartenant aux Valaques. Il précise qu'ils étaient nomades et vivaient dans les huttes d'osier tressé, *colibes* ou *kalives*, tandis que Kóstas Krystállis note que ce peuple est assez endogamique, donc isolé du point de vue anthropologique. Il en conclut qu'ils vivent probablement depuis

1- Kapka Kassabova. L'écho du lac. Guerre et paix à travers les Balkans. Editions Marchialy. 2021. Les lacs jumeaux Ohrid et Prespa sont situés au sud-ouest de la Macédoine du Nord, frontaliers avec l'Albanie et la Grèce.

Kapka Kassabova publie en août 2024, Anima : a wild pastoral, en édition anglaise, et relate son séjour avec, sans doute, les derniers bergers nomades de Bulgarie. Elle parvient à se faire accepter et passe l'été isolé sur les alpages d'Acqua Nera, dans des cabanes sans électricité ni eau courante. De longues journées et semaines à la merci des forces de la nature et des animaux sauvages, en contact étroit avec les moutons et les chiens Karakachan, et le berger Sašo.

2- Chapitre Le hurlement, p. 550, de l'édition J'ai Lu.

3- wikipédia.com

4- L'aroumain, dit aussi macédo-roumain en Roumanie, est une langue romane parlée dans le Sud des Balkans par les Aroumains.

des siècles plus ou moins dans les mêmes conditions et les mêmes régions où ils se trouvaient au début du xxe siècle.

L'ethnographe A. Chatzimicháli et des auteurs comme E. Makrís ou A. Poulianos considèrent les Saracatsanes comme un « isolat archaïque », à la fois « ethnique » et « linguistique », interprétant les éléments de leur culture comme « prototypiques de la culture grecque archaïque » : leur mode de vie pastoral, leur organisation sociale et leur art qu'ils relient au style « géométrique » de la Grèce pré-classique. À ce titre, ils pourraient être considérés comme la population la plus ancienne de Grèce, que les anciens Grecs appelaient « Pélasges ». D'autres vont bien plus loin en les considérant comme bien plus anciens que le type méditerranéen et descendant des populations mésolithiques.

Une autre explication est basée sur la notion de « melting-pot pastoral ». Comme d'autres ensembles



d'éleveurs nomades, ils seraient un « groupe social » d'origine récente, issus d'un mélange de paysans ou bergers pauvres, d'exclus et de fuyards, réfugiés dans les montagnes des Balkans pour se soustraire à l'exploitation par les Ottomans, à la confiscation de leur cheptel au profit de bergers turcs ou islamisés, et à l'intensification de la répression ottomane du xviii^e siècle. A l'époque ottomane, se mit en place le système féodal des domaines *timariotes* qui confisquèrent les meilleures terres et pâturages, en chassèrent les bergers chrétiens, Grecs ou Valaques, et firent venir à leur place des Anatoliens. Les bergers

indigènes dépossédés prirent le maquis et devinrent les Saracatsanes. Sur les territoires où ils apparaissent alors, on observe un inextricable mélange de toponymes grecs, albanais, slaves et valaques, et lexicalement de type *pidgin*. Avec le nomadisme, le mélange culturel était inévitable et explique ainsi les particularismes saracatsanes sans nécessairement faire appel aux Valaques, ni à des hypothèses les faisant remonter aux Pélasges ou à la Préhistoire.

Quoi qu'il en soit, les Saracatsanes n'étaient guère appréciés des sédentaires, et en 1938, le général Metaxas obligea les Saracatsanes à se sédentariser, à s'enregistrer comme éleveurs en Thrace occidentale, et à scolariser leurs enfants, sous peine d'emprisonnement, d'enrôlement forcé et de confiscation des troupeaux. Les rebelles quittèrent le pays vers l'Albanie, la Yougoslavie et la Bulgarie, mais après la Seconde Guerre mondiale, des mesures similaires furent prises dans ces pays devenus communistes, entraînant dans l'ensemble des Balkans leur disparition en tant que groupe nomade. En revanche, ils réapparaissent comme ensembles culturels lors des festivals folkloriques.

Mode de vie

*Un premier aperçu*⁵ nous est donné par Carsten Höeg, membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, venu en Grèce pour étudier des parlers néo-grecs. Il publie une description du dialecte des Saracatsans d'Epire, nomades qui, au nombre de 6 000 individus environ, vivent en été dans les districts de Zagori, de Tsoumerka et sur le mont Péristéri. Cette étude est précédée d'une notice ethnographique. M. Höeg a passé deux mois de l'été 1922 au milieu de ces populations pastorales. Outre des contes, des chansons, il a recueilli d'intéressants détails sur leur vie.

« Les familles, parfois plus de vingt, sont sous l'autorité d'un chef, dont la dignité est héréditaire. En mai, chaque groupe s'en va vers la montagne, menant ses chevaux, ses troupeaux de chèvres et surtout de moutons, emportant les ustensiles domestiques, les couvertures, les vivres, les tentes qui serviront pendant cette marche à petites étapes. On redescend en septembre dans les plaines. Changeant de résidence chaque année, dans une même région, il faut deux fois par an que les femmes construisent de nouvelles huttes circulaires, à carcasse d'osier couverte de joncs ou de paille. L'ensemble forme la *stani*, mot qui désigne aussi le groupe social, précisé par le nom du chef. Une famille vit dans chaque hutte, souvent avec quelques

5- Höeg (Carsten). Les Saracatsans, une tribu nomade grecque. I, Etude linguistique précédée d'une notice ethnographique (thèse présentée à la Faculté des Lettres de Copenhague).[compte-rendu]. Plassart André. Revue de Géographie Alpine. Année 1925 13-3 pp. 676-678

La vie pastorale dans les Balkans. , xx + 312 p. in-8° [en français, avec bref résumé en danois], Paris, Champion, et Copenhague, 1925., M. Höeg est de 95 p., illustrée de 35 figures, d'après les photographies de l'auteur.

poules, chiens et brebis. Tant que leur progéniture n'est pas trop nombreuse, les fils mariés continuent à loger avec leurs parents. Les hommes, dans leur jeunesse, s'occupent des troupeaux, 100 moutons par berger.

Les femmes assument les tâches quotidiennes. Elles filent et tissent la laine des pièces principales des costumes. Les travaux de laiterie sont l'affaire d'un fromager, envoyé par le commerçant qui achète pour la saison la production laitière des troupeaux de la *stani*. Toutes les femmes et la plupart des hommes sont illettrés, mais d'intelligence vive. Orthodoxes, les Saracatsans se marient entre eux : c'est le père qui choisit sa belle-fille. On ne donne pas de dots. L'usage veut que la mariée jeûne pendant une semaine avant la cérémonie et tant que durent les réjouissances nuptiales. Le jour du mariage on la soutient pour qu'elle ne défaille pas et elle ne doit, ce jour-là, ni parler ni s'asseoir !

De cette vie « primitive et saine, dans une des plus belles régions de la Grèce, au milieu de gens aussi intacts de civilisation européenne et aussi sympathiques », M. Höeg a rapporté les meilleurs souvenirs, bien que pendant deux mois il ait dû, comme ses divers hôtes, vivre uniquement de laitage, coucher sur la terre, enveloppé dans des couvertures, et se garer de la dent redoutable « des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants » : il est telle *stani* où il ne pouvait passer d'une cabane à l'autre qu'entre deux gardes du corps, après avoir endossé le manteau des bergers, capuchon rabattu sans quoi, il eût été assailli par les dignes descendants de ces chiens épirotes que vantait déjà Varron. De tout temps, la Grèce a connu la transhumance (voy. déjà Sophocle, Œd. Roi, 1135 ss., Dion Ghrysostome, Or., VII, 13). Mais à l'ordinaire ce sont des sédentaires, agriculteurs établis dans des villages, qui envoient l'été leur bétail dans la montagne avec quelques bergers. Le cas est différent, de tribus exclusivement pastorales, qui au printemps passent tout entières des vallées aux montagnes, pour en redescendre à l'automne. Dans le passé, Slaves, Bulgares, Turcs, Tatares sont vite devenus sédentaires dans la péninsule balkanique. Aujourd'hui, l'on n'y trouve plus comme nomades saisonniers que des Albanais, dans le Péloponnèse ; les Aromounes, particulièrement nombreux et bien étudiés (G. Weigand, Die Aro-munen, 1894-1895 ; Wace and Thompson, The Nomade of the Balkans, 1914), enfin les Saracatsans. Ceux-ci évoluent dans certains districts d'Epire, et aussi de Thessalie, de Macédoine, de Thrace, de Bulgarie, de Serbie. Leur nom, selon M. Höeg, serait un sobriquet méprisant donné par les Aromounes. Une rapide visite à des Saracatsans de Macédoine et de Thessalie a permis à M. Höeg de se convaincre de l'unité du parler des Saracatsans. Rien n'y confirme l'hypothèse que ce serait des Aromounes ayant jadis adopté la langue grecque. D'autre part, leur dialecte a sa place nettement indépendante dans les parlers grecs du groupe septentrional. Or, on fait remonter la différenciation de ceux-ci jusque vers le xve siècle. La vie nomade des Saracatsans daterait au plus tard de ce temps. Mais M. Höeg a peine à croire que ces nomades de race grecque aient pu être sédentaires il y a quelques siècles ; et il se plaît à voir en eux un peuple qui, dans les mêmes régions, n'aurait cessé depuis l'antiquité de mener la même vie nomade, suivant le rythme invariable des saisons. *André Plassart.* »

Un *deuxième aperçu*⁶ provient d'un texte de 1959 écrit par Vasil Marinov sur l'habitat des Karakatschanes de Bulgarie. L'auteur travaillait sur les coutumes des Karakatschanes dont leur vie spirituelle. Il dut supprimer cette partie censurée par les autorités du moment. Son livre est finalement paru sous le titre « Contribution à l'étude de l'origine, de la vie et des coutumes des Karakachans en Bulgarie ». Sofia. 1964. Voici, résumé par nos soins, son texte initial sur « L'habitat des Karakatschanes de Bulgarie ».

Les Karakatchanes, Saracatsanes pour les Grecs, sont le seul groupe transhumant qui habite de nos jours la Bulgarie. En hiver, ensemble avec leurs familles et leurs troupeaux, ils s'installent surtout le long du littoral de la Mer Noire, à l'est du pays, là où l'hiver est plus doux. En été, leurs longues caravanes se dirigent vers les montagnes. Ils passent les six mois d'hiver sur le littoral, et les autres sur les hauts pâturages. Ils comparent leur vie à celle des grues. Chassés par les premières neiges, ils descendent vers les plaines et les dépressions de l'est et du sud-est. Lorsque le dégel arrive, tôt le printemps, ils se rassemblent à nouveau pour se diriger vers les montagnes. Leur vie est rude, ils doivent nourrir leurs familles. Ils prennent soin de grands troupeaux de moutons, trouvent de bons pâturages, guident les déplacements, veillent à la reproduction et à la



6- Vasil Marinov 20.VI.1959. L'habitat des Karakatchanes de Bulgarie. Etudes et documents balkaniques et méditerranéens 26 sous la redaction de Paul H. Staul. Paris. 2003 <https://biblioteca-digitala.ro/>

défense contre les loups et les ours. Lors de leurs déplacements, les pluies torrentielles, la grêle, les orages, peuvent emporter les caravanes. La neige tombe même sur les plaines avoisinant la mer, et parfois arrive plus vite que prévu en montagne et recouvre les troupeaux. Il faut aussi traire, fabriquer les fromages, vendre produits, animaux, laine et viande. Par le passé, sous la domination ottomane, ils étaient parfois attaqués par des brigands turcs ou même par les chefs de l'administration.

Les jours les plus beaux sont finalement ceux vécus au milieu de la nature sauvage des pâturages alpins des Balkans, lorsque « la forêt bruit et les étoiles recouvrent la voûte céleste ».

Leurs déplacements prennent la forme de caravanes. En tête, les moutons sont dirigés par des hommes, suivis par des chevaux trapus, typiques, portant les bagages de l'expédition. Les chevaux sont conduits presque seulement par des femmes ; enfants en bas âge et poules sont attachés au-dessus des bagages. Les vieilles femmes marchent à côté des chevaux. Le voyage dure environ un mois. Les haltes sont connues à l'avance, à des endroits proches de sources d'eau, rivières, lacs, fontaines, à l'abri de grands arbres, loin des villages ou des villes. On décharge les bagages et on laisse les chevaux libres pour paître et boire. Les bagages sont entassés dans des tissus, des sacs colorés, attachés à l'aide de cordes en poil de chèvre. Si le temps est serein, ils dorment en plein air sur des tissus grossiers. S'il pleut, ils construisent des abris temporaires, semblables aux tentes des Tsiganes : deux fourches en bois, l'une longue, l'autre plus courte, une troisième perche plus longue appelée sommet. Les deux premières sont fichées en terre, la troisième les reliant, attachée avec des cordes en poil de chèvre. Sur cette charpente en bois, on pose une housse épaisse, composée de morceaux cousus entre eux, en poils de mouton et chèvre, qui empêche l'eau de traverser. Le tissu des housses est tissé au métier. En bord de housse, des cordes sont reliées à des piquets fichés en terre. D'autres tissus ferment cet abri.

Le matin, on installe à nouveau les bagages sur le dos des animaux, solidement fixés et recouverts d'une housse carrée aux longs poils, vivement colorée.

Une fois arrivés aux pâturages d'été, si les abris de l'année précédente sont endommagés ou détruits, les nomades s'installent sous des tentes et construisent par la suite de vrais abris.

La *coliba*, *kalivghea*, est toujours un abri temporaire, mais plus solide que les tentes et aussi plus confortable. Chaque ménage construit deux cabanes, une relativement spacieuse, *kalivghea*, pour la famille, une autre plus petite, *khalvoula*, pour les bagages. Les matériaux proviennent du milieu environnant : bois de hêtre, chêne, sapin, pin ou genévrier, roseaux, écorce, chaume de seigle et d'orge en plaine.



Le plus ancien type est probablement celui à base circulaire et toit conique, *irvulja*, *orso*, *ita*. Les hommes collectent les matériaux de construction mais ce sont les femmes qui construisent. On choisit un lieu propice, à l'abri des vents, légèrement en pente pour faciliter l'écoulement des eaux des pluies. Sur un cercle dessiné au sol, sont fichées de longues branches sur lesquelles les femmes tressent d'autres branches plus fines. Au sommet, les branches se rapprochent semblables aux ruches. Ensuite la charpente est recouverte avec des feuillages, du foin, du chaume, des roseaux et fixée par des cercles horizontaux. Une autre forme de cabane circulaire à toit conique est aussi courante : on tisse les parois jusque vers la moitié de la hauteur. Parallèlement, on construit sur terre la moitié supérieure de la charpente. Les deux parties de la cabane sont reliées entre elles. Cette construction est plus résistante. Le deuxième type de cabanes a un plan rectangulaire et un toit à deux pentes. Les Karakatchanes ont commencé à les construire après la libération de la Bulgarie, surtout dans les montagnes. Plus spacieuses et plus solides, elles sont souvent l'oeuvre de spécialistes rétribués.

Leurs habitats sont groupés ou essaimés.

Ils peuvent regrouper de 12 à 15 ménages voire 40 à 50. Il n'y a aucun plan préalable, les cabanes semblent jetées au hasard, sans sentiers ni rues. En marge de l'habitat, se trouvent de grands fours en terre et en pierres pour cuire le pain ou les agneaux les jours des fêtes chrétiennes. Près des habitats, des parcs clôturés en bois accueillent les brebis pour la traite. Elles y restent la nuit tandis que les autres animaux paissent plus loin surveillés par les bergers. Ces derniers passent la nuit à l'extérieur recouverts par d'épaisses fourrures à capuchon, *kapa*, en peau de mouton, abrités sous des rochers, *jatak*, ou dans le voisinage de murs de pierres, *kotori*, qu'ils ont édifiés. Les bergers ne se séparent jamais de leurs longs bâtons avec un croc au bout, *klitsa*. L'habitat essaimé comprend des groupes de cabanes relativement séparées, à 300-400 mètres de distance. A proximité des cabanes, il y a des espaces, nettoyés chaque semaine, pour traire les brebis.

Les parcs sont entourés par des clôtures en treillage. Les brebis qui donnent le lait, *sagmal*, sont réunies en grands troupeaux communs. Elles progressent d'un grand parc à un plus petit avant de se trouver dans l'espace de traite. Les bergers sont assis sur des pierres ou des chaises basses, *strongoli*, abrités parfois sous un petit toit. Les brebis se présentent une par une. Les brebis noires des Karakatchanes sont plutôt sauvages et difficiles à traire, trois fois par jour. Les trayeurs, *ormijta*, sont spécialisés. Quand ils manquent, les bergers font aussi la traite. Afin de faciliter et d'accélérer le travail, des hommes ou des femmes, *kinštis*, s'installent au milieu des parcs et dirigent les brebis.

Récemment, ce travail collectif tend à disparaître et chaque famille s'occupe de ses propres moutons dans des parcs plus petits et souvent couverts pour protéger les animaux des intempéries.

Traditionnellement, à côté des cabanes existaient des installations pour préparer les fromages, à proximité de rivière, source ou fontaine. Il s'agissait de deux constructions en branches entrelacées et recouvertes de feuillages. L'une, carrée, sert à chauffer le lait dans de gros chaudrons sur de vastes foyers. L'autre, allongée, est installée à l'ombre des arbres, on y fabrique et garde les fromages.

La présence des Karakatchanes nomades en Bulgarie est attestée depuis les XVI^e et XVII^e siècles. A la différence des Valaques d'expression romanique, ils parlaient un dialecte de la Grèce du nord. Les deux



groupes ne se mêlaient pas. Ils ont résisté sous la domination ottomane à une islamisation de force.

Peu après la libération de la Bulgarie, certains Karakatchanes ont acquis des terres appartenant aux Turcs qui quittaient le pays, se sont sédentarisés, devenant même agriculteurs. La situation des Karakatchanes nomades empira lorsque Turquie, Bulgarie, Grèce et Bulgarie érigèrent de nouvelles frontières. Leur hivernage dans les régions chaudes de la Mer Egée et de la Mer de Marmara, et même en Anatolie, était devenu impossible, les poussant à se sédentariser. Un petit groupe continue à mener une vie semi-nomade en Bulgarie du nord, du sud-est, du sud-ouest. Dans les montagnes voisines, ils mènent

une vie d'éleveurs transhumants mais ce sont les hommes qui estivent, femmes et enfants demeurant dans leurs maisons.

Enfin, une *troisième étude*⁷ évoque leur vie sociale et religieuse.

Les Saracatsans sont des nomades d'origine grecque, que l'on rencontrait jusqu'au début du siècle dans toute la péninsule balkanique, de l'Albanie à la Thrace turque actuelle. Ils passaient même les Dardanelles pour mener paître leurs troupeaux de moutons dans les plaines côtières de l'Anatolie.

Le fondement de l'économie et du genre de vie saracatsans réside dans l'élevage nomade du petit bétail, essentiellement moutons et plus récemment chèvres. Au cours de lents déplacements, suivis à pied par tous les membres de la famille, les troupeaux passent chaque année au début de l'automne (Saint-Démètre) des pâturages montagnards d'été aux plaines de niveau de base, où ils s'établissent pour l'hiver. Au printemps (Saint-Georges), le même mouvement inversé les ramène dans les montagnes qui sont considérées par les Saracatsans comme leur véritable patrie.

7- Georges B. Kavadias, *Pasteurs-Nomades méditerranéens. Les Saracatsans de Grèce*. [compte-rendu] Burgel Guy Annales Année 1969 24-2 pp. 477-482

Georges B. Kavadias, *Pasteurs-Nomades méditerranéens. Les Saracatsans de Grèce*. Paris, Gauthier- Villars, 1965, in 8°, 444 p., 1 carte, 109 figures ou photographies.

Leur habitat est constitué de huttes rondes ou rectangulaires construites en branchages sur armature de bois. Le mobilier est très réduit pour rendre son transport aisé à dos de mulet. La poterie, trop fragile, est remplacée par des récipients en bois ou en métal. Les métiers à tisser, sont simples et démontables.

Isolés des populations sédentaires turcs ou grecs, par les conditions naturelles autant que par leur individualité ethnique, les Saracatsans tendent à l'autarcie économique : alimentation frugale à base de laitages et de galettes de céréales, vêtements tissés de laine ou de poil de chèvre.

La vie sociale ne montre pas moins d'originalité, avec la présence de cinq cadres emboîtés : famille conjugale, famille étendue, *tséligato* (coopérative économique autour d'une famille étendue puissante), société saracatsane et société environnante.

La famille conjugale vit sous l'autorité absolue du père, épouse et enfants. Le mariage est un moyen de renforcer la sécurité du groupe face aux dangers de la vie extérieure. Divorce et remariage sont prohibés car ils affaibliraient l'union entre deux familles. La famille étendue, « patrilocale » se présente sous deux formes : verticale, c'est un lignage, qui a pour chef l'ancêtre commun ; horizontale, c'est la juxtaposition de lignages, qui élisent parmi les chefs de famille un chef commun. La famille étendue est la cellule de base de la vie économique, puisque le patrimoine constitué uniquement des troupeaux, les Saracatsans n'étant pas propriétaires des pâturages, reste commun à tous les descendants mâles.

De même, les revenus du troupeau se socialisent. En cas de bonne gestion, l'amélioration individuelle est insensible, mais la famille voit recherchées son alliance et sa protection.

Dans les limites d'une élection toujours révocable, le chef de la famille étendue exerce une véritable dictature économique. C'est finalement à la famille étendue que revient la charge de la cohésion et du maintien de la société saracatsane, essentiellement par l'éducation des enfants et l'application des règles du droit.

Le *tséligato* est à mi-chemin entre la famille étendue et une coopérative économique. Formé par la réunion de plusieurs familles étendues sous la direction du *tséligas*, chef de la plus puissante d'entre elles, le *tséligato* exploite en commun le troupeau collectif. Chargé de la comptabilité du groupe, le *tséligas* répartit les revenus au prorata du nombre de têtes possédées par chaque famille.

Le dualisme entre société saracatsane et société environnante a été très vivace, notamment quand la société environnante était surtout représentée par l'occupant turc. Aux différents droits que connaissait l'Empire turc, on préfèrait des règles internes à la société saracatsane. Accepter l'arbitrage interne à la société saracatsane équivalait à préserver cette société d'éclatement en évitant le recours à des juridictions étrangères. Une économie et des cadres communautaires, un droit et une morale de la cohésion sociale, tout vise chez les Saracatsans à pallier les incertitudes naturelles et les vicissitudes humaines par la puissance du groupe.

Il reste que l'homme apparaît désarmé devant certaines manifestations inexplicables et redoutables, qui le frappent lui-même ou son bétail. La magie naît alors comme une réponse de l'irrationnel devant l'inconnu. L'univers mental des Saracatsans présente tous les traits caractéristiques d'un syncrétisme entre un vieux fonds indo-européen sous-jacent et le christianisme. Il faut dire que la religion orthodoxe, à côté d'un sentiment religieux profond mais assez peu élaboré, s'exprime surtout dans des manifestations extérieures, qui peuvent laisser les individus insatisfaits et leurs angoisses sans réponse. Il n'est donc guère étonnant que la société saracatsane, que son genre de vie éloigne au surplus de pratiques religieuses suivies, se tourne vers des procédés magiques plus ou moins avoués. Contentons-nous d'y souligner l'importance des réminiscences antiques, notamment du culte de la déesse- mère.

Les Saracatsans se signalent avant tout par leur souci d'indépendance et de liberté. Au moment de l'ébranlement de l'Empire byzantin, cette attitude les amène à quitter leurs foyers sédentaires pour fuir l'esclavage : c'est la rupture avec la société hellénique. L'élevage nomade apparaît alors comme la seule adaptation possible à l'isolement économique. La famille étendue est la seule forme sociale capable de pallier l'isolement matériel et moral, mais aussi de répondre au mieux aux exigences techniques de l'élevage du petit bétail : chaque troupeau dépasse en effet les possibilités de travail d'une famille conjugale isolée.

Dès lors, tout doit être sacrifié à la communauté dont dépend non seulement l'indépendance mais aussi et surtout la simple survie matérielle. Et toutes les pratiques sociales, de la division du travail aux procédés magiques, sont là pour renforcer la cohésion sociale. Aux hommes dotés de la force musculaire et de la ténacité morale, reviennent les soucis du troupeau et la conduite de la famille. Les femmes ont droit à l'obéissance et à l'humilité mais ont l'avantage d'être les médiatrices des forces amies ou hostiles qui entourent l'humanité : c'est à elles qu'incombent les pratiques magiques et le soin des chèvres, animaux voués aux forces obscures.

D'ailleurs, le grand principe de la force sociale chez les Saracatsans est l'aliénation- compensation : à l'absolu pouvoir du chef de famille correspond l'infinité de ses devoirs envers la communauté dont il est responsable.

Ainsi « le tout converge vers le tout en constituant une chaîne solide, dont chaque maillon, lié inextricablement à tous les autres, implique soucis, conditions et idées ».

La démonstration est brillante, souligne Guy Burgel. Mais le souci de présenter un tout social sans faille amène l'auteur à négliger les oppositions internes que la société saracatsane connaît comme toute société.

Ces nomades possédaient un cheptel très spécifique, mis à mal par une sédentarisation imposée par l'établissement de frontières dans ces pays balkaniques surgis suite à l'effondrement de la Yougoslavie et par de profonds changements économiques.

Dans le village de Vlahi, en bulgarie, au cœur du Parc naturel Pirin, se trouve le centre d'élevage de l'association BBPS Semperviva, Bulgarian Biodiversity Preservation Society Semperviva, qui tente de sauvegarder plusieurs races domestiques en voie d'extinction : moutons, chiens et chevaux Karakachan et chèvres Kalofer. En 2000, cette ferme compte 700 moutons Karakachan, 30 chevaux Karakachan et 45 chiens Karakachan.

Le mouton Karakachan⁸

Le mouton Karakachan semble proche de l'ancêtre sauvage des moutons domestiques, le mouflon européen, et une des sous-espèces ovines les plus anciennes en Europe. Il serait le descendant du mouton « *tsakel* » des Thraces de l'antiquité bien connus pour leurs troupeaux. On discute toujours pour savoir si c'est le mouton Karakachan ou une autre sous-espèce ovine conservée en Ecosse et en Allemagne qui sont les ancêtres des moutons européens modernes. On pense que les Karakachans, peuple nomade des Balkans qui pratiquait



l'élevage, sont les descendants des anciennes communautés d'éleveurs thraces situées dans les hautes montagnes de Bulgarie.

L'habitat actuel de cette race de moutons couvre intégralement les territoires habités dans l'antiquité par les Thraces. C'est un mouton de montagne avec des cornes en spirale et de la laine grossière, une espèce primitive, très proche du mouflon, une des espèces les plus anciennes en Europe. Cette race était autrefois répandue en Bulgarie ; au début du XXe siècle, on en comptait 500 000. À la fin des années 1950, lorsque les fermes ont été nationalisées, leur nombre était tombé à 160 000. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 400 environ.

Les moutons sont petits, environ 57 cm au garrot, avec une queue courte et fine. Leur laine est grossière et longue, jusqu'à 40 cm, et sa couleur change avec l'âge : lorsqu'ils sont jeunes, les moutons ont une laine noire, qui devient ensuite brune et finit par être presque grise.

En 1992, Sider et Atila Sedefchev de SEMPERVIVA, organisation bulgare de protection de la nature spécialisée dans la conservation des races locales menacées, ont lancé un projet visant à sauver la race de chien Karakachan. Ce chien est l'une des plus anciennes races d'Europe, utilisé pour protéger le bétail, principalement les moutons, des loups et des ours dans les hautes montagnes. C'est en recherchant ces chiens que les moutons ont été découverts, ainsi qu'une race traditionnelle de chevaux Karakachan. Ces chevaux sont utilisés comme bêtes de somme, principalement pour transporter les bagages sur



les sentiers rocheux, dangereusement étroits et élevés.

Il ne reste qu'un petit nombre de brebis, car elles ont été croisées avec d'autres races. Les producteurs ont travaillé pendant plus de 10 ans pour trouver des races pures ; ils en ont cherché dans des zones montagneuses reculées où vivent des bergers qui ont gardé leurs troupeaux à l'écart des autres.

8- Karakachan Sheep- Presidi Slow Food www.fondazione Slow Food.com

Chaque brebis produit environ 50 à 60 litres de lait par saison. Le lait est très riche, avec une teneur en matières grasses de 6,5 à 8 % et de grande qualité. On en fabrique du fromage blanc, appelé *sirène* et du yaourt. Les brebis sont traitées deux fois par jour. Le lait est immédiatement filtré à travers un linge avant l'ajout de la présure. Un couvercle est ensuite placé sur le récipient pendant environ deux heures et demie, le temps que le caillé se forme. Ensuite, il est coupé avec un couteau et laissé pendant encore une demi-heure. Le jeune fromage est ensuite enveloppé dans un tissu spécial et placé dans une petite caisse en bois doublée d'un tissu, fabriquée à partir du pin de Macédoine. Le fromage est recouvert du tissu et le couvercle est placé sur la caisse, fixée par des pierres lourdes placées sur le dessus. Le fromage est ensuite mis à sécher pendant quatre à huit heures, en fonction des conditions météorologiques. Une fois sec, le fromage est ferme au toucher. Il est coupé en morceaux de la taille d'une tuile (environ 12 cm), salé avec du sel marin à gros grains et empilé dans de grandes boîtes ou des tonneaux en plastique, qui sont fermés par un couvercle. La saumure se forme et, au cours des jours suivants, le tonneau est ouvert et complété avec du petit-lait mélangé à du sel. La méthode de fabrication du yaourt bulgare traditionnel, *kiselo mleko*, est beaucoup plus simple : le lait frais est bouilli et laissé à refroidir à température ambiante avant d'y ajouter le *Lactobacillus bulgaricus*. L'objectif de l'association est de relancer l'élevage de cette race ovine patrimoniale et de promouvoir les produits obtenus à partir du lait de brebis Karakachan, fromage blanc et yaourt.

Le chien Karakachan

Le berger bulgare appelé autrefois berger karakatchan est une race de chien de berger originaire des Balkans et élevée en Bulgarie. C'est une race canine préservée grâce au peuple karakatchan et à ses traditions pastorales. Les bergers bulgares n'hésitent pas à s'attaquer au loup et à l'ours. En Bulgarie, ils sont appelés *volkodav* qui signifie « égorgueur de loup ». Dans les bergeries, ils ont la queue et les oreilles coupées afin de ne laisser aucune prise aux loups.

Le Karakachan est un héritier très proche du mastif tibétain ainsi que des chiens de berger mongols et moyen asiatiques, du caucasien, du Shar-mountain, des Turkish shepherd Karabash et Akbash, des chiens de berger du Tatra et des Carpathian Mountains. Le Karakachan doit son nom aux nomades Karakachans qui seraient des descendants helléniques des Thraces. Leur lieu d'origine est le massif du Pinde dans la région d'Épire, dont le nom est associé aux énormes chiens utilisés pour des combats avec des lions et des éléphants. Errant avec leurs troupeaux à travers la péninsule balkanique entière, les Karakachans ont mélangé leurs chiens aux chiens antiques.

Le chien Karakachan a été mentionné en 1938 dans un article publié dans une revue cynophile allemande. Le Berger Bulgare est un chien massif et à musculature très développée. Très agile et vif, son corps est solide et bien proportionné. Ses oreilles se tiennent légèrement dressées et sa tête est large, élancée vers le museau. La robe du Karakatchan peut être de longueur moyenne ou longue, et avoir différentes variantes de couleur.



On le rencontrera le plus souvent avec une couleur de robe majoritairement blanche, comportant de grandes taches brunes ou noires sur la tête et sur la base de la queue.

En règle générale, le chien de protection⁹ doit être sélectionné pour exceller dans la protection des troupeaux, ce qui le rend naturellement dissuasif envers les prédateurs. Il a un instinct de protection très développé et une grande adaptabilité à la vie en milieu montagneux. Il naît, grandit au sein du troupeau et considère les moutons comme ses pairs, ressent la responsabilité de les

préservés de toute intrusion ou perturbation. Ses réactions découlent d'un instinct territorial, une volonté de défendre son territoire, l'enclos des moutons, et sa meute composée de moutons et d'autres chiens.

Dans un article fondateur, le géographe Xavier de Planhol montre que la technique du chien de protection est très ancienne, plus que celle du chien de conduite de troupeau. Cette dernière nous vient de pays où l'absence de prédateurs a permis son développement (Islande). Elle n'apparaît que fort tardivement en

9- Conférence : Colloque cynologique de l'exposition mondiale du chien de race. Les fondements de la cynologie française. Aubervilliers (France). Société Centrale Canine et Société d'Ethnozootecnie, pp. 327-339. Vincent_Retour du loup_SocCentraleCanine_EthnoZoot_2011.pdf

Europe du sud du XVIIIe au XIXe siècle et est encore peu utilisée dans les pays où subsistent des populations significatives de prédateurs.

L'agronome latin Varron (166-27 av. J.-C.) dans *De l'agriculture*, Livre II, évoque le chien de défense.

« Le chien est le gardien du bétail en général ; mais il est le défenseur naturel des brebis et des chèvres. Le loup est là sans cesse qui les guette, et nous lui opposons les chiens. [...] »

Il précise qu'il faut à ces chiens : *« ... la voix sonore, la gueule bien fendue, et le poil blanc de préférence, afin qu'on puisse facilement les distinguer des bêtes fauves dans l'obscurité de la nuit [...] »*.

Il ajoute des conseils de bon sens : *« Les meilleurs chiens sont ceux qu'on achète à des bergers, et qui sont déjà dressés à suivre les troupeaux, ou ceux dont l'éducation n'est point encore faite. [...] Il faut avoir grand soin de lui donner à manger ; autrement la faim lui fait désertier le troupeau et chercher sa vie ailleurs »*.

Il conclut son propos par la nécessité d'équiper ces chiens de colliers et d'en multiplier le nombre : *« On empêche les chiens d'être blessés par les bêtes féroces, au moyen d'une espèce de collier qu'on appelle mellum ; c'est une large zone de cuir bien épais, qui leur entoure le cou. On a soin de la hérissier de clous à tête, de la garnir, en dessous, d'un autre cuir plus douillet, qui recouvre la tête de ces clous, et empêche le fer d'entamer la peau du chien. Du moment qu'une bête féroce, loup ou autre, a senti les clous qui garnissent le collier, tous les chiens du troupeau, avec ou sans collier, sont à l'abri de ses attaques. [...] Le nombre des chiens doit être en raison de la force du troupeau. D'ordinaire on en compte un par berger ; mais cette proportion peut varier dans certains cas. Si, par exemple, les bêtes féroces abondent dans le pays, il faut multiplier les chiens. C'est une nécessité quand l'on conduit un troupeau à quelque lointaine station d'hiver ou d'été, et qu'on a des forêts à traverser »*.

Dans toutes les régions du monde où cette technique est utilisée, ce chien a la mission de protéger les troupeaux domestiques contre les prédateurs. Ce ne sont donc pas des chiens de conduite du troupeau. Chaque chien de protection est dédié à un troupeau, le sien, au sein duquel il est né, a été élevé. Le troupeau est sa famille, son lieu de vie, et cela jour et nuit, pour la durée de son existence. Il doit aussi intégrer que son environnement ne se compose pas que de prédateurs potentiels, mais aussi du berger, de ses chiens de conduite, des éleveurs propriétaires des moutons et de la famille proche de toutes ces personnes. Il doit apprendre à ménager les promeneurs qui passeront à proximité du troupeau mais qui doivent veiller à ne pas se montrer agressifs envers les ovins ou simplement trop curieux. La tâche attendue d'un bon chien de protection est donc de veiller à ce que son troupeau ne soit pas victime de prédateurs. Il doit être autonome et dissuasif. Il doit, sur sa seule initiative, décourager les attaques de loups lynx, ours, chiens divagants et décourager aussi les voleurs de bétail.

Tâche complexe et redoutable attendue d'un chien et qui peut conduire à certains débordements.

Le cheval Karakachan

Le Karakatchan est un poney de montagne originaire de Bulgarie et de l'Ouest de la Turquie. Ce petit cheval vit essentiellement dans la région de Choumen, au nord-est de la Bulgarie. Jusqu'au milieu du xx^e siècle, les éleveurs karakačans furent présents dans une vaste zone géographique comprenant la Grèce, la Macédoine, la Turquie, la Serbie et la Bulgarie.

Il a été utilisé par le peuple karakatchan. Il servait de cheval de bât depuis des générations, grâce à sa solide constitution, sélectionné par les nomades pour les aider au quotidien, notamment en portant les biens de la famille pendant les transhumances. Les grands clans d'éleveurs karakačans pouvaient alors être propriétaires d'environ 50 à 100 chevaux.

En 1957 et 1958, le gouvernement confisque le bétail aux propriétaires privés. Le poney karakačan n'est pas utilisé dans les fermes d'État et il est consommé ou croisé avec le Huçul, le Kabardin et le Haflinger.

En 1994, seuls 30 chevaux sont recensés correspondant au type de la race en danger critique d'extinction. Un registre généalogique est créé en 2010. L'éligibilité aux aides européennes pour la préservation des races animales domestiques menacées, permet l'inscription au programme de sauvegarde de 622 juments et 55 étalons.



Le Karakačan mesure de 1,26 m à 1,38 m, pour un poids moyen de 275 à 295 kg. Le poids de naissance va de 15 à 18 kg. C'est un cheval trapu, doté d'une bonne musculature. La tête est longue, avec un front large, de petits yeux et des orbites oculaires faisant saillie au-dessus du front. L'encolure est assez courte, large et musclée, bien attachée au niveau de la tête et de la poitrine. Le dos est large et souvent concave. La poitrine est large et profonde, les côtes sont arrondies. La croupe est généralement plus longue que large, et plus plate que chez les autres chevaux primitifs. Les jambes sont courtes, épaisses et fortes, avec des sabots exceptionnellement solides. La robe peut être baie, noire, alezane, et plus rarement exprimer le gène Dun (éclaircissement de la peau), ou être grise.

La race est élevée en système extensif transhumant : l'été, ces chevaux pâturent en altitude autour de la mer Égée et l'hiver sont déplacés sur les versants sud des Rhodopes, et dans les monts Strandja et Pirin.

Ils travaillent souvent sans fers et, très rustiques, ils se contentent de l'herbe des pâturages pour se nourrir, même pendant les hivers froids. Ils parviennent à trouver leur nourriture et à se protéger des prédateurs.

Ils sont considérés comme productifs jusqu'à l'âge de 20 ans.

Dans ces régions montagneuses des Balkans, malmenées par l'Histoire, le changement environnemental et le capitalisme mettent en danger ces modes de vie anciens et en révèle la fragilité.

Il fut un temps où aucune frontière n'existait entre la Grèce, la Macédoine du Nord et la Bulgarie. Les bergers nomades avec leurs troupeaux de moutons et de chèvres étaient constamment en mouvement, ils pouvaient passer l'hiver dans leurs tentes dans l'actuelle Turquie ou en Grèce et se rendre en été dans les Balkans pour faire pâturer les alpages par leurs animaux.

Avec le début du XXe siècle et la création des frontières, la liberté de circulation a pris fin. Puis, avec la Seconde Guerre mondiale et le rideau de fer, les anciennes voies de transhumance furent fermées à jamais. Mais la catastrophe s'amplifie avec la collectivisation imposée par le gouvernement communiste : les animaux sont réquisitionnés et tués, et c'est la fin du mode de vie et de la culture Karakachan. Beaucoup se sont sédentarisés en allant vivre dans des villages et en perdant tout lien avec leurs racines.

En Bulgarie, dans la chaîne du Pirin, survivent les derniers bergers nomades d'Europe. Ils luttent pour conserver leur mode de vie ancien où les humains et les animaux coexistent dans une profonde interdépendance. Ils perpétuent la transhumance, ancestral mouvement saisonnier, à pied, d'un vaste troupeau de moutons d'une race bien particulière (museau noir, naissant avec une fourrure noire qui s'éclaircit à mesure qu'ils grandissent, moutons de montagne, grands grimpeurs, capables de gravir des prairies escarpées pour profiter au maximum de ce que la nature avare des Balkans peut offrir), travaillant en tandem avec des chiens modelés depuis des siècles, agressifs mais très habiles dans le travail de défense contre les loups et les ours, et de petits chevaux robustes aux solides sabots portant le nécessaire.

Les bergers Karakachan avec leurs moutons et leurs chiens, leurs chevaux, sont le dernier maillon d'une existence dans laquelle le souffle de l'homme et celui de l'animal sont encore en harmonie. Ce n'est point pourtant une vie idyllique. Celle du berger est une vie de pénitence et de sacrifice que plus personne ne veut faire aujourd'hui et qui est vouée à disparaître.



Les vacances d'un accoucheur. Trois semaines d'excursions en Velay et en Vivarais en 1880

Cet ouvrage a été édité chez A. Hennuyer à Paris en 1881. On le doit au Docteur Emile Bailly, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Sa relation de voyage adopte la forme de lettres écrites chaque jour et adressées à un confrère, le docteur Leschevin¹, resté à Paris. Nous mentionnons toutes les lettres pour mettre en évidence son trajet mais ne reproduisons que les extraits relatifs au Velay ou au très proche Vivarais.

Première semaine de Saint-Chamond à Privas

1^{ère} lettre, de la Jasserie du Pilat (Loire) le 10 août

Vallée de la Saône. La vallée et le Saut-du-Gier. La jasserie du Pilat

L'auteur évoque son voyage en Auvergne de l'an passé. Pour gagner la vallée du Gier et aborder la chaîne des Cévennes, il emprunte la malle et la ligne de Lyon, chemin le plus court.

Avant son départ, il s'est documenté et a étudié la contrée où il se rend et avoue des difficultés de choix de visites tant la région est riche : « Je multiplierai les marches et contremarches, je prendrai le chemin de fer, des voitures, je louerai des ânes (je n'aime pas le cheval, animal quinteux, bête et puant), mais je ne passerai, sans l'aller voir, à proximité d'aucune des belles choses que renferment les deux départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire »

C'est sa troisième relation de voyage au docteur Leschevin, correspondant commode qui écoute sans trop se plaindre ses dissertations philosophiques ou agricoles, et critique assez bienveillant.

2^{ème} lettre de Bourg-Argental le 11 août

La source du Gier. Le plateau et les sommets du Pilat. Le Crêt de la Perdrix. La vallée du Riotet

3^{ème} lettre de Fay-le-Froid (Haute-Loire) le 12 août

Vallée de la Déôme. Montfaucon. Tence. Le pic de Lizieux. Les abords du Mézenc

...// « Peu de choses à vous dire de Montfaucon, bourg assez triste, bâti sur un monticule auquel se rattache probablement quelque légende de faucon². Je retrouvai chez les femmes du pays la coiffure du Cantal, le petit chapeau de paille posé sur un bonnet ; pourquoi ce luxe de deux coiffures ? Une seule suffirait bien au mois d'août. Dans la soirée la voiture de Saint-Etienne à Saint-Agrève me fit avancer d'une douzaine de kilomètres dans la direction du Mézenc en m'amenant jusqu'à Tence ; mais cela ne pouvait me suffire encore, je voulais pousser aujourd'hui jusqu'à Fay-le-Froid, et comme la distance qui sépare ces deux villes est assez longue, je louai à Tence une voiture qui abrégéait de moitié mon étape en me déposant à Saint-Voy, au pied du pic de Lizieux. En même temps que moi était descendu un brave garçon de Saint-Etienne, qui se rendait aussi à Fay-le-Froid, et m'avait en conséquence proposé de faire route ensemble ; je le pris avec moi, et à quatre heures nous partions pour Saint-Voy. La route s'éleva de suite sur des collines étagées vers le sud, d'où l'on domine Tence et ses environs. Cette ville occupe le centre d'un bassin peu profond, mais très large, très vert, et très gai, quand on le voit par le beau temps que nous avons aujourd'hui. Tout à l'horizon, les sommets boisés des Bouttières dessinent une zone foncée au-delà de ce bassin. Pour l'instant le paysage se montrait encore doux et riant, le tableau sombre et morne allait bientôt paraître.

Nous n'étions pas à une lieue de Tence, que je remarquai au bord de la route des monceaux de basalte destinés à son empierrement ; on les avait amenés d'une distance de 4 kilomètres, me dit notre conducteur, et probablement du pic de Lizieux, alors peu éloigné et bien en vue. Ce pic forme une belle montagne conique haute de 1 391 mètres, dont le relief frappe d'autant plus qu'aucune autre montagne aussi élevée ne se montre

¹- Nous n'avons pu identifier ce docteur Leschevin qui pourrait être un membre de sa famille, sa mère étant une Leschevin de Précourt. Nous avons aussi trouvé une famille de chirurgien. Jean Baptiste André Leschevin ou Léchevin, naquit le 4 juillet 1732 à Etocquigny, dans l'ancienne paroisse d'Auberville-sur-Yère. Il était fils de Jean-Baptiste Léchevin, chirurgien à Etocquigny, petit-fils de Pierre Léchevin, maître en chirurgie à Caude-Cote, ancienne paroisse de Villy-le-Haut, et arrière-petit-fils de Me Léchevin, qui aurait exercé, comme ses descendants, la profession de chirurgien. Entré en qualité d'élève à l'Hôtel-Dieu de Rouen, il était un des plus brillants élèves de Lecat, fondateur de l'Académie de chirurgie de cette ville. Il est décédé le 8 mars 1788. Aurait-il eu des descendants contemporains d'Emile Bailly et exerçant à Paris ? C'est peut-être aussi un personnage fictif.

²- ndlr : le faucon, *falcou*, *faucou*, pourrait être à l'origine de Montfaucon. *Mons Falco*, 1290, peut être une formation romane. On pourrait aussi penser à des formes altérées dérivées de *fagus* ou de *filex*. A moins que ce toponyme *Mons Falconis* ou *Falgonis* soit la colline du seigneur *Falco* ou *Falgo*, un poste fortifié. *Falco* est un nom germanique qui nous ramène au faucon. Jean Arzac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la HL. Le Puy-en-Velay. 1991. Jean-Marie Cassagne. Mariola Korsak. Les noms de lieux de la HL. Editions Sud-Ouest. 2006

à proximité ; c'est un très grand volcan et l'avant-garde, vers le nord-ouest, de ces innombrables puys volcaniques qui couvrent le Velay.

Au-delà de Saint-Voy notre conducteur, qui nous avait fait bonne mesure en nous amenant jusque-là, nous déposa sur la route et retourna chez lui, pendant que mon compagnon et moi emboîtions le pas dans la direction de Fay, dont 10 kilomètres nous séparaient. Tout en marchant mon voisin me conta ses petites affaires et m'apprit que depuis quatre ans il habite Saint-Etienne, où il est contremaître dans une importante maison d'armurerie. Son voyage avait un motif plus triste que le mien, il allait à Fay voir son unique enfant, en nourrice chez les parents de sa femme ; depuis deux jours il en recevait de mauvaises nouvelles, l'enfant avait la cholérine (*ndlr* : *précurseur du choléra, diarrhées*) et on le pressait d'arriver.

Qui sait si je le retrouverai vivant ? me disait-il ; ce serait le troisième deuil qui m'atteindrait cette année ; j'ai perdu récemment ma mère et une sœur, et ces décès sont lourds pour le cœur et pour la bourse d'un ouvrier. Bien entendu, mon cher ami, je combattais ces funestes pressentiments de mon mieux, mais sans grande conviction, sachant trop combien sont graves les accidents gastro-intestinaux chez les enfants nourris artificiellement pendant la première année. Cependant comme nous ne pouvions nous abstraire indéfiniment dans un sujet aussi pénible, nous parlâmes d'autre chose et causâmes un peu fusils, que son état mettait mon compagnon à même de bien connaître. J'appris ainsi par lui que les fusils dits à inflammation centrale sont des armes compliquées, délicates, exigeant d'incessantes réparations, et que les chasseurs du Forez s'en sont dégoûtés ; je l'avais, je dois le dire, un peu soupçonné à l'époque où je chassais. Pour M. Girard (c'est le nom du voyageur), le fusil à baquette est préférable, et de même le fusil à broche ou Lefauchaux. Il m'apprit encore que, contrairement à ce que j'avais cru jusqu'ici, des canons lisses et bien polis à l'intérieur favorisent la dispersion du plomb, que les rugosités d'un tube inachevé ont pour effet de rassembler la charge. Ainsi, mon cher confrère, faites profiter vos amis de ces renseignements, car vous n'en profiterez pas vous-même, dédaignant la chasse au moins autant que les voyages, deux exercices qui vous seraient pourtant si salutaires. A mesure que nous approchions de notre but l'aspect du paysage changeait complètement ; aux plaines verdoyantes ou boisées que nous avons traversées depuis Montfaucon, avait succédé un sol d'une nudité désolante : plus d'arbres, plus de cultures, plus de vertes prairies ; de maigres herbages, des bruyères, des surfaces ravinées, couvertes par places de blocs d'un noir profond, des rochers de même teinte, le silence, la solitude, voilà ce que nous trouvions en approchant de Fay-le-Froid. Ce sol a été ravagé autrefois par les



puissances souterraines, et l'on sent que l'immense fournaise d'où sont sorties les laves qui couvrent le terrain ne saurait être bien éloignée. Le Mézenc, en effet, se dresse à 3 lieues de distance devant nous ; il est grand, imposant, écrasant de sa masse et de sa hauteur les sommets qui l'environnent, mais en même temps je le trouve sombre et triste ; cependant je suis heureux de le voir et de penser que je le gravirai demain.

A huit heures du soir, nous étions en vue de Fay et en apparence arrivés à sa porte ; ce n'était en effet qu'une apparence. Cette triste bourgade est située au sommet d'une butte fort élevée, et il nous fallut une grande demi-heure pour gravir la route sinueuse et rapide qui y conduit. Quel

affreux séjour, et qu'il faut être abandonné du ciel pour se trouver condamné à y vivre ! En entrant dans le village, M. Girard, que j'avais un instant distrait de ses préoccupations, paraissait plus vivement repris de ses inquiétudes ; néanmoins il hésitait à s'instruire d'un malheur dont il voulait douter le plus longtemps possible. Je suivais avec tristesse les combats qui se livraient dans ce cœur de père : auprès du premier villageois que nous rencontrâmes, il s'enquit simplement si l'on connaissait les parents de sa femme ; par un second il s'en fit indiquer la demeure ; à un troisième enfin il se décida à parler de son enfant : depuis hier le pauvre petit est mort, on l'enterre demain matin ; je compte assister à son convoi.

Après avoir serré la main de mon malheureux compagnon, je me mis en quête d'un souper et d'un gîte, et, en cherchant bien, finis par découvrir à l'angle d'une rue, l'enseigne d'une auberge tenue par un sieur Perrot et de moins chétive apparence que les deux ou trois cabarets trouvés à l'entrée du village. Je ne m'étais pas trompé, l'auberge était la plus cossue et son propriétaire l'homme le plus important du bourg ; c'était, s'il vous plaît, monsieur le maire de Fay-le-Froid. Quand j'entrai il paraissait plongé dans la lecture de quelque communication administrative et répondit à ma demande de logements par un oui si lent, si plein de réticences, qu'il ressemblait étonnement à un non. Evidemment il flairait un mauvais client et n'aurait pas mieux demandé que de me voir frapper à la porte du voisin ; mais sa parole était donnée, il n'y avait plus à reculer. Je demandai donc une chambre pour retirer mon linge humide, ce qui me valut d'être conduit dans un affreux galetas ayant pour tous meubles deux chaises renversées et un lit garni d'une paille éventrée. Je trouvai bien l'installation un peu sommaire, mais je suis maintenant si préparé à être mal logé partout, que je

ne m'arrêtais pas à ces détails, pensant d'ailleurs qu'avec un peu de bonne volonté tout cela pouvait s'améliorer. Je fus bientôt prêt et descendis souper. Tout en dégustant les fèves et la piquette du sieur Perrot, je fis savoir à cet honnête magistrat que je comptais monter le lendemain au Mézenc et le pria de me trouver dans le village un homme pour m'y conduire et porter mon sac. Il accueillit ma demande avec obligeance et me promit de me procurer un guide. Nous échangeâmes encore quelques paroles; puis je lui souhaitai le bonsoir et, sous la conduite de la dame Perrot, montai me coucher. Ce n'est pas sans surprise, mon cher confrère, qu'après avoir traversé le galetas qu'elle m'avait attribué d'abord, je fus introduit dans une chambre très propre où mes effets étaient déjà déposés. Je ne m'expliquai pas de suite la cause d'un changement aussi imprévu qu'avantageux, mais un peu de réflexion m'en donna la clef. Il est évident qu'à mon arrivée on m'a pris, sinon pour un mendiant, du moins pour un pauvre diable devant mal payer mon séjour à l'auberge, et que ce qu'il y a de plus mauvais dans la maison a été jugé assez bon pour moi ; mais entre temps j'ai causé, on sait que je suis un touriste, qu'il me faut un guide, que par conséquent j'ai des ressources pécuniaires ; on en prend plus d'estime pour ma personne, et le soir, à ma vive satisfaction, je me vois installé dans une chambre propre, avec de frais rideaux et un lit confortable orné d'un couvre-lit brodé par la "demoiselle" de la maison. « Puissance magique du vil métal, ce sont bien là de tes coups ! Quelle différence dans la façon dont on accueille le riche ou le pauvre ! C'est inique assurément, mais c'est là une habitude aussi vieille que le monde, et que toutes nos institutions démocratiques auront du mal à réformer ».

4^{ème} lettre de la Chartreuse de Bonnefoy (Ardèche) le 13 août
Le Mézenc. Les Boutières. La Chartreuse de Bonnefoy

Mon lit était aussi bon qu'élégant, mon cher ami, pas une seule puce dans les draps, j'espérais donc faire une excellente nuit ; malheureusement je n'ai pu mettre à profit ces éléments de repos et de sommeil. Au bout de quelques heures la nourriture grossière et le mauvais vin du sieur Perrot commençaient à exercer sur mes entrailles leur œuvre perturbatrice, et à cinq heures du matin, n'y tenant plus, je me levai pour aller mettre fin à mes souffrances. A ma grande satisfaction, je trouvai toute la maison debout et pria le sieur Perrot de m'indiquer bien vite le water closet de sa maison. L'estimable bourgmestre parut embarrassé de ma demande et finit par m'avouer que ce genre d'établissements est inconnu dans sa commune ; il ajouta que, comme ses administrés, j'étais libre d'aller faire une promenade autour de la ville, et là d'y choisir la place qui me conviendrait le mieux. Je me sentis, je l'avoue, un peu humilié de voir une ville française aussi attardée dans les voies de la civilisation et du progrès, mais après tout me consolai en songeant qu'il est telle ville d'Allemagne, et non des moins importantes, où les choses à ce point de vue se passent exactement de la même manière qu'à Fay-le-Froid.

Puisque les incidents de mon voyage nous ont conduits à "cet ordre d'idées", permettez-moi, mon cher confrère, de vous présenter quelques observations critiques sur l'appellation de certains monuments que notre municipalité a fait élever en différents lieux de la capitale pour la plus grande commodité des Parisiens : il en existe notamment sur la place de la Madeleine et à l'entrée des Champs-Élysées, près de l'avenue Gabriel. Ce sont d'élégants chalets à revêtement de marbre, sur le fronton desquels on lit : "Cabinets de toilette et de



nécessités publiques". Il est possible que cette suscription vous paraisse grammaticalement irréprochable, moi je trouve quelque chose à y reprendre. Sans aucun doute les cabinets sont publics, chacun peut y entrer pour son argent (à son tour cependant, s'il y a presse) ; mais, à mon sens, les nécessités et la toilette sont essentiellement privées, et j'aurais trouvé plus correct d'écrire : "Cabinets publics de toilette, etc. " Si vous goûtez cette correction, veuillez en toucher quelques mots à nos édiles, qui probablement feront droit à notre réclamation.

Après une absence d'un quart d'heure, je revins me coucher, mais mon repos fut court ; cette première atteinte n'était que le prélude de nouveaux orages, et dans la matinée je dus réitérer mes promenades dans la campagne. Ces différentes sorties eurent du moins ceci de bon qu'elles me firent voir les environs de Fay et le rocher sur lequel cette petite ville est bâtie ; c'est une butte de phonolithe colonnaire, à parois abruptes de tous côtés, et dominant d'une centaine de mètres la contrée environnante. C'était, aux temps anciens, une retraite sûre et l'emplacement désigné pour l'établissement d'une agglomération humaine, qui trouvait là, contre ses ennemis, une forteresse que la nature elle-même s'était chargée de fortifier. Telle fut sans doute l'origine de Fay, qui, une fois édifié, a subsisté ensuite malgré les incommodités de son séjour, parce qu'on ne déplace pas une ville d'Europe aussi facilement qu'une réunion de tentes arabes. La surface du rocher est assez vaste pour porter une grande ville ; le bourg de Fay n'en occupe que la pointe orientale, le reste est gazonné et fait partie du pré communal. Mais que les abords de ce rocher sont attristants pour l'œil, mon cher ami ! Aussi loin que la vue peut s'étendre, ce ne sont que des plaines ravinées, d'une nudité lamentable, et

surmontées ça et là de masses basaltiques encore plus nues. Même sous le plus beau soleil, le cœur se serre en face de cette région désolée, d'où ne jaillit en aucun point la moindre lueur d'espérance et de gaieté. Vers le sud, le paysage est aussi morne, mais plus grandiose ; là se dresse, à huit kilomètres de distance, l'imposante masse du Mézenc, qu'on prendrait de loin pour un énorme four à briques ; il est carré comme ces derniers, et les sombres nuages qui tourbillonnent à son sommet, par leur ressemblance avec la fumée d'une fournaise, complétaient pour moi l'illusion : curieux, grand, mais triste, triste, ce tableau, et j'aspirais après des perspectives moins sombres.

Dans mes allées et venues à travers la ville j'eus l'occasion de faire connaissance avec le combustible du pays, plaques de gazon³ qu'on va lever dans les prairies pendant l'été, et qui, séchées au soleil, servent pendant l'hiver à défendre les habitants contre le froid très vif qui sévit sur ce plateau ; on m'assure qu'un feu de ce gazon entretient pour longtemps la chaleur des habitations. C'est fort bien, mais alors si l'on dépouille les prés pour en brûler l'herbe, de quoi donc vivent les troupeaux qu'on y promène ? Pour pallier cet inconvénient, chaque commune, m'a-t-on dit, va autant que possible lever ses mottes de gazon sur le territoire de la commune voisine ; mais comme le rapt est réciproque, on n'est pas plus avancé de part et d'autre que si dès d'abord chacun eût pris chez soi son chauffage. Ce sont bien là les tristes résultats du déboisement à outrance tel qu'il a été pratiqué en France depuis des siècles ! Voilà une région qui devrait être couverte de bois ; c'est la destination naturelle que son climat, son sol, sa topographie, lui attribuent ; eh bien,



à force de dilapider ses anciennes forêts, on est arrivé à en faire un pays aussi laid qu'improductif, et ses rares habitants sont réduits à disputer à leurs bestiaux la maigre pâture qui subsiste encore sur ce sol dépouillé. Heureusement les inconvénients de ce système sont aujourd'hui compris, l'administration fait de louables efforts pour créer de nouveaux bois, et dans quelques années de vastes étendues plantées de sapins et d'autres essences forestières défendront le terrain contre les érosions, et garantiront la population des atteintes du froid.

Le village de Fay m'offrit un spécimen d'une industrie fort répandue dans tout le Velay, la fabrication de la dentelle ; elle occupe la plupart des femmes des villages et de la campagne. Ces femmes, dans la belle saison, se réunissent par groupes pour causer et travailler en commun. Elles ont sur les genoux une grosse pelote couverte d'un dessin qu'elles doivent reproduire ; quinze ou vingt bobines de fil blanc pendent autour de la pelote ; avec des épingles on trace la marche des fils, qui s'entrecroisent, se mêlent, se nouent, de manière à former une bande d'un tissu plus ou moins compliqué et élégant. Il y a quelques années, les Velaysiennes gagnaient huit et dix francs par jour à faire de la dentelle ; aujourd'hui elles s'estiment heureuses quand leur journée leur rapporte quarante sous.

J'ai trouvé chez les habitants du Velay un goût, partagé par leurs voisins du Vivarais, pour la décoration des appartements au moyen de papiers de couleurs. Des guirlandes de papier rose ou bleu s'entrecroisent sur le plafond des salles ; des festons, des draperies de papier couvrent les murs ou les meubles. Ce naïf ornement s'étalait dans toutes les maisons de Fay-le-Froid où j'ai pénétré. Quand c'est frais, ce n'est pas laid, mais avec le temps la poussière et les mouches salissent le papier, et mieux vaut alors l'entière nudité des murs.

Vous le sentez, mon cher ami, les événements de la nuit et du matin avaient porté une rude atteinte à mes forces, et je compris qu'avec ma disposition du moment tenter à pied l'ascension du Mézenc eût été une grande imprudence. Je m'empressai donc d'indemniser de sa course manquée le guide que M. le maire m'avait procuré et mis ce magistrat de nouveau en campagne pour me découvrir un âne assez robuste pour me porter au Mézenc. Il n'y avait pas à Fay d'âne disponible ; mais M. Perrot, que je trouvai rempli de bonne volonté, décida un de ses voisins, le sieur Alexandre Pranlas, à me louer sa jument pour la soirée, et à m'accompagner lui-même jusqu'à la Chartreuse de Bonnefoy, où je comptais passer la nuit. C'est ainsi qu'à deux heures de l'après midi votre vieux confrère, remis en selle trente cinq ans après sa dernière séance d'équitation, sortait gravement de Fay-le-Froid pour se rendre au Mézenc. Quelle figure je faisais sur mon bidet, avec Azor sur le dos et mon parapluie à la main, c'est ce dont, naturellement, je n'ai pu juger moi-même, mais, d'après l'hilarité provoquée par mon passage, elle devait être grotesque et digne d'être conservée par la photographie. Malheureusement les photographes ne font que de rares apparitions à Fay, il n'y en avait pas pour l'instant, et cette fois encore je ne puis vous adresser un portrait me représentant à cheval.

³-ndlr : il s'agit de l'arrachage de mottes de gazon (tourbe) pour le chauffage. Ajouté à un surpâturage ovin, les habitants dégradèrent les sols de manière irréversible. Les versants ne pouvaient plus retenir les eaux ruisselantes accroissant ainsi en aval les risques d'inondation.

A trois heures j'arrivais, au pas de ma bête, à Chaudeyrolles, village situé dans un pli du terrain, au pied des premières pentes du Mézenc. Le pays avait d'ailleurs le même caractère de tristesse morne qu'auprès de Fay : même nudité, même silence ; sauf quelques champs de seigle et de pommes de terre assez bien venants dans les vallons, partout des landes stériles et sans arbres. Tout cela n'égaye pas le cœur, mon cher confrère, et il faut de la résolution pour poursuivre son voyage à travers une région aussi désolée. Cependant ceux qui y sont nés y vivent et s'y trouvent bien, affaire d'habitude ; j'aurais, je crois, du mal à m'y faire, malgré mes penchants vers la vie sauvage.

Après Chaudeyrolles la marche devint fort pénible (pour ma bête, bien entendu ; moi, je commençais à me faire au métier de cavalier et ne le trouvais pas désagréable). Le socle du Mézenc, bien que fort large, a des versants extrêmement rapides, et ce n'est pas sans peine qu'un cheval parvient, à travers les fondrières et les inégalités du sol, à enlever son cavalier jusqu'au pied de la montagne. Quatre à cinq cents mètres d'altitude furent ainsi gagnés en l'espace d'une heure et demie, de sorte que c'est vers cinq heures seulement que mon cheval ne pouvant me hisser plus haut, je mis pied à terre pour achever mon ascension. Le Mézenc, mon cher ami, est une montagne lugubre, telle est en résumé l'impression qu'il m'a produite : une surface entièrement dépouillée, des rochers d'aspect sinistre autour desquels voltigent la crécerelle et l'épervier, le croassement des corbeaux livrant d'incessants combats aux oiseaux de proie, un vent violent battant ces nudités d'un bout de l'année à l'autre, voilà ce qu'on entend, ce qu'on voit, ce qu'on sent au pied du Mézenc ; mais quand on a atteint sa cime la scène change entièrement. Si la montagne elle-même et ses abords sont attristants, le panorama qui l'entoure est splendide. Au nord et à l'ouest, ce sont les innombrables pics du Velay, le Meygal, la ville du Puy et son bassin ; au sud, le lac d'Issarlès, les monts du Vivarais, gigantesques murailles dont les crêtes s'entrecroisent en tous sens. A l'est surtout c'est une vue d'une incomparable beauté sur la chaîne des Bouttières, qui se développe à vos pieds. Là se pressent, dans un désordre sans nom, une multitude de pics, de crêtes, de pentes nues ou boisées, de ravins profonds, de gorges étroites, qui se profilent en plans successifs jusqu'à ce que les derniers se perdent dans la brume ; et le tout enveloppé dans un azur si doux, si délicat, que le regard ne peut s'en détacher. « Du Mézenc jusqu'au Rhône, dit M. Bertrand Roux, les gorges des Bouttières, escarpées, profondes, innombrables, déchirent en tous sens le sol granitique. Aux pieds de l'observateur s'élancent, du fond des abîmes, des rocs aigus, des crêtes tranchantes, des pics inaccessibles, affectant, dans leur décrépitude, les formes les plus étranges ».

C'est un tableau de maître, mon cher ami, un admirable tableau que les Bouttières vues du Mézenc, et rien d'aussi beau ne s'était encore offert à moi. Au milieu de cette forêt de pics et de montagnes, le Gerbier-des-Joncs et le suc de Sara attirent particulièrement l'attention par leur hauteur et par la bizarrerie de leur aspect, mais comme nous les verrons demain de plus près, je remets à vous en parler dans une autre lettre.

Que de belles et nobles choses renferme notre pays, mon cher ami, et que de jouissances à attendre des journées qu'on leur consacre ! Le Jura, les Vosges, les Cévennes, l'Auvergne, autant de buts charmants de voyages, faits pour fortifier le corps, récréer les yeux et laisser dans l'esprit de précieux souvenirs. Ce n'est pas assurément la majesté des Alpes, c'est plus modeste, c'est la montagne de second ordre, mais elle est encore très attrayante et offre sur la grande cet avantage qu'elle ne tient pas le spectateur à distance, qu'on peut aller partout, voir de près, toucher du pied et de la main.



Je reprends, mon cher confrère, ma description du Mézenc que les splendeurs des Bouttières m'ont fait interrompre pendant un instant. Il s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de deux kilomètres environ, longueur qui se trouve réduite d'un tiers sur la crête de la montagne. Celle-ci, vue de profil, rappelle un peu la selle d'un cavalier ; on y voit d'abord, à l'ouest, un pic de 1 754 mètres de hauteur formant le pommeau de la selle, puis une dépression du sol, qui se relève, à l'est, en une croupe presque aussi haute que l'autre sommet. Le Mézenc n'est accessible que par le sud ; des trois autres côtés il est bordé de précipices et soutenu par des pentes dont la raideur défie toute escalade. Le mont entier est formé d'une roche verdâtre, demie vitreuse et tabulaire, c'est-à-dire de phonolithe, matière volcanique à l'état pâteux, et, comme le Puy-de-Dôme, amoncelée sur la crevasse du globe par laquelle elle est sortie. Ce puissant amas phonolitique forme une masse d'un volume en somme fort respectable ; cependant, quand on est arrivé à sa base, on s'étonne de le trouver aussi réduit quand, vu de loin la veille, il paraissait si imposant et si large ; c'est qu'à son insu on fait abstraction du soubassement granitique, qui double ou triple son relief, et qu'à ce moment on a sous les pieds. Il en est du Mézenc comme de notre mont Valérien, qui serait un bien pauvre monticule si l'on supprimait la bordure de collines sur laquelle il est assis. En montant au Mézenc, mon cher confrère, j'ai traversé les plantations que depuis plusieurs années l'Etat a formées à sa base pour remplacer les forêts détruites par la sottise des communes. Des pins, des sapins de

différentes espèces ont été plantés au milieu des bruyères, mais jusqu'à présent ces essais de reboisement n'ont pas réussi. Le plant reprend bien, mais dès qu'il a dépassé le niveau des bruyères un coup de vent du nord détruit sa tête, et c'est à recommencer. Peut-être n'est-ce là qu'un accident qui tient au froid exceptionnel de nos derniers hivers, peut-être aussi n'a-t-on pas fait choix d'espèces assez robustes pour résister au climat. Quand, après une station d'une heure sur le Mézenc, je vins reprendre ma monture, laissée en liberté sur le pré, la maudite bête n'eut pas plutôt vent de ma présence qu'elle me fixa d'un air féroce en montrant toutes ses dents, puis tournant la croupe de mon côté, se mit à lancer force ruades dans ma direction, comme pour me dire : "Approche, si tu l'oses, vieille bête, nous allons voir comment tu t'y prendras pour remonter sur mon dos". La vérité est que, sans M. Pranas, qui s'empressa de la calmer, je me serais bien gardé d'en approcher, et aurais continué ma route à pied. « Gracieux animal, va, plus noble conquête de l'homme, ai-je assez raison de détester ta race et de te préférer l'humble grison ? Lui du moins est un serviteur patient, il ne fait pas de façons pour accepter son cavalier, sans compter que les chutes sont peu dangereuses avec lui ; aussi est-ce un âne que j'emploierai à la prochaine occasion ».

A six heures pourtant, M. Pranas aidant, j'avais repris mon équilibre sur le dos de la jument, qui, je dois le dire, se montrait bonne personne quand une fois nous étions en marche ; et c'était heureux pour moi : il fallait si peu de chose pour me désarçonner, que, si elle l'eût voulu, elle pouvait aisément se donner le plaisir de me mettre à terre. En quittant le Mézenc, nous marchâmes droit vers le sud, à travers des prairies élevées, trop sèches pour nourrir des vaches, mais que pâturent des moutons, dont nous eûmes à traverser un troupeau de 1 500 à 2 000 bêtes. Ces moutons, me dit M. Pranas, appartiennent à la plaine de Nîmes ; tous les ans on les voit arriver au commencement de juin, et en septembre ils redescendent dans le Gard. Pendant l'été, les propriétaires, ne trouvant pas à les nourrir dans ce pays brûlé par le soleil, les envoient dans la montagne sur des prés communaux, qui leur sont affermés assez cher ; la commune de Chaudeyrolles seule se fait 2 000



francs de revenu avec les siens. Ces moutons sont grands et fortement charpentés, comme il convient à des bêtes voyageuses ; dans un concours d'animaux gras, ils auraient une infériorité marquée sur nos races perfectionnées ; les South-downs⁴ de MM. De Bouillé et Nouette-Delorme les battraient à coup sûr, mais ils ont d'autres qualités mieux adaptées aux longs déplacements qu'ils ont à faire et au genre de vie auquel les condamne la région qu'ils habitent.

Le sentier qu'on suit pour se rendre à la Chartreuse de Bonnefoy me fit passer auprès de la Croix des Bouttières, immense cratère d'où sont sorties les laves de nature variée qui couvrent le sol environnant. J'en recueillis de nombreux échantillons ; la jument les portais, et je ne regardais pas à

quelques livres de plus ou de moins. Il est vrai que demain la jument sera loin et que mes jambes devront porter les minéraux et le reste ; je me prépare de la sorte une dure journée, mais tant pis pour mes jambes, je garderai mes échantillons quand même. Nous longeâmes ensuite le roc de Cuzet, énorme falaise de 400 à 500 mètres d'élévation, qui, sur une longueur d'environ 6 kilomètres, borde la chaîne des Bouttières. Je fis arrêter ma jument pour jouir des reflets magiques des derniers rayons de soleil se perdant dans ce chaos de montagnes et d'abîmes, et tombai dans une rêverie qui pouvait me mener loin, si M. Pranas, à qui ces merveilles sont familières, n'était venu, en prenant la bride du cheval, m'avertir que je ne devais pas coucher là. Son observation était juste et je dus m'y rendre, mais ce ne fut pas sans protester.

A sept heures et demie, le soleil avait disparu derrière les montagnes de l'ouest, quand nous arrivâmes en vue de la Chartreuse ; c'est un peu au hasard que je m'y rendais, n'étant pas sûr du tout d'y trouver un gîte. Pour m'en assurer, j'allais frapper à la porte d'un garde forestier dont la coquette habitation s'élevait à 200 mètres du sentier, près d'un jeune bois de pins confié à ses soins. M. Grasset (c'était son nom) me dit que la Chartreuse était habitée par de pauvres gens qui n'auraient à m'offrir que du pain noir, du fromage aigre pour toute nourriture, et pour coucher que le grenier à foin ; que lui aussi avait du foin, du pain meilleur, quelques œufs, et qu'en somme je ferais mieux de passer la nuit chez lui. J'acceptai son offre sans hésiter, comme vous devez le croire. Je n'avais pas, d'ailleurs, la ressource d'aller plus loin ; M. Pranas et sa jument étaient partis, et je ne pouvais à cette heure me lancer seul dans les montagnes où la marche, même en plein jour, est pleine de difficultés et de dangers. Je profitai du crépuscule pour me rendre aux ruines de la Chartreuse, que je trouvai forts remarquables par l'énorme développement de constructions qu'elles attestent. C'était un établissement de premier ordre que cette Chartreuse, mon cher ami ; elle couvre un quadrilatère large de 500 mètres et de 700 mètres de longueur. Des tours massives, et pourtant élégantes, en défendaient les angles. Au

⁴- ndlr : originaire du sud de l'Angleterre, le Southdown est une vieille race ovine exploitée en France. C'est à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris en 1855, que furent importés les premiers géniteurs par le Comte de Bouillé, à Villars dans la Nièvre.

centre s'élevait l'église, dont il ne reste que des piliers bien travaillés et des portions d'arceaux gothiques d'une extrême légèreté. Un fossé alimenté par des sources entourait le couvent et le mettait à l'abri des surprises. Comme tous les établissements de ce genre, celui-ci se trouve caché au fond d'un vallon, dont les versants sont en partis boisés ; on ne pouvait choisir un site plus favorable au recueillement et à l'étude. De ce magnifique ensemble de bâtiments il ne reste debout que l'extrémité d'une des ailes, représentant à peine la vingtième partie du tout, et cependant ce pavillon, convenablement aménagé, pourrait loger une famille nombreuse, qui disposerait en outre d'au moins vingt chambres pour des amis. Les granges et magasins à fourrage répondaient, par leur ampleur, à la grandeur et à l'importance du couvent et témoignent que les bons moines recevaient de nombreuses redevances ; ces bâtiments ont été respectés et sont la seule partie habitable et habitée.

La vue de ces admirables constructions, élevées dans ce vallon solitaire, étonnerait, mon cher ami, si l'on ne savait que les ordres religieux d'autrefois, par leurs immenses richesses, étaient seuls, avec le souverain et quelques familles seigneuriales, en état de faire de grandes et belles créations. Rien n'a été épargné à Bonnefoy de ce qui pouvait assurer la perpétuité du couvent. Les matériaux de construction sont de premier choix ; le temps n'a même pas émoussé les angles des pierres qui forment le revêtement des murs ; le mortier mis à nu par la démolition résiste aux intempéries presque à l'égal des pierres, et ce monument superbe conserverait aujourd'hui toute sa splendeur, sans les fureurs aveugles de la Révolution, qui, non contente de sévir contre les hommes, s'en prend encore aux objets matériels et va bêtement détruire des monuments coûteux, comme la Chartreuse de Bonnefoy ou les Tuileries.

Ma présence au milieu des ruines provoqua les aboiements des chiens de la ferme, qui s'élançèrent contre mes mollets, espérant y trouver un souper moins sommaire que celui qu'ils font d'habitude, si j'en juge par leur maigreur ; à leur suite vinrent les habitants du lieu, une femme horrible entourée d'une demie douzaine d'enfants dépenaillés et sordides. Pas un renseignement à tirer de ces sauvages, qui ne parlent pas français ; je n'en obtins une lueur d'intelligence qu'au moment où je remis à la femme une pièce de deux francs, qui me paraissait tout à fait de circonstance ; d'après son aspect misérable, jamais aumône n'a été mieux placée.

Avant neuf heures j'étais de retour chez M. Grasset et dînais d'une assiette de soupe et de deux œufs. Comme vous le voyez, c'était de la sobriété, mais justifiée ; mes entrailles se sont raffermies dans la journée, et je crains, par une nourriture moins sûre, d'y provoquer de nouveaux troubles.

Tout en prenant ce modeste repas, je mis M. Grasset sur le compte du reboisement des montagnes⁵ et sus par lui que depuis vingt ans l'Administration a entrepris de grands travaux de ce genre dans les Cévennes ; il est peu de communes à qui on n'ait enlevé de 500 à 1 000 hectares de terrain, pour y planter des arbres. Ceux-ci réussissent généralement ; le sapin commun prospère à peu près partout, le mélèze aussi ; le pin à crochets et le mugho résistent aux plus grands froids, mais le pin sylvestre et l'épicéa gèlent au dessus de 1 400 mètres. Le rôle des gardes forestiers consiste à surveiller les travaux de plantation et à garantir les jeunes bois contre les troupeaux, qui n'ont que trop de tendance à envahir des terrains dont ils ont joui pendant des siècles. Le froid et la nature des lieux rendent ce service extrêmement pénible, et les hommes du pays peuvent seuls y résister ; ceux qu'on a envoyés de loin ont obtenu promptement leur changement ou ont démissionné. Je le crois sans peine : sept mois de vent, de neige et de frimas ; neuf mois de brouillards ; restent, dans l'année, trois mois de temps clair et de température sortable, c'est vraiment trop peu. En échange de leurs services, l'Etat alloue aux forestiers, qui sont pour la plupart d'anciens sous-officiers d'une conduite irréprochable, 750 francs et le logement. Ces avantages dérisoires ne pourraient faire vivre une famille, sans le revenu d'une ou deux vaches qui vivent des herbes que produisent les clairières ; même avec ce supplément, la position d'un forestier reste précaire, et il y aurait justice à élever leur traitement.

A neuf heures, mon cher confrère, je disais bonsoir à mes hôtes et, précédé d'un jeune homme qui couchait au même endroit, montais au grenier pour m'enfourer au milieu du foin rentré dans la journée.

(à suivre...)

⁵- ndlr : l'érosion naturelle des sols en montagne a atteint son paroxysme au milieu du 19^{ème} siècle. A cette époque, les zones de montagne sont victime d'un surpâturage causé par les activités pastorales intensives et d'une déforestation massive due d'une part à l'utilisation de bois de chauffage par les populations locales, et d'autre part aux besoins croissants du pays en bois d'œuvre. Ces événements, associés à des crues torrentielles en 1855, 1856 et 1859 ont abouti à une série de lois qui encadrent la protection des terrains et la lutte contre l'érosion : loi du 10 juillet 1860 sur le reboisement des montagnes et la régulation du régime des eaux, loi du 9 juin 1864 sur le regazonnement des montagnes. Par la suite, le point de départ de la Restauration des Terrains de Montagne, RTM, est donné par la loi du 4 avril 1882 qui crée des périmètres domaniaux de restauration des terrains en montagne sur les zones les plus sensibles et permet la prise en charge des travaux par l'Etat après acquisition de ces terrains à l'amiable ou par expropriation.

Quartier d'hiver à Montfaucon (1691-1692)

La France de Louis XIV est en plein conflit, si la guerre dite de la ligue d'Augsbourg ou Guerre de neuf ans (1688-1697) se déroule essentiellement aux frontières elle concerne, indirectement, l'ensemble du pays.

Le 7 décembre 1690, les États du Languedoc, en séance plénière, définissent les lieux destinés « pour les étapes¹ du Languedoc ; il est décidé que « Les troupes qui iront d'Auvergne dans le haut Dauphiné par les diocèses du Puy et de Viviers logeront au Puy, à Montfaucon², à Annonay d'où elles passeront le Rhône à Serrières, et si elles vont d'Auvergne dans le bas Dauphiné, elles logeront au Puy, à Langogne, à Villefort, à Saint-Ambroix, à Anduze, à Sommières, à Montpellier »³.

La ville de Montfaucon, désignée comme ville étape pour les armées en déplacement, est également utilisée pour leur logement⁴ hivernal. Quelques documents conservés aux Archives départementales de la Haute-Loire⁵ nous permettent de découvrir un aspect de cette fonction durant l'hiver 1691-1692 qui, sans parler de l'éventuel comportement des militaires, est loin d'être un avantage pour la population. À l'époque, les armées prennent leurs quartiers d'hiver, pendant cinq mois, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril. Durant l'hiver 1691-1692, Montfaucon héberge, du 24 octobre au 13 novembre 1691, la compagnie de Collonge des Dragons⁶ de Morsan⁷ et du 14 novembre 1691 au 13 février 1692 la compagnie de Day du régiment de cavalerie de Sernon. Au-delà de la nourriture des militaires⁸, tous ces régiments étant de cavalerie nécessitent la fourniture de foin, c'est l'aspect évoqué par les documents retrouvés.

Les dragons de Morsan

De Montpellier, le comte De Broglio⁹, lieutenant général des armées du Roi, commandant pour Sa Majesté en la province de Languedoc, ordonne, le 15 octobre 1691 à la compagnie de Collonge du régiment de Dragons de Morsan, de partir de Saint-Voy pour aller loger à Montfaucon, d'y rester jusqu'à nouvel ordre et y vivre au moyen de sa solde.

1- Étape : lieu par où passaient les troupes en marche et où étaient rassemblés vivres et fourrages à leur distribuer. Les étapes sont supprimées en 1718 et la solde augmentée, mais le résultat n'est pas satisfaisant et elles sont rétablies en 1727. Les hôtes doivent fournir aux soldats le « petit ustensile » : un lit, le couvert, le pot, une écuelle, une place au feu pour faire cuire leur repas et la chandelle. À partir de 1692 les habitants obtiennent 1 sol par jour pour chaque soldat logé.

2- Le jeudi 2 mars 1690, à l'occasion des États du diocèse, le syndic Jerphanion « expose qu'il est nécessaire de pourvoir à la fourniture de l'étape dans la ville de Montfaucon, laquelle n'y peut subvenir à cause du grand nombre de troupes qui y passent incessamment ». La délibération qui suit décide qu'« il en sera usé comme il a été fait ci-devant » demande en plus à ses représentants aux prochains États généraux de faire leurs efforts pour « faire tirer de la ligne de l'étape la ville de Montfaucon qui a souffert tant de foules depuis si long temps pour ce sujet ». Il est évident qu'ils n'ont pas été entendus (Arch. départ. de la Haute-Loire (AD43) : 1 C 380). Un siècle plus tard, en 1790, Montfaucon est toujours « sujette » au logement des troupes (AD43 : 2 L 102).

3- « Contrôle des lieux destinés pour les estapes du Languedoc pour l'année 1691 ». <http://etats-du-languedoc.univ-montp3.fr/>

4- L'idée de construire des casernes fait seulement son apparition à cette époque.

5- AD43 : 1 C 1676.

6- On appelle, *Dragons*, Des arquebusiers à cheval, qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval. (Dictionnaire de L'Académie française, 1^{ère} édition (1694). Un édit de 1669 organise cette arme : les dragons sont formés à cheval à tous les mouvements de cavalerie et à pied à tous ceux de l'infanterie. Leur armement comprend une arquebuse, une forte épée, un pistolet à l'arçon de la selle, une cartouchière et une réserve de poudre. La réputation des dragons est mauvaise, liée à leur action contre les protestants : les dragonnades.

7- La forme « Morsan » est la plus fréquente, mais on trouve également « Marsan ». Les ouvrages anciens signalent, à cette époque, aussi bien les dragons de Morsan que de Marsan.

8- Qui doivent, théoriquement, vivre sur leur solde. Lors des déplacements la nourriture peut être fournie par des « étapiers », mais le logement n'est pas une étape, d'où la nécessité pour les militaires de vivre grâce à leur solde.

9- Victor-Maurice, marquis de Senonches et de Brezolles, comte de Broglio/Broglié (1647-1727). Colonel d'infanterie (1654), gouverneur de la Bassée et d'Avesme, guidon des gendarmes du Roi (1666), capitaine de chevaux-légers de Bourgogne, maréchal de camp (1677), lieutenant général (1688), commandant des forces chargées de sévir contre les huguenots en Languedoc, a la réputation d'être ferme et cruel. Époux de Marie de Lamoignon, beau-frère de l'intendant Lamoignon de Basville. Promu maréchal en 1724. (Bluche François (sous la direction de), *Dictionnaire du Grand siècle*, Fayard, 2005).

Cette compagnie, arrivée le 24 octobre, y réside jusqu'au 13 novembre, date à laquelle le maréchal des logis Daspremont, atteste que les consuls de Montfaucon ont fourni pour le fourrage des chevaux de la compagnie la quantité de 257 quintaux¹⁰ de foin qui a été payé à raison de 15 sols le quintal poids de marc « conformément au taux du roi quoique le prix commun du quintal de foin fût pour lors de 25 sols ainsi que nous le savons pour en avoir voulu acheter et faire magasin croyant de l'avoir à meilleur prix qu'au taux du roi ». La différence est grande entre le prix réel du foin et le prix payé : 10 sols par quintal soit 128 livres 10 sols, ce qui explique la mention : « en foi de quoi leur avons fait le présent certificat pour leur servir en ce que de raison » ; un espoir, pour les consuls, de remboursement est toujours à envisager. La compagnie de Day

Le 7 novembre 1691, Anne Julles duc de Noailles, Pair de France, chevalier des ordres du roi, premier capitaine des gardes du corps, commandant en chef pour Sa Majesté en la province de Languedoc, gouverneur de Roussillon, Conflans et Cerdagne, gouverneur particulier des ville et citadelle de Perpignan, et général des armées de Sa Majesté en Catalogne, ordonne à la compagnie de Day, du régiment de cavalerie de Sernon, de se rendre à Montfaucon où elle demeurera jusqu'à nouvel



Anne Julles duc de Noailles

ordre. Son cheminement lui est indiqué : « partant de Chomérac via Loger [Saint-Lager-Bressac ?], Vernoux [en Vivarais], Saint-Agrève auxquels lieux l'étape sera fournie aux effectifs de la compagnie suivant les règlements du Roi. Montfaucon où elle vivra au moyen de sa solde. » Nous avons ici la compagnie qui va hiverner à Montfaucon.

Le 20 novembre 1691, Jean Pinot, conseiller et procureur du roi au sénéchal et présidial du Puy, commissaire subdélégué par Monseigneur de Basville Conseiller d'État, intendant en la province de Languedoc, chargé de l'exécution de son ordonnance rendue pour la subsistance de la compagnie de cavalerie Day qui est en quartier dans la ville de Montfaucon, prend une ordonnance qui désigne les paroisses qui doivent fournir le fourrage des chevaux. Un magasin est établi à Montfaucon dans lequel doivent apporter les paroisses de Raucoules la quantité de 120 quintaux foin, celle de Lapte 180, Dunières 240 et Riotord en Velay 180, Grazac 60, et celle de Saint-Julien-Molhesabate 120, soit, au total 900 quintaux

(soit 44 tonnes) de foin « pour le temps de trois mois¹¹ ». L'approvisionnement doit être rapide : la moitié doit être fournie dans les huit jours et l'autre moitié dans quinze.

Le foin doit être pesé en présence d'un officier de la compagnie et des consuls de Montfaucon ou d'un homme qu'ils désigneront, il sera payé à raison de 15 sols le quintal poids de marc, « ensemble¹² les frais et voiture suivant et conformément à l'ordonnance de Mond seigneur l'intendant ».

Le 21 décembre 1691, l'intendant, Nicolas de Lamoignon, « Ayant été informé que plusieurs communautés qui logent les troupes en quartier d'hiver dans la province l'année présente 1691 et celles qui leur ont été baillées pour leur aider à fournir le foin qui leur est nécessaire, abusent de la liberté qu'elles ont de l'acheter, sous prétexte que le surtaux¹³ leur doit être remboursé par le diocèse ». Certaines paroisses tentent de réaliser une bonne affaire en gonflant le prix du foin, aussi l'ordonnance imprimée est expédiée dans tous les lieux concernés, elle fixe la manière dont les prix doivent être évalués ainsi que les frais pour le transport : « Nous ordonnons que le prix du foin sera réglé et payé pour les cinq mois du quartier d'hiver, qui ont commencé le premier novembre



Nicolas de Lamoignon

10- Ce qui représente, à raison d'un quintal de 48,95 kilos, 12,58 tonnes qui ne seront pas à la disposition des habitants et qu'ils ne pourront pas vendre librement.

11- La durée du logement prévue correspond à la durée de la présence de cette troupe à Montfaucon.

12- Mot qui peut laisser supposer que le prix du transport est inclus dans les 15 sols, ce qui n'est pas le cas comme nous verrons.

13- Le surtaux représente la somme réellement payée, ou prétendue telle, au-dessus du taux fixé (15 sols le quintal). Cette différence devant leur être remboursée, ce peut-être pour certains la tentative de réaliser un petit bénéfice.

dernier, savoir, pour les mois de novembre et décembre, sur le pied qu'il valait aux derniers jours du mois d'octobre, dans les lieux où les troupes sont logées, et qui leur ont été baillés pour aide, et pour les mois de janvier, février et mars, sur le pied qu'il vaudra dans lesdits lieux au premier jour du mois de janvier prochain, pourvu toutefois et non autrement que ledit prix n'excède la valeur du foin qui a été et sera vendu dans ces deux temps dans les villes principales de chaque diocèse ; et ne sera le surtaux remboursé aux communautés, ou à ceux qui l'auront fourni, qu'au plus bas prix qu'il aura été vendu dans lesdites villes ou à la campagne dans lesdits lieux. ENJOIGNONS aux syndics des diocèses de nous rapporter des certificats en bonne forme, de ce que le foin a valu dans ces deux temps différents, soit dans lesdites communautés et dans celles du voisinage, soit dans les villes principales du diocèse, et ce dans le dixième du mois de janvier prochain pour tout délai, pour être par nous ordonné ce qu'il appartiendra. ORDONNONS en outre que les particuliers qui sont dans les lieux où les troupes sont logées, et dans ceux qui leur ont été baillés en aide, seront tenus d'en fournir la quantité qui sera nécessaire, et chacun à proportion de ce qu'il en a, pour être ledit foin payé dans tout le mois sur ledit prix par le syndic du diocèse à ceux qui le fourniront, ensemble les frais de voiture, sur le pied de 5 sols par quintal¹⁴ poids de marc sans que, pour quelque cause et prétexte que ce puisse être, les consuls de communautés, ni les particuliers puissent prétendre un plus grand surtaux, ni de plus grands droits pour le port et pour la voiture. »

Quelques quittances de « voiture »

Revenons à nos communautés avec quelques quittances qui sont conservées. Le 28 décembre 1691, le consul de la paroisse de Grazac, Mounier, « confesse avoir reçu » de Pierre Julhien avocat en parlement, consul de la ville de Montfaucon, le remboursement de la voiture des soixante quintaux foin fournis au magasin établi à Montfaucon pour la compagnie de cavalerie de Monsieur Day, conformément à l'ordonnance de Monsieur Pinot, et donne quittance. La somme, à 5 sols le quintal monte à 15 livres.

Le 24 janvier 1692, Mathieu Mollin, consul de Riotort, « confesse avoir reçu » Pierre Julhien premier consul de Montfaucon « plein et entier paiement du remboursement à lui dû ou aux habitants de la voiture du fourrage auquel la paroisse a été cotisée par l'ordonnance de M. Pinot subdélégué de M. L'intendant qui consiste en la quantité de 180 quintaux à raison de 5 sols par chacun quintal dont comme bien payé comptant et satisfait quitte le sieur Julhien avec pouvoir qu'il lui donne d'en poursuivre son remboursement ». La somme est de 45 livres que le consul de Montfaucon devra se faire rembourser. L'acte est passé devant le notaire Beruve¹⁵, les témoins sont Joseph Chabanacy, marchand et second consul de Montfaucon, et Étienne Rousson, maréchal de Montfaucon.

Le lendemain, 25 janvier 1692, Bertrand Charel du lieu de La Bruyère, Jean Batarson de Brossettes, Mathieu Vaucanson et Claude Rozier de La Chau, consuls de Lapte, donnent quittance Pierre Julhien du « plein et entier paiement du remboursement à eux dû de la voiture du fourrage par eux fourni à la compagnie de M. Day capitaine au régiment de Sernon ». Ils donnent également pouvoir à Pierre Julhien « de poursuivre le remboursement comme et contre qui il verra à faire » et ils ajoutent : « sans préjudice à eux du prix du foin par les habitants de la paroisse fourni à lad compagnie qu'ils se réservent » ce qui précise bien que la quittance est valable seulement pour le transport¹⁶. L'acte est passé chez le notaire Jocerand, à Montfaucon en présence de Christophe Jocerand, praticien, et Marcellin Digounet, menuisier.

Curieusement, du 8 février 1692, nous avons une nouvelle quittance passée en faveur de Pierre Julien par le consul de Grazac pour paiement de la voiture de vingt quintaux de foin que la paroisse de Grazac a fourni au magasin de la compagnie de cavalerie qui est en quartier à Montfaucon « conformément à l'ordre de Monsieur Pinot du 19 janvier [1692]¹⁷ dernier ». Nous ignorons quelle est la teneur de cet ordre et s'il ne concerne que la paroisse de Grazac. On peut envisager soit une quantité supplémentaire nécessaire de fourrage ou que certaines paroisses n'ayant pu fournir les quantités demandées, d'autres ont été chargées de fournir le complément. Nous n'avons pas de trace des paiements de voiture pour les autres paroisses concernées.

14- L'imprimé porte bien 5 sols, il ne s'agit pas d'une erreur ; c'est uniquement le prix pour le transport comme le prouvent les documents suivants.

15- Nous n'avons pas trouvé trace de minutiers de ce notaire.

16- Cf. infra.

17- Cet ordre est différent de celui du 21 novembre 1691 qui répartissait les quotas des différentes paroisses, non seulement par sa date, mais parce que Grazac a été payé, en décembre 1691, pour le transport de sa part (60 quintaux) ; il s'agit bien d'un supplément dont est chargée la paroisse qui a fourni 80 quintaux.

Départ du régiment de Day

Le comte De Broglio lieutenant général des armées du Roi, ordonne, le 18 janvier 1692, à la compagnie de Day, de partir de Montfaucon, avec armes et bagages, le 12 février, pour aller loger à Annonay « d'où elle partira le lendemain pour aller à Beaurepaire suivant la route de la cour observant de vivre partout en bonne discipline conformément aux ordres du roi à peine aux officiers de répondre des contraventions ». L'ordonnance exige des « consuls, habitants et étapiers des lieux de passage ci-dessus de recevoir et loger [la compagnie] et de fournir les vivres nécessaires par étape aux présents et effectifs suivant les règlements de Sa Majesté. »



Comte De Broglio

Le 13 février 1692, le capitaine Day, de la compagnie du régiment de Sernon, délivre aux consuls une attestation dans laquelle il affirme avoir logé dans la ville de Montfaucon, en quartier d'hiver, depuis le 14 novembre 1691 jusqu'au 13 février 1692. Il précise que la compagnie part avec un jour de retard sur les ordres reçus « à cause du temps extraordinaire de neige et vents qui ont rendu les chemins impraticables, ayant été contraint avec toute notre compagnie de séjourner par la rigueur du temps aud Montfaucon ». Il indique ensuite que les consuls ont fourni pour le fourrage des chevaux de sa compagnie, pendant le « séjour », 846 quintaux (41 tonnes) de foin « ainsi que nous en avons fait compte avec eux et payé à raison de 15 sols le quintal poids de marc suivant le taux du roi quoi que le prix commun du quintal de foin fut pour lors de 25 sols ainsi que nous le savons pour en avoir voulu acheter et faire magasin croyant l'avoir à meilleur prix qu'au taux du roi ». Si tout est parfaitement légal, le capitaine Day reconnaît que les consuls, indirectement les habitants de

Montfaucon, ont fait une très mauvaise affaire, le foin étant payé au-dessous de sa valeur du moment. Les 846 quintaux ont été payés 634 livres 10 sols, alors que le prix normal atteint 1 057 livres 10 sols, soit une perte de 423 livres. Le capitaine termine son billet en précisant avoir « fait le présent certificat pour leur servir en ce que de raison », c'est-à-dire tenter de se faire rembourser la différence, le surtaux.

Quelques actes pour remboursement

Le lendemain, 14 février, Pierre Julhien se présente devant Charles Chabanacy, sieur de Marnas, conseiller du roi, juge de la ville et viguerie de Montfaucon, il rappelle que Montfaucon « a souffert le logement d'une compagnie de dragons du régiment de Morsan » du 24 octobre 1691 au 13 novembre 1691, et la compagnie de Day, du 14 novembre 1691 au 13 février 1692, qu'il a été obligé de leur fournir le foin nécessaire « suivant les ordres du roi et de monseigneur l'intendant » et que le foin ne lui a été payé que 15 sols le quintal poids de marc « quoi qu'il soit notoire et certain qu'il a été impossible de trouver de foin la présente saison à moins de 25 sols le quintal, même l'avoine à semblable somme de 25 sols le métan qui est une des plus grandes mesures du royaume ». En conséquence la communauté de Montfaucon se trouve « dans une perte extraordinaire et surchargée d'accablement si le régallément [règlement] n'en était pas ordonné sur la province ou du moins sur le diocèse de ce pays » ; pour donner plus de poids à sa demande, il ajoute : « n'étant pas juste qu'un si petit et pauvre lieu souffre lad perte pendant que le général dud pays se trouve en repos desd logements ». Le consul craint que les attestations obtenues soient insuffisantes ou considérées comme de complaisance aussi : « parce que peut-être pourrait être faite difficulté sur la seule attestation nous a requis vouloir faire apprinse et acte de notoriété sur la vérité des faits ». La confirmation par les représentants de la justice locale peuvent être d'un poids supplémentaire, le consul reçoit la confirmation demandée :

« Nous juge avons octroyé acte desd réquisitions suivant lesquelles nous étant enquis judiciairement sur la vérité desd faits avec MM. Gabriel Delagrevol, Jean Joucerand, avocats et MM. Étienne Fabry, Jean Seruge et André Tavernier, notaires et procureurs et Anthoine Chabanacy et Jean Encellin apothicaires et MM. Barthélemy Richiout et Charles Freycenon praticiens et Jean Figon et Jacques Badon marchands tous principaux habitants dud Montfaucon, lesquels moyennant le serment que leur avons fait prêter à chacun d'iceux l'un après l'autre sur Saints Dieu Évangiles, le moindre d'iceux âgé de 25 ans, NOUS ont uniformément dit et attesté comme chose notoire et certaine que la

présente année et fin de l'année passée le quintal foin y a valu et vaut encore la somme de 25 sols et le métan avoine semblable somme de 25 sols, même qu'il y a de [la] peine dans la disette desd denrées d'en trouver aud prix dont à la réquisition du sieur Julhien avons octroyé acte pour servir en ce que de raison et se sont lesd habitant soussignés. » [suivent les signatures]

Poursuivant l'accumulation de preuves, le 15 février 1692, quittance est passée, devant le notaire Beruve, en présence de Guillaume Verdier, menuisier, et Pierre Julhien, par Claude Varilhon, bastier du bourg bas de Montfaucon qui « confesse avoir reçu de Pierre Julhien plein et entier paiement de la quantité de 85 quintaux foin à lui vendu au prix de 25 sols le quintal pour fournir à la compagnie de dragons de M. de Collonge au régiment de Morsan ci-devant logée dans la présente ville ».

Le 14 mars nous trouvons une quittance différente de la part des consuls de Lapte. L'acte est passé devant le notaire Tavernier, dans la maison de Pierre Julhien, devant Charles Freyssenon praticien et Jacques Celyer de Pibole paroisse de Lapte, comme témoins. Anthoyne Charra, de Chazaux, Anthoyne Vocanson de Verne et Claude Rouzier de La Chau, consuls de Lapte, reconnaissent avoir reçu de Pierre Julhien la somme de 56 livres 9 sols pour la valeur de 75 quintaux 22 livres¹⁸ foin¹⁹ « à raison de 15 sols le quintal poids de marc suivant et conformément à l'ordonnance de Monseigneur l'intendant », fourni par les habitants de la paroisse de Lapte à la compagnie de Monsieur Day ; ils s'estiment « comme bien payés et satisfaits » en donnant quittance à Pierre Julhien. Ils promettent de le faire tenir quitte envers les habitants auxquels ils seront tenus de délivrer la somme en proportion du fourrage qu'ils auront fourni, pour cela, P. Julhien leur délivre la liste des noms des particuliers qu'ils doivent rembourser.



Cet acte (qui ne correspond pas à la même compagnie que le précédent) nous laisse penser que le foin n'a pas été payé au même prix partout puisque les habitants de Lapte doivent se contenter de 15 sols le quintal et s'en disent satisfaits. On pourrait penser que, pour les habitants de Montfaucon, les consuls se montrent plus généreux, ou que le foin est plus abondant et donc meilleur marché à Lapte. En réalité, il ne faut pas se laisser abuser par la formule « comme bien payés et satisfaits » qui signifie seulement que le paiement mentionné est bien réalisé. Malheureusement, nous ne connaissons pas d'autres quittances d'autres communautés.

Les requêtes des consuls de Montfaucon

Un calcul, d'après les attestations nous permet un calcul général. La compagnie de Morsan a reçu 257 quintaux de foin, celle de Day 846, soit un total de 1 103 quintaux qui, à 15 sols représentent 763 livres. Si sur le volume il y a une perte de 10 sols par quintal, elle se monte à 551 livres 10 sols. Montfaucon a dû payer, pour le foin, 1 378 livres 15 sols auxquelles il faut ajouter le transport à 5 sols le quintal, soit 275 livres 15 sols ; on arrive à un total général de 1 654 livres 15 sols.

Nous n'avons pas de documents pour l'année 1693, mais ils sont relativement nombreux en 1694. Le 1^{er} avril 1694, l'assemblée générale des États du pays de Velay étudie la requête présentée par Pierre Julhien, consul de Montfaucon en 1691 et 1692. Le déroulement de l'affaire est rappelé, la durée du logement, la différence de prix du quintal de foin, les certificats des officiers et les quittances des consuls des paroisses qui servent de preuve ; la perte se monte à 534 livres²⁰ « sans comprendre les frais de voiture ». La demande, a été présentée vraisemblablement dès 1692 devant les États du Velay

18- La livre poids équivalent à 489,5 g, les 22 livres 10,8 kg. Cette seule mention d'un poids en livres peut indiquer que c'est le maximum disponible qui a été fourni, il a été impossible d'arrondir à un quintal (100 livres).

19- Lapte aurait dû fournir 180 quintaux, on n'est même pas à la moitié de ce volume, ce qui peut expliquer que d'autres communautés, comme nous avons vu pour Grazac, fournissent plus que prévu. Les habitants de Lapte ont bien fourni une quittance pour le transport du foin, le 25 janvier 1692 (cf. supra), mais, malheureusement pour nous, sans indiquer la moindre somme, ce qui nous empêche de calculer le volume fourni.

qui ont renvoyé l'affaire devant les États généraux du Languedoc qui à leur tour ont renvoyé à l'assiette d'imposition des États du Velay. L'assemblée décide de transmettre tous les actes aux officiers du pays pour vérifier les comptes présentés par P. Julhien et en faire le remboursement « conformément aux actes par le sieur Jerphanion syndic du fonds de la finance des greffes de l'an 1693 au sieur Julhien et autres à qui de droit appartiendra ».

Suite à cette délibération, le 9 mai 1694, devant le notaire Rochette, du Puy, une partie du problème est réglée, Antoine Jerphanion, syndic du diocèse, donne la somme de 126 livres 5 sols pour le remboursement du surtaux de l'achat des foins fournis les années 1691 et 1692 à la compagnie de Day et pour le port et voiture des fourrages fournis à la compagnie de Day et à celle des dragons de Collonge. Suit le détail du règlement : 42 livres 10 sols du surtaux de 85 quintaux foin (quittance du 15 février 1692) ; 83 livres 15 sols pour le port de 75 quintaux 22 livres foin, (quittances du 25 janvier et 14 mars 1692) et le port de 180 quintaux (quittance du 24 janvier 1692) ; et deux autres quittances, de main privée, pour la voiture de 60 quintaux (28 décembre 1691) et de 20 quintaux (8 février 1692). Ces quittances, rendues au syndic, sont celles conservées dans le dossier²¹. Pierre Julhien n'est pas satisfait, l'acte mentionne « tous les autres surtaux et ports et voitures qu'il proteste lui être dus ». Curieusement, le syndic déclare « que la quittance à lui ci-devant donnée par le sieur Julhien le 6 décembre dernier [1693] de la somme de 554 livres 10 sols pour lui envoyer son remboursement quand il serait ordonné pour raison du surtaux, laquelle se trouve égarée, demeure non advenue. » Que penser de cette dernière mention ? Le compte présenté par Pierre Julhien était-il erroné, volontairement ou non ? Certains surtaux n'ont-ils pas pu être prouvés ? Toujours est-il que la mention semble nécessaire, d'une part, pour que l'argent soit versé par le diocèse, d'autre part, que Pierre Julhien ait la possibilité de continuer à réclamer ce « qu'il proteste lui être dû ». Cet acte est passé dans la maison d'Antoine Bellidentis, sieur Delande, avocat en parlement, seigneur et baron de Bains, secrétaire du diocèse, témoins avec Vidal Mure praticien du Puy.

La suite du paiement

Le 20 juin 1694, devant Claude Chazaux, écuyer, sieur de Montjuvin, conseiller du roi, maire de Lapte, dans la maison de Jacques Marcher²² lieu accoutumé à tenir les assemblées de Lapte, sont présents Gabriel Besson, Vidal Crespin, Guillaume Chambert, André Vachier, Anthoine Laurens, Jacques Cellier, Louis Molle, Jean Roche, Jean Rona, Claude Boudarel, Blaise Romeyer, Pierre Deseages, Claude Romeyer, Este [Etienne] Giri, Jacques Imbaud, Pierre Liougier, Jean Maysonnial, Etienne Cours, Charles Raude, Vidal Grangette, Claude Tournon, Jean Varilhon, Anthoine Lardon, Pierre Grangier, Claude Freycenon, Jean Peyrard, Claude Teyssier, Jacques Mourison, Louys Juge, Claude Thoron, Jean Brusca, Jean Garnier, Pierre Fanget, Claude Vinson, Claude Abrial, Benoît Poinas, Guillaume Chambert, Jean Brottes, Vidal Marchandon, tous habitants de la paroisse de Lapte.

Ils affirment, avoir été obligés de fournir à 180 quintaux de foin dont le remboursement s'est effectué à raison de 15 sols, mais que consul de Montfaucon ayant fait remarquer à l'intendant du Languedoc « que le foin qui avait été fourni [...] valait beaucoup plus », une ordonnance avait été rendue par laquelle l'intendant renvoie « à Messieurs des États de ce diocèse du Puy pour y pourvoir », que lors de la tenue des États l'année 1694, il avait été accordé, à ceux qui ont fourni le foin, la somme de 10 sols pour chaque quintal pour la voiture et surtaux²³.

Les habitants de Lapte pensant qu'il serait difficile à chacun d'aller chercher son dû, aussi ils ont « résolu et délibéré » de charger Pierre Julhien de « retirer le total de ce qui peut leur être dû » le constituant pour cela leur procureur » à la charge par lui de leur en donner compte ». Pierre Julhien accepte.

20- Ce qui est très légèrement inférieur de 17 livres 10 sols à notre calcul théorique. Plus loin nous avons une demande de remboursement, perdue, de 554 livres 10 sols, plus proche de notre calcul (différence de 3 livres). Les nombres étant écrits une fois en chiffre (534) et une fois en toute lettres dans les documents consultés, il a pu y avoir, de la part du rédacteur de ces documents une erreur de copie à un moment, sur le document original qui nous demeure inconnu, un 3 passant pour un 5, ou inversement.

21- Cf. *supra*.

22- Graphie incertaine.

23- Arch. départ. de la Haute-Loire I C 380. Verbal 1694. Jeudi 1^{er} avril 1694 « Le sieur Jerphanion syndic a représenté que Pierre Julien, consul de Montfaucon a remis le certificat des officiers et des habitants de Montfaucon touchant les charrois et surtaux du foin sur quoi il a été délibéré que sur les actes remis, le compte fait avec les officiers du pays il sera remboursé par le syndic du pays ce qui sera dû au sieur Julien et autres à qui de droit sur les fonds de l'intérêt de la finance des greffes du Pays. »

À la suite de ce document se trouve la quittance, datée du 14 septembre, de Pierre Julhien qui reconnaît avoir reçu du syndic Jerphanion la somme de 52 livres 10 sols pour la surtaxe de 105 quintaux de foin, toujours avec la mention : « ce sans préjudice d'autres voitures et surtaux ». Le 14 mars 1692, les habitants de Lapte ont donné quittance pour 75 quintaux 22 livres de foin payé à 15 sols, avec la précision « bien payés et satisfaits ». Nous pouvons en conclure que la paroisse de Lapte a bien fourni son contingent de foin, mais que celui-ci a été payé à deux tarifs différents.

Nous tenons, sans doute, l'explication de la quittance « égarée » de la somme de 554 livres 10 sols qui devait être basée sur le calcul de la totalité de la fourniture à 25 sols alors qu'une partie ne l'était qu'à 15 sols, ce qui peut expliquer que Pierre Julhien, et les habitants qu'il représente, ne reçoivent pas cette somme mais seulement les deux paiements de 126 livres 5 sols et 52 livres 10 sols, soit 178 livres 15 sols.

La ville de Montfaucon, habituellement désignée comme étape par les États du Languedoc, doit être habituée au passage et stationnement des troupes sur son territoire. Il est impossible de dire, sans témoignages, comment cette « occupation » est ressentie, comment les militaires se comportent et quels sont leurs relations avec la population. Nous avons ici un seul élément, la fourniture de fourrage, qui pour cette fois atteint plus de 57 tonnes. Avantage ou inconvénient²⁴ ? Ce foin n'est pas disponible pour nourrir les animaux "locaux", mais leur était-il réservé ou destiné à la vente ? La vente à l'armée ne semble pas avantageuse, à cause du prix fixé, mais le prix réel semble bien payé en ayant recours au diocèse pour qui c'est une dépense supplémentaire²⁵.

René BORE



24- La présence des chevaux produit, inévitablement, une certaine masse d'excréments qui peut être utilisée comme engrais, mais est-ce vraiment un avantage ?

25- Lors des États de 1691, le syndic Jerphanion est autorisé à « emprunter les sommes nécessaires [...] pour survenir au paiement de l'ustensile dû aux cavaliers et dragons qui sont en quartier dans ce diocèse » (AD43 : 1 C 380).

L'étoile de Noël

Une Euphorbe

Euphorbia pulcherima est une espèce de plantes arbustives du genre *Euphorbia*, les euphorbes véritables, de la famille des *Euphorbiaceae*. Elle est originaire d'Amérique centrale et du sud du Mexique, région où elle peut atteindre 4 à 5 mètres de haut.

Son ancien nom générique, *Poinsettia*, provient du premier ambassadeur des États-Unis au Mexique, Joël Roberts Poinsett. Elle est cultivée comme plante ornementale. Ses bractées colorées rouge vif font sa valeur ornementale, les fleurs étant peu apparentes. Des variétés aux bractées roses ou blanches ont été obtenues par sélection.

Elle est communément appelée « étoile de Noël », car ses bractées forment une étoile et elle est principalement commercialisée à l'époque de Noël dans l'hémisphère nord.

Joël Roberts Poinsett

Député, diplomate, secrétaire d'État américain à la Guerre, Poinsett est né le 2 mars 1779 à Charleston, fils du médecin huguenot Elisha Poinsett¹ et de son épouse anglaise, Ann Roberts².

Enfant, Poinsett passe six ans en Angleterre, où il a probablement commencé sa formation. En 1794, il entre à l'académie du Dr Timothy Dwight à Greenfield Hill, dans le Connecticut, mais n'y reste que deux ans en raison d'une santé fragile. De retour en Angleterre, il fréquente l'école privée de Wandsworth où il excelle en langues. En 1797, il commence l'école de médecine à Édimbourg, en Écosse, mais ne persévère pas.

De retour à Charleston, en 1800, il étudie le droit, sans conviction.

En 1801, il repart en Europe où il passe sept années à voyager à travers le continent. Sa maîtrise des langues étrangères lui permet de nouer des liens avec plusieurs puissants dirigeants européens, dont Napoléon Ier, le financier français Jacques Necker et le tsar Alexandre Ier de Russie.

Il rentre chez lui en 1808 alors que la guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis se profile. Il espère obtenir un poste militaire, mais il est nommé en 1810 envoyé commercial américain en Amérique du Sud où les forces britanniques le considèrent comme un « personnage suspect ». Républicain ardent qui souhaite depuis longtemps faire carrière dans l'armée, Poinsett encourage rapidement la rébellion dans les pays d'Amérique du Sud. Ne parvenant pas à convaincre Buenos Aires de rompre avec l'Espagne, il traverse les Andes en 1811 pour se rendre au Chili. Malgré la neutralité de Washington, Poinsett exhorte le Chili à se rebeller et contribue à organiser une armée. Mais en 1814, les royalistes écrasent la rébellion et il est contraint de fuir.

De retour en Caroline du Sud, Poinsett est élu en 1816 à l'Assemblée, où il devient un fervent défenseur de la modernisation de l'État. En 1819, il est président du Conseil des Travaux Publics de l'État, supervisant activement les canaux et les routes construits pour relier Charleston à l'intérieur des terres non développées, y compris une route traversant le Saluda Gap, artère commerciale entre Caroline du Nord et Tennessee.

En 1821, Poinsett remporta un siège au Congrès, où il représenta le district de Charleston jusqu'en 1825. Bien que participant rarement aux débats, il s'opposa à l'augmentation des tarifs douaniers, soutint l'expansion de l'armée et favorisa la reconnaissance des républiques sud-américaines. En 1825, le président James Monroe le nomma premier ambassadeur des États-Unis au Mexique. L'influence britannique y était forte et Poinsett prôna l'indépendance vis-à-vis de l'Europe dans le cadre de la doctrine Monroe³. Il tenta sans succès d'acheter le Texas pour les États-Unis. Il échoua à obtenir un traité commercial mais réussit à promouvoir le commerce le long de la frontière sud-ouest de l'Amérique. Son ingérence dans les affaires politiques locales le rendit impopulaire au Mexique, car il contrariait les intérêts commerciaux britanniques et les monarchistes du pays. Le gouvernement mexicain demanda son rappel et il quitta le pays en janvier 1830.



1- Son ancêtre Pierre Poinsett, originaire de Soubise en Charente-Maritime, a fui la France lors de la révocation de l'édit de Nantes pour gagner l'Angleterre, puis les États-Unis entre 1685 et 1692.

2- Poinsett, Joel Roberts. James T. Hammond. Encyclopédie de la Caroline du Sud. Edition Université de Caroline du Sud, Institut d'études du Sud. 20 juin 2016 <https://www.scencyclopedia.org/sce/entries/poinsett-joel-roberts/>

3- Ensemble de principes de politique étrangère énoncés par le président des États-Unis J. Monroe dans son message annuel au Congrès, le 2 décembre 1823. Cette doctrine devait préserver le continent nord-américain et l'Amérique latine contre de nouvelles interventions colonisatrices européennes.

Il revint en Caroline du Sud au plus fort de la crise de l'annulation⁴ et devint l'un des principaux unionistes de l'État, servant même d'agent local confidentiel du président Andrew Jackson pour s'opposer aux partisans de l'annulation et organiser secrètement des milices unionistes. Ses efforts furent salués dans le Nord, mais son influence en Caroline du Sud déclina devant la doctrine des droits des États mise en avant par son ennemi politique, John C. Calhoun. Une fois la crise terminée, le 24 octobre 1833, à l'âge de 54 ans, Poinsett épousa le 24 octobre 1833, Mary Izard Pringle, une riche veuve de 52 ans originaire de Caroline du Sud, propriétaire d'une plantation de riz et de près de 100 esclaves. Ils n'eurent pas d'enfants.

En 1837, le président Martin Van Buren le nomme secrétaire à la Guerre. Il s'empresse de moderniser et d'agrandir l'armée de terre, relève le niveau des troupes et envoie des officiers en Europe pour y être instruits. Ses améliorations de l'artillerie font de lui l'un des plus grands réformateurs militaires américains du XIXe siècle. En 1838, le Congrès augmente l'effectif de l'armée à 12 577 hommes. En tant que secrétaire, Poinsett préside également au déplacement de plus d'Indiens de l'est du Mississippi que n'importe lequel de ses prédécesseurs. Dans un rapport de 1841, il déclare que 40 000 Indiens ont été repoussés à l'ouest du Mississippi⁵. Il encourage également l'exploration, autorisant l'expédition vers l'ouest de John C. Fremont et Jean Nicolle ainsi que les voyages dans le Pacifique de Charles Wilkes⁶.

Après avoir quitté ses fonctions en mars 1841, Poinsett passa la dernière décennie de sa vie dans sa ferme du district de Greenville et dans la plantation Santee de sa femme, près de Georgetown. À la retraite, il promut l'éducation, le développement économique et l'organisation de la vie dans le Sud après l'esclavage. En 1844, Poinsett fut élu président du National Institute, précurseur de la Smithsonian Institution⁷. Il



siégea au conseil des visiteurs du South Carolina College. Il étudia l'élevage, l'agriculture et la botanique. Une plante à feuilles rouges qu'il avait introduite du Mexique, le poinsettia, fut nommée en son honneur. Lorsque la sécession menaça à nouveau la nation en 1850, les amis de Poinsett cherchèrent à le soutenir dans l'opposition au mouvement, mais sa santé déclinait. Poinsett mourut à Stateburg le 12 décembre 1851, alors qu'il se rendait de Charleston à sa maison de Greenville. Il fut enterré dans le cimetière de l'église de la Sainte-Croix de Stateburg.

Investisseur, esclavagiste, franc-maçon, confident d'Andrew Jackson, agent secret en Amérique du Sud, botaniste, son patriotisme intéressé met en lumière les paradoxes des États-Unis à cette époque⁸.

Le Poinsettia

En 1825, l'administration Monroe nomma Poinsett premier ambassadeur du pays au Mexique. Il y arriva au printemps et suscita presque immédiatement une méfiance générale à l'égard de l'ingérence américaine. Il utilisa ses relations pour obtenir des parcelles de terrain pour lui et ses amis et créa une société minière basée aux États-Unis pour exploiter les ressources mexicaines à son profit.

4- Le tarif de 1828 avait poussé le vice-président Calhoun à rédiger son « Exposition et protestation en Caroline du Sud », dans lequel il soutenait que si une majorité nationale agissait contre les intérêts d'une minorité régionale, les États pouvaient suspendre ou annuler la loi fédérale.

5- Mise en œuvre de la loi de 1830 de Jackson sur le déplacement des Indiens, que les Cherokees appelèrent Trail of Tears, la Piste des Larmes. Cette loi entraîna le déplacement violent des membres des nations Cherokee, Muscogee, Seminole, Chickasaw et Choctaw de leurs terres natales du Sud vers des réserves à l'Ouest.

6- Charles Wilkes (1798 -1877), officier de marine et explorateur, a notamment commandé une escadre américaine de 1838 à 1842 dans l'expédition d'exploration connue sous le nom de *Wilkes Expedition*.

7- S'appuyant sur ses voyages et ses expériences à travers le monde, Poinsett pensait que les États-Unis se devaient d'avoir un musée national pour mener des recherches scientifiques et exposer les collections gouvernementales en pleine expansion, y compris des spécimens de plantes. À sa retraite, Poinsett contribua à fonder en 1840 l'Institut national pour la promotion des sciences et des arts utiles et en devint président. Cette organisation est ensuite devenue une partie de la Smithsonian Institution, dont les jardins abritent désormais des milliers de poinsettias pendant la période de Noël. La Smithsonian Institution est le plus grand complexe de musées, d'éducation et de recherche au monde, avec 21 musées, 14 centres d'éducation et de recherche et le zoo national. Elle façonne l'avenir en préservant le patrimoine, en découvrant de nouvelles connaissances et en partageant nos ressources avec le monde. L'Institution a été fondée en 1846 avec des fonds de l'Anglais James Smithson (1765–1829) selon ses vœux « sous le nom de Smithsonian Institution, un établissement pour l'accroissement et la diffusion des connaissances ».

8- Lindsay Schakenbach Regele, *Flowers, guns, and money : Joel Roberts Poinsett and the paradoxes of American patriotism*, Chicago, The University of Chicago Press, coll. « American beginnings, 1500-1900 », 2023.

Lors d'un voyage pour évaluer la rentabilité de certaines mines dans la région de Taxco, Poinsett remarqua une euphorbe aux bractées rouges poussant à l'état sauvage dans les collines⁹.

Poinsett envoya quelques plantes à sa résidence en Caroline du Sud pour sa collection personnelle. Il en fit des boutures dans ses serres puis en distribua à des amis et à des jardins botaniques dont la Bartram's Botanical Garden à Philadelphie. La plante était si belle qu'elle fut présentée au Philadelphia Flower Show. John Bartram, en fournira à un propriétaire de serre, Robert Buis, qui commercialisera les fleurs sous le nom



d'*Euphorbia Poinsettia*. Le botaniste allemand Ludwig Willdenow avait préféré l'appeler *Euphorbia Pulcherima* (ou très belle). Mais elle restera mondialement connue sous le nom de l'ambassadeur-botaniste qui s'y était intéressé le premier.

Quelques années plus tard, le poinsettia se retrouvait en vente durant le temps des Fêtes dans les régions de Philadelphie et de New York.

La production commerciale des poinsettias débute dès 1828.

C'est probablement les membres de la famille Ecke, établie aux États-Unis au début du 20e siècle, qui ont le plus profondément

marqué la culture des poinsettias. Des spécimens sauvages poussaient sur leurs terres. Ils trouvaient les feuilles rouges très festives et vendaient donc des bouquets de « poinsettia » à Noël, avec un énorme succès.

Ils purent bientôt se consacrer entièrement à la culture et à la vente de poinsettia. Leur travail de sélection et d'hybridation permit l'obtention de cultivars de taille réduite, plus durables, plus vigoureux et plus résistants avec un feuillage persistant plus longtemps. Après la mort du fondateur, son fils Paul Ecke prit la relève. Il avait le sens du marketing, appela le « poinsettia » « étoile de Noël » et veilla – à l'aide de publicité et en collaboration avec des magazines – à ce qu'il trouve rapidement une place de choix dans la culture de Noël américaine.

L'ère moderne de la culture des poinsettias commence en 1923 avec l'introduction d'un cultivar, le "Oak Leaf", qui fut le premier à conserver une partie de ses feuilles durant la floraison. Auparavant, les poinsettias présentaient leurs bractées colorées sur des tiges élevées et dégarnies.

Ensuite, ce fut surtout l'apparition sur le marché de spécimens à bractées roses, panachées ou blanches. On cultiva aussi certaines variétés doubles dans les années 1930. Depuis les années 1960, un grand nombre de cultivars ont été développés pour mieux s'adapter aux conditions de culture à l'intérieur. Aujourd'hui, tous les poinsettias cultivés sont des hybrides et des variétés améliorées.



... et ses légendes

L'histoire prétend que la culture de cette plante remonte aux Aztèques. Parmi les communautés de langue *nahuatl* du Mexique, la plante est connue sous le nom de *Cuetlaxochitl* qui signifie « fleur qui se desserre ».

Elle était notamment très prisée par les empereurs Netzahualcōyotl et Montezuma. On raconte que ce dernier en faisait venir des caravanes entières, car ces fleurs ne poussaient pas en haute altitude. Du X^{IV}e au X^{VII}e siècle, leur sève était même utilisée pour guérir la fièvre et leur bourgeon pour maquiller l'œil en rouge. Selon une vieille légende aztèque, le poinsettia serait né d'une goutte de sang d'une déesse qui s'était retrouvée avec le cœur brisé à la suite d'une douloureuse histoire d'amour. Son chagrin fut si intense que son cœur saigna et, en tombant, les gouttes de sang imprégnèrent une plante qui se colora alors d'un rouge intense.

La première connotation religieuse des poinsettias remonte au XVIII^e siècle, quand des prêtres franciscains établis près de Taxco au Mexique ont commencé à les utiliser durant la procession de Noël en raison de leur magnifique éclat.



9- Sa découverte est en fait plus ancienne. Le naturaliste et médecin espagnol Francisco Hernandez de Toledo (1515-1587) la décrit dans son ouvrage « *Rerum medicarum Novae Hispaniae theausus* ». Vers 1800, les compatriotes de Hernandez de Toledo, Marin Sesse y Lacasta et José Mariano Macin, lors d'un voyage d'exploration, remarquèrent le « *cuitlaxochitl* » et furent si enthousiastes qu'ils en envoyèrent plusieurs exemplaires en Espagne. En 1803, le naturaliste allemand Alexander von Humboldt préleva des échantillons et les rapporta en Allemagne. Trente ans plus tard, le botaniste Wilhelm Friedrich von Karwinsky von Karwin fit de même en rapportant plusieurs exemplaires d'un voyage au Mexique. Désormais remarquée à plusieurs reprises, « *Cuitlaxochitl* » a reçu officiellement un nom latin.

Les marchés de fin d'année en Amérique latine regorgent de la plante en pot, connue en espagnol sous le nom de « *flor de Nochebuena* », ou « fleur de la veille de Noël », liée avec les célébrations de la veille de Noël. Le nom « *Nochebuena* » est attribué aux premiers frères franciscains qui sont arrivés d'Espagne au XVIIe siècle. Les Espagnols l'appelaient autrefois « tissu écarlate ».

Les noms abondent : « *santa Catarina* » au Mexique, « *estrella federal* », ou « *federal star* » en Argentine et « *penacho de Incan* », ou « *headdress* » au Pérou.

La religion catholique a façonné aussi une légende, un **conte de Noël**.

Pépita, une jeune fille indienne, vivait dans un pauvre petit village mexicain, San Juan de Dios, près de Taxco dans l'état de Guerrero. Ses parents étaient de modestes agriculteurs à peine capables de nourrir leur famille. Quand, à l'approche de Noël, ses parents tombèrent tous deux malades, c'est à Pépita, l'aînée âgée d'à peine 9 ans, qu'il incombait de s'occuper de son petit frère et de sa petite sœur ainsi que des champs à cultiver.

Dans le village, une crèche fut installée dans l'église pour les célébrations de Noël. Chacun se devait d'apporter un cadeau à déposer devant l'Enfant Jésus lors de la traditionnelle procession de la veille de Noël, où tout le village allait à l'église, bougies à la main, chantant des cantiques.

Pépita eut toutes les peines du monde à préparer un cadeau approprié. Elle essaya de tisser une couverture colorée pour l'enfant de la crèche, comme elle avait vu faire sa mère, mais elle était trop inexpérimentée et les fils s'emmêlaient inextricablement. Sa tentative de coudre des bottines en cuir pour l'enfant échoua également, car elle ne fut pas assez forte pour pousser l'aiguille à travers le cuir épais. Elle était au désespoir.

Lorsque la procession commença, Pépita regardait de loin, pleurant, n'ayant rien à apporter.

Soudain, un homme étrange apparut devant elle.

«Pépita», dit-il, «j'ai un message pour toi. Tes parents iront bientôt mieux. Tu dois emmener ton petit frère et ta petite sœur à l'église pour célébrer Noël avec les autres villageois.»

Mais Pépita se mit à pleurer encore plus fort.

«Pourquoi pleures-tu, petite fille ?» demanda doucement l'homme.

«Je suis triste parce que je n'ai rien à donner à l'enfant Jésus», répondit-elle.

«Ne t'inquiète pas pour ça, mon enfant. Quoi que tu donnes, l'enfant Jésus l'aimera, car ce sera un cadeau venu du cœur.» Puis il s'envola dans le ciel, comme un ange !

Pépita, stupéfaite par cette irréelle rencontre, chercha autour d'elle pour voir ce qu'elle pouvait apporter. Tout ce qu'elle put voir, c'étaient des arbustes très ordinaires munis de quelques rares feuilles vertes. Alors elle récolta une brassée de branches, entraîna son frère et sa sœur et se rendit à l'église.

Quand elle pénétra dans l'édifice, où les bougies brillaient, les gens chantaient solennellement. Les villageois furent choqués de voir arriver Pépita avec ses branches presque nues. «Mais quelle idée ! Imaginez apporter à l'enfant Jésus une brassée de mauvaises herbes !» marmonnèrent-ils.

Mais alors que Pépita avançait vers la crèche, le silence tomba soudain dans l'église. Puis les gens commencèrent à chuchoter, puis à crier et à applaudir. «C'est un miracle!» s'exclamèrent-ils.

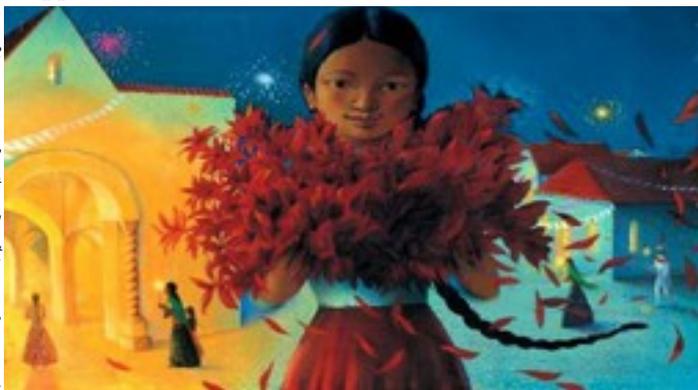
Pépita, surprise, regarda dans ses bras. Chaque branche était maintenant coiffée d'une énorme fleur rouge vif.

Mais le prodige ne s'arrêta pas là. Quand les villageois quittèrent l'église après la messe, les collines étaient entièrement rouges de fleurs. Tous les arbustes autour du village en étaient couverts.

Ainsi, le simple cadeau de Pépita fut le plus apprécié de tous.

Et quand elle revint à la maison, elle découvrit ses parents debout et complètement rétablis. C'est alors qu'elle réalisa que l'homme étrange était un ange.

Depuis lors, chaque année, dans les semaines précédant Noël, les collines du Mexique se couvrent de fleurs d'un rouge ardent qui symbolise le sang du Christ alors que les bractées en forme d'étoile incarnent l'étoile de Bethléem. Dans tout le Mexique, on appelle désormais le poinsettia «flor de la Noche Buena» : fleur de veille de Noël.



Jean Claude Brunelin

LES PETS DES VACHES ET PORCS DANOIS BIENTÔT TAXÉS ?

Le gouvernement danois vient d'annoncer un projet de taxation carbone des élevages de bovins et de porcs à compter de 2030. Ce serait le premier pays au monde à mettre en place cette taxe qui concernerait bovins et porcs danois.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE L'A ABANDONNÉE !

En Nouvelle-Zélande (nous en parlions dans un article antérieur), le précédent gouvernement avait le projet de taxer les rots et pets des animaux d'élevage, ce qui avait provoqué la colère des éleveurs.

Avec la mise en place d'un nouveau gouvernement, ce projet a été abandonné en excluant les exploitations agricoles d'un plan de réduction des gaz à effet de serre.

UN ACCORD ENTRE LES PARTIS POUR INSTITUER CETTE TAXE AU DANEMARK

Cette taxe carbone serait mise en place en 2030, ainsi le Danemark serait le premier pays à l'instituer si le parlement le confirme par son vote.

Apparemment, les éleveurs consultés auraient accepté le principe du paiement de cette taxe.

UNE TAXATION DE 40 € PAR TONNE D'ÉQUIVALENT CO₂

Les rejets de méthane de l'élevage seront taxés à hauteur de 300 couronnes (40,2 €) par tonne d'équivalent CO₂ dès 2030 pour atteindre 750 couronnes en 2035.

Le contribuable danois bénéficie d'une déduction fiscale de 60 % réduisant fortement cette taxation.

QUEL COÛT POUR UN ÉLEVEUR DANOIS ?

Si une vache émet **400 g par jour de méthane**, cela représente par an environ 150 kg.

1 kg de méthane correspond à 30kg de CO₂, soit 4,5 tonnes de CO₂.

Ainsi la taxe annuelle pour une vache sera de 40 € x 4,5 T = 18 €.

En enlevant la déduction fiscale, chaque vache **coûtera 7,2 € à l'éleveur.**

A titre de comparaison l'émission journalière de méthane pour un porc se situe entre 1 et 2 g contre 400 g pour le bovin. La taxation devrait rester minime pour les porcins.

PEUT-ON CRAINDRE UNE TAXATION SIMILAIRE EN FRANCE ?

Le sujet n'a jamais été évoqué mais le Danemark est un pays Européen qui peut donner des idées à nos gouvernants.



UNE HISTOIRE DE PETS POUR RESTER DANS LE SUJET

Cette histoire est connue dans sa version occitane que nous traduirons en français.

Los tres pets de l'ase

Lo Jocelon èra sobre n'abre per l'eitanchar. Èra posat sobre la branca qu'èra en tren de copar

N'estrangier que passava i diguèt :

- Arrestaz vos qu'anètz tombar !

- Non ! aquò risca ren, me tene bien ! repondèt Jocelon

Faguèt petar d'òs tres còps d'àpia, la branca e l'òme se troberon per terra.

Jocelon s'amassèt coma poguèt e partiguèt trobar l'òme.

Quand l'aguèt atapar, i diguèt :

- Chal que saguesse un devinaire per saubre qu'anava tombar. Dises me quand vau morir ?

- Quand ton ase fara tres pets, repondèt l'estrangier

Jocelon vodiât pus atialar, de peur que son ase petessa. Mas chaguet venir querre lo boès d'òs o tres jorns après. Atialèt l'ase elh char.

Aquò montava un pauc, l'ase tirava tant que podiat. Tot d'un còp, n'en lachèt un.

- Gara ! se faguèt Jocelon, n'en manca mas d'òs !

Quo montava tojorn , e l'ase se tornèt solajar.

Jocelon se diguèt :

- Aqueste còp, n'en manca mas un, me chal fare quicom.

Copèt un morcel de branca, l'eipontèt per fare un bochon e le saquèt dinc lo cuol de l'ase

- En d'aquò, riscarai rien !

Aquò montava tojorn e l'ase forcava tant e mai. Ca quò devia arribar arribèt. Lo bochon partiguèt e le tustèt en plen frònt.

Jocelon tombèt rede mòrt.



Les trois pets de l'âne

Joseph était dans un arbre pour l'élaguer. Il était assis sur la branche qu'il était en train de couper.

Un étranger qui passait, lui dit :

- Arrêtez vous, vous allez tomber !

- Non, ça ne risque rien, je me tiens bien ! répondit Joseph.

Il donna deux ou trois coups de hache et ce qui devait arriver arriva, la branche et l'homme se retrouvèrent par terre.

Joseph se releva comme il put et courut pour rattraper l'étranger.

Quand il l'eut rejoint, il lui dit :

- Il faut que vous soyez un devin pour savoir que j'allais tomber. Dites-moi quand je vais mourir ?

- Quand ton âne aura péter trois fois !

Joseph ne voulait plus atteler, de peur que son âne péte. Mais il fallut aller chercher le bois deux ou trois jours après. Il attela l'âne au char.

Ça montait un peu, l'âne tirait tant qu'il pouvait. Tout d'un coup, il lâcha un pet.

- Gara ! se dit Joseph, il en manque que deux.

Ça montait toujours et l'âne se soulagea à nouveau.

Joseph se dit ;

- Maintenant, il n'en manque plus qu'un, il faut faire quelque chose.

Il coupa un morceau de bois, l'épointa pour faire un bouchon et le mit dans le derrière de l'âne.

- Comme ça, je ne risque plus rien !

Ça montait toujours et l'âne forçait tant et plus. Ce qui devait arriver arriva, le bouchon s'échappa et le frappa en plein front.

Joseph tomba raide mort.

Henri OLLIER

UN QUES ÈRA PAS CONVIDAT

(Un qui n'était pas invité)

Le texte ci-dessous est extrait *Per rire bada mi* (1905) de BONNEFOI Victorrin (1865-1913) et de MAZOYER Régis (1867-1943) ; le premier fut rédacteur à la Préfecture de la Haute-Loire, le second, sous-chef dans la même administration.

L'ouvrage est totalement rédigé dans le parler occitan du Puy-en-Velay dans une graphie sans logique, ni orthographique ni phonétique sérieuse, ce qui en rend la lecture difficile pour la majorité des lecteurs qui s'y sont essayé. La langue néanmoins est très intéressante, assez conservatrice et riche en locutions ce qui lui confère une certaine authenticité représentative de cette période et du parler du Puy.

Quant au contenu du livre, c'est essentiellement l'esprit du très populaire *fin-fetge*, mais aussi la vie communale de cette époque à cheval entre le XIX^e et le XX^e siècle, avec ses nouvelles structures urbaines : théâtre, palais de justice, école, etc.

Nous en donnons ici un extrait dans la graphie modernisée de la langue d'oc. Il s'agit d'une histoire qui moque, sans malignité, un vieux prêtre de village. Ce genre d'histoire se racontait couramment dans les veillées, y compris celle de Noël pendant ou après le réveillon, moment aussi où l'on pouvait trouver un modeste présent dans ses sabots.

Lo mes de decembre fuguèt, aquel an d'aquí, una *suita* de grands vents, de tormentas e de freids espaoventables. Léger restèt gialat*, d'un bòrd a l'autre, durent mais de tres setmanas, e la traversavan, embé de charris charjats, dins tot lo departament.

Fasiá bòn aver un bòn fuòc e ne pas sortir delh caire de la chaminèia. L-òm ausiá marchar lo paure monde, de bien luènh, sobre la tèrra durcida per los gials.

Mossur Breviaron èra vicaire, amont d'aut a Petafreid, un morcelon de parròcha quitlhada sobre un ranc, batuda per las auras... Lo curat èra pas riche e son vicaire n'aviá mas, per viure, que quaucas pèças blanchas que li revenián, de temps a autre, per un ofici o un entarrament. A ! los paures bogres ! Manjavan pas de dindas totes los jorns.

Pasmins*, mossur Breviaron possedava un tresaur, e aquelh tresaur s'apelava : Gatà. Quòs èra una sierventa, lonja com una nòta d'òme d'affaires, dura d'aurelha, un pauc boçada, un pauc borniqueta* , mès brava, e unica elh monde per faire la cusina embé rien de tot. Levada a cinc oras delh matin, la Gatà petaçava encara a meianuèit, a la clartat de son chalelh*. Avia vist nàiscer son mèstre, lo creidava « mon petit » a cinquanta ans passats ; e li disiá totjorn, desempuèis mais de trente ans, « quauque jorn seràs avesque !... »

Quand la Gatà trabalhava, chantava de morsèls gaire catolics, que son oncle, un seitaire* que l'aviá eslevada, avia raportats de sas corsas, aus quatre caires de la França.

Quaucos còps, lo vicaire se fachava e disiá a la Gatà de moderar un tan-si-pèt sas paraulas, ques elh n'aviá vergonha per z-ela, qu'aquò fasiá mauvàs efèit dins lo vilatge. La sierventa se botava a reire, e ... guenlava encara pus fòrt.

La velha de Chalendas, lo temps finiguèt de s'abismar. Lo vent, amont-d'aut, dins lo clochièr, balançava la vièlha campana « La Marion » ; lo jalh virava com un rarà* dins la man d'un efant.

Rien se vesia, elh torn de Petafreid, ni montanhas, ni bòscs... e quo-es bien juste si, de sa cusina, la Gatà podia reconéisser los murs de la glèisa.

Sobre las dètz oras, la sierventa se preparèt per la messa de meianuèit e, un còp bien açada embé un grand mantèl, poussada per lo vent, traversèt lo morcèl de chaminon que separa l'estau de la glèisa.

Las messas se diguèron, elh meitan delh varalh daus esclòps, daus chauffapès, sens tròp endormir la Gatà... Tanliau qu'aquo fuguèt achabat, la sierventa se levèt, se faguèt faire plaça a grands còps d'espaldas, preissada ques èra d'anar preparar lo revelhon de son mèstre...

La nuèit èra nèira coma lo cuol d'un lop...

La Gatà anava virar lo cledon, quand emponhèt una besonha, tota borruda, que se botèt a bramar : « I ! han ! i ! han ! », a faire esfrai...

Tot en tremblar, la paura sierventa badèt sa pòrta, eissaièt de la sarrar, mès sens i reüssir. Enfin, atubèt sa lampa e asaimèt la causa de sa pavor. Un ase, un jantí ase, bien façonat, èra plantat elh meitan de la chambra e venguèt fretar sa testassa contra lo morre de la Gatà.



E justa, em'b aquelh moment, mossur Breviaron se saquèt e se trabuchèt sobre lo menistre*: « A ! mon pauvre Jauselon », li diguèt la Gatà « te jure qu'aquelh d'aquí l'èi pas trobat dins mon esclòp !... »

Le mois de décembre fut cette année-là une suite de grands vents, de tourmentes et de froids épouvantables. La Loire resta gelée d'un bord à l'autre, durant plus de trois semaines, et on la traversait avec des chars chargés, dans tout le département.

Il faisait bon avoir un bon feu et ne pas sortir du coin de la cheminée. On entendait marcher les pauvres de bien loin, sur la terre durcie par les gels.

Monsieur Bréviarou était vicaire, là-haut à Pêtafroid, un petit morceau de paroisse plantée sur un rocher battue par les vents... Le curé était riche et son vicaire n'avait pour vivre que quelques pièces blanches qui lui revenaient, de temps à autre, pour un office ou un enterrement. Ah ! les pauvres bougres ! Ils ne mangeaient pas de la dinde tous les jours.

Cependant, monsieur Bréviarou possédait un trésor et ce trésor s'appelait : Gate. C'était une servante longue comme la note d'un homme d'affaires, dure d'oreille, un peu bossue, une très myope, mais brave et unique au monde pour faire la cuisine avec rien du tout. Levée à cinq heures du matin, la Gate racommodait encore à minuit, à la lueur de son chaleil. Elle avait vu naître son maître qu'elle appelait « mon petit » à cinquante ans passés ; et elle lui disait toujours, depuis plus de trente ans : « Un jour, tu seras évêque !... »

Quand la Gate travaillait, elle chantait des morceaux guère catholiques que son oncle, un scieur de long qui l'avait élevée, avait rapportés de ses courses aux quatre coins de France.

Quelques fois, le vicaire se fachait et disait à Gate de modérer quelque peu ses paroles, car il en avait honte pour lui, et que ça faisait mauvais effet dans le village. La

servante se mettait à rire, et... gueulait encore plus fort.

La veille de Noël, le temps s'abîma complètement. Le vent, là-haut, dans le clocher, balançait la vieille cloche « La Marion » ; le coq tournait comme une crécelle dans la main d'un enfant. On ne voyait rien autour de Pétafroid, ni montagnes, ni bois... et c'est bien juste si, de sa cuisine, la Gate pouvait reconnaître les murs de l'église.

Sur les dix heures, la servante se prépara pour la messe de minuit et, une fois bien couverte d'un grand manteau, poussée par le vent, elle traversa le peu de chemin qui la séparait de l'église.

Les messes furent dites au milieu du boucan des sabots, des chauffe-pieds, sans trop endormir la Gate... Sitôt la messe terminée, la servante se leva, se fit faire place à grands coups d'épaules, pressée qu'elle était d'aller préparer le réveillon de son maître.

La nuit était noire comme le cul d'un loup...

La Gate allait tourner la barrière, quand elle empoigna une chose toute bourrue qui se mit à bramer : « I ! han ! i ! han ! », à faire peur...

Tout en tremblant, la pauvre servante ouvrit la porte, essaya de la fermer, mais sans y réussir. Enfin, elle alluma sa lampe et regarda la cause de sa peur. Un âne, un joli âne bien fait, était planté au milieu de la chambre et qui vint se frotter contre le visage de la Gate.

Et juste à ce moment, monsieur Bréviarou entra et trébucha sur le « ministre ».

— « Ah ! mon pauvre Jausélou » lui dit la Gate « je te jure que celui-là, je ne l'ai pas trouvé dans mon sabot !... »

borniqueta : très myope. Cf. provençal, *borniclèta* et forézien *borgnaqueto*, même sens.

chaleilh. Chaleil ~ lampe à huile.

En français, chaleil n'est pas le calque du mot occitan. Il existait aussi avant la disparition de l'usage de ce mode d'éclairage.

chaufapès. - ils se servaient de cette braise pour les chauffe-pieds (~ brasiers), *aquela brasa* [...] *s'en servián per los chaufapès Eyard Alexandrine (Bas-en-B)*.

brasièr. - ne fais pas tomber ta chauffeurette, *tombes pas ton brasièr Mazoyer/Bonnefoi (LPV)* ; - chacune avait sa chauffeurette et sa chaise, *chascuna aviá son brasièr e sa chadèira Assezat, Christian (Arsac-en-Velay)*.

Gatà : pour *Agatà*. En occitan populaire, l'aphérèse est très

courante dans les noms propres, par ex. *Tonin* pour *Antonin* ; *Tònia* pour *Antònia* ; *Toène* pour *Antoène* ; *Sandre* pour *Alessandre* ; *Fonce* pour *Alfonse* ; *Finon* / *finou* / pour *Delfinon*, diminutif de *Delfina*, etc.

Léger. Léger restèt gialat.

—L'original dit *la Loira restèt gialada*. Nous nous autorisons ici à rétablir la forme correcte de la langue où "Loire" se dit *Léger*, mot masculin sans article comme on peut le constater dans les exemples suivants : - il passa en face de la, *passèt en faça de Léger Assezat, Christian (Arsac-en-Velay)*. - Marie de chez Ribeyron, s'en va laver dans la Loire, *la Mària daus*

Rebeirons s'envai lavar dins Léger Boyer Maurice 1966 ; - notre la Loire et ses abords, *nòste Léger e sos abròs Brun Émile* ; - la Loire n'a point de cœur, elle a ses caprices, *Léger a gis de quèr, a sas tèmas Verdier Henri*.

ministre. Dans les environs du Puy, *lo ministre* est le surnom de l'âne et non du bouc, comme à Yssingeaux par exemple. Ce terme désigne aussi un ministre du culte.

pasmins. L'auteur écrit "cependant" qui est ici du français. Il fallait dire et écrire *pasmins* régulièrement employé par les auteurs dans leur livre : p. 16, *me sovente, pasmins, d'aquelos tonèls de merchandisas* (je me souviens, cependant, de ces

tonneaux de marchandises); p. 25, *pasmins, avèm bien poussat rarà*: jouet d'enfant, crécelle. *Pasmins, belhsénher, i aviá pas de qué faire una revolucion grandi*, etc. (cependant, nous avons bien *seitaire* (de long) = *ressaire* (de long)). (Cependant, mon Dieu, il n'y avait pas *quitlhada* [tyi.ada] plantée droit de quoi faire une révolution); p. 39 comme une quille.

Les scieurs de long

Parmi les nombreuses versions de cette chanson, le Limousin est bien représenté, mais aussi le Nivernais et d'autres anciennes provinces de langue d'oc ou pas. La majorité est en français, parfois mêlé d'occitan.

L'Auvergne est moquée, mais la version que nous donnons illustre bien les reproches du vicaire à l'égard de sa servante.

Ci-dessous, une version Limousine.

1.

Y a pas d'métier pus brave,
Tioun frou ! tioun la !

Per mon arma ! Chal dire.

Per tan gaire ! lon la !

I a pas de mestièr pus brave,¹

Que les scieurs de long (ter)

2.

Quand ils sont sur leurs pièces,
Tioun frou ! tioun la !

Per mon arma ! Chal dire.

Per tan gaire ! lon la !

Quand ils sont sur leurs pièces,

N'enrotent une chanson. (ter)

(ils y profèrent une chanson)

3.

A la saison finie,

Nous en retournerons. [...]

4.

Chacun z'avec sa femme,

Les ceux qui en auront. [...]

5.

Y a que le maistre Piarre,

Qui n'est resté garçon. [...]

Scieurs de longs aux Estables



6.

Avec la Gabrielle,

Nous le mariderons. [...]

7.

— Tu n'auras pas ma fille,

Tu n'es mas un cochon. [...]

(tu n'es qu'un cochon)

Voici une version imitant le prétendu accent auvergnat, extraite de “*La grande Histoire des Scieurs de Long*” d’Annie ARNOULT.

Le scieur de long

Ch'est moi qui chuis l'filch de mon père

Et mon père ch'est un auvergnat

Et tout comme lui je prochpère

En poursuivant le même état,

Ma maison ch'est une chierie

Où l'on y chie dans tous les coins.

Ch'est une vach'te menuicherie

Où l'on chie chelon ches besoins.

Que je chuis gai, lorchque je chie.

Car je chie toujours en chantant, [...]

Le reste du texte – qui d'ailleurs correspond peu à la mélodie – est de la même facture, sachant qu'autrefois les métiers nomades étaient facilement brocardés.

Au Monastier, ces dernières années, les fêtes ou les soirées entre amis ont été souvent animées par Marcel CRESPIY qui chantait sa propre version des *Scieurs de long* qu'il mimait de ses han! han! rappelant les efforts des *ressaires*, l'un en hauteur, l'autre en bas.



Esclops d'òme
(Collection Issartel
René. □ Monestier).

¹ Par mon âme (= par ma foi), il faut (le) dire, pour si peu, lon la, il n'y a pas de plus beau métier.



Suite au désengagement du Crédit agricole Loire / Haute-Loire, l'édition papier du Souffle de la Neira n'est plus possible. La somme en jeu est d'environ 2 000 € / an. Si vous pensez à un éventuel contribuable faites nous le savoir !



Nous n'en arrêtons pas pour autant la publication diffusée par voie de messagerie et nous vous encourageons à la faire passer à des personnes qui vous sembleraient intéressées...

Le revue est aussi mise en ligne sur 2 sites qui nous ont généreusement ouvert leurs colonnes. Nous leurs en sommes très reconnaissants :

- la Société académique de la Haute-Loire (www.societeacademique.fr) avec un onglet Souffle de la Neira.**
- La Société Ethnozootechnique (www.ethnozootechnie.org) dans la rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires. Organisations et associations. Le Souffle de la Neira.**

Pour enrichir notre revue nous sommes preneurs de suggestions, de textes dans l'esprit du Souffle...

Pour nous contacter :

Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

